

RAPPORT
ANNUEL 2019



Groupe BCGE

Chiffres-clés consolidés

Bilan (en CHF millions)	2019	2018	2017	2016	2015
Total du bilan	24'919	23'034	22'671	21'393	20'016
Avances à la clientèle	17'025	16'603	15'692	14'973	13'711
Dépôts de la clientèle et emprunts	18'965	18'056	17'981	16'315	15'691
Fonds propres	1'667	1'570	1'472	1'386	1'319

Résultats (en CHF millions)					
Résultat net des opérations d'intérêts	231	247	210	206	198
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	120	117	107	100	101
Résultat des opérations de négoce	31	29	30	26	28
Autres résultats ordinaires	37	16	19	17	20
Total des produits d'exploitation	420	409	366	349	347
Charges d'exploitation	239	232	223	222	211

Résultat opérationnel (en CHF millions)	165	161	128	111	130
--	-----	-----	-----	-----	-----

Résultat de la période (en CHF millions)	97	91	82	79	78
---	----	----	----	----	----

Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	30.4	26.7	26.4	23.1	21.8
---	------	------	------	------	------

Effectif total

• en unités de travail à plein temps	780.4	760.6	748.3	737.6	720.5
• en personnes	833	811	799	791	773

Ratios (en %)

Fonds propres / Total du bilan	6.7	6.8	6.5	6.5	6.6
Capitalisation boursière sur fonds propres	84.0	88.1	80.2	77.3	71.2
Résultat opérationnel sur fonds propres	10.1	10.5	8.9	8.1	10.0
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	5.9	5.9	5.6	5.8	6.0
Charges / Produits	56.9	56.7	60.8	63.4	60.9
Couverture en fonds propres	16.1	15.6	15.0	13.2	14.4

Données par action (en CHF)

Fonds propres	232	218	204	193	183
Résultat opérationnel	23	22	18	15	18
Résultat net	13	13	11	11	11
Dividendes par action à CHF 50	3.75*	3.4	2.9	2.8	2.8

Données boursières (maison-mère)

Cours extrêmes des actions (en CHF)					
• plus haut	206	198	166	149	131
• plus bas	192	162	148	129	105
• clôture	195	192	164	149	130
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'400	1'382	1'180	1'072	939
Nombre d'actions en milliers (information historique)	7'200	7'200	7'200	5'721	5'721
Fonds propres comptables / Nombre d'actions	234	221	207	195	186

* Proposition soumise à l'assemblée générale du 5 mai 2020.

Sommaire

2^e de couverture **Chiffres-clés consolidés du groupe BCGE**

3 Evolution des grands indicateurs en 2019

Messages

- 4** Message du président du conseil d'administration
 - 6** Message du président de la direction générale
-

Présentation du groupe BCGE

- 8** Portrait du groupe
 - 10** Stratégie d'entreprise
 - 12** Organigramme
 - 14** Modèle d'affaires
 - 16** Organisation territoriale
 - 18** L'action BCGE
 - 20** Services
 - 21** Banque digitale
 - 22** Contrôle des risques
 - 24** Talents et compétences
 - 27** Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale
-

43 Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

66 Commentaires sur les comptes du groupe

71 Comptes consolidés 2019 et annexes groupe BCGE

109 Comptes annuels 2019 et annexes maison-mère

3^e de couverture **Adresses**

Photo de couverture
Elina Rol, au cœur de la rade de Genève, en plein entraînement.

Evolution des grands indicateurs en 2019

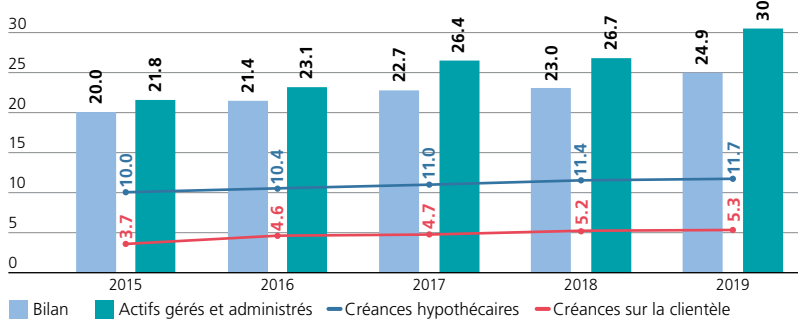
Progression sur tous les fronts

2019 vient s'ajouter à une série de plusieurs années de résultats financiers de grande qualité. Le résultat opérationnel progresse de 2.5% à 165 millions. Le bilan se situe à 24.9 milliards et les actifs gérés et administrés atteignent 30.4 milliards, en hausse de 3.7 milliards.

30.4
milliards
d'actifs gérés
et administrés

Evolution du bilan et des grands agrégats commerciaux

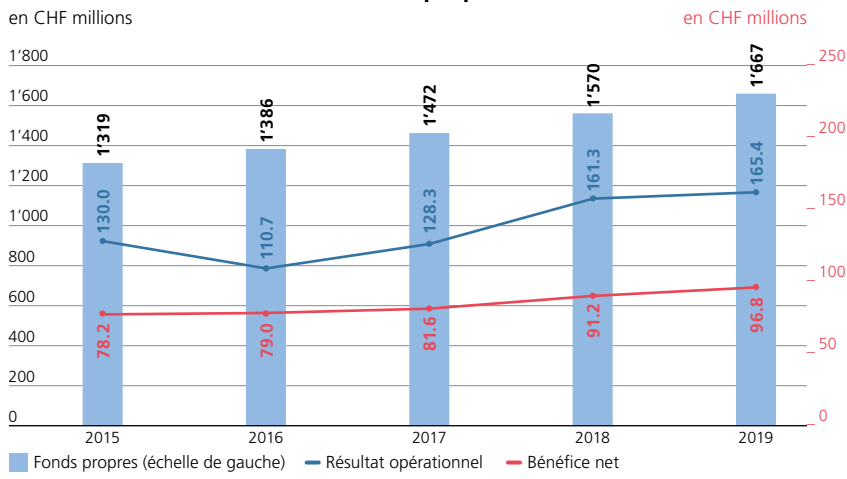
en CHF milliards



1'667
millions
de fonds propres

Evolution des résultats et des fonds propres

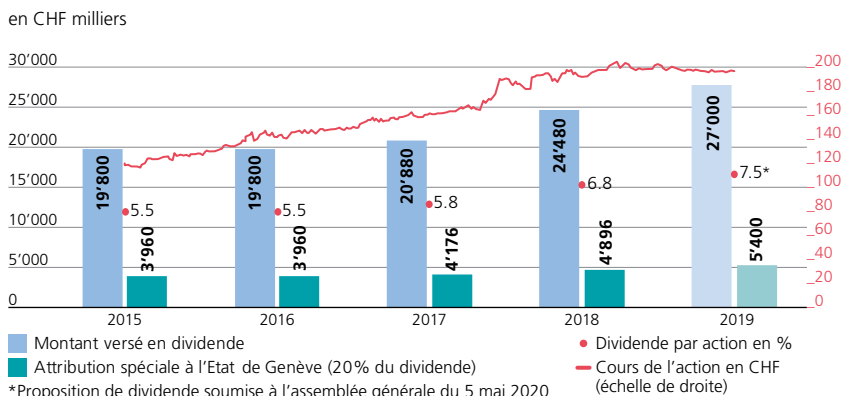
en CHF millions



+10%
de dividende*

Evolution du dividende et du cours de l'action BCGE

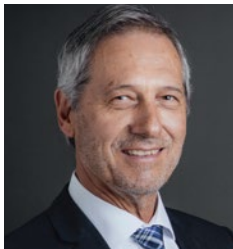
en CHF milliers



Message du président du conseil d'administration

La BCGE, facteur de stabilité et partenaire de proximité

4



Professeur Gilbert Probst

Les résultats du groupe BCGE pour 2019 sont excellents. L'année se termine avec le meilleur résultat de ces vingt dernières années. La BCGE démontre ainsi la pertinence de sa stratégie, qui la confirme en tant que groupe bancaire stable, bien structuré, diversifié, en phase avec son temps et un allié sûr pour les clients, actionnaires, collaborateurs et partenaires. Un acteur solide et fiable dans un environnement complexe et instable, marqué par des taux négatifs qui s'installent dans la durée, un équilibre économique, géopolitique et social remis en question en permanence, des risques de cyberattaque accrus, des appels pressants à répondre à l'urgence climatique.

Des nouvelles formes d'interventionnisme

Vient s'ajouter à ces changements structurels profonds, la soustraction par touches progressives de nombreuses prérogatives de la haute direction d'un établissement bancaire. Le pilotage du niveau de capitalisation, de liquidité, de provisionnement comptable et de multiples autres curseurs de conduite sont tout simplement prescrits par les textes ou des décisions administratives, réduisant la marge de manœuvre des dirigeants.

Sur un autre front de l'interventionnisme, les rapports de force ordinaires des marchés sont artificiellement déformés par des politiques monétaires non orthodoxes, comme les taux négatifs ou le rachat d'obligations étatiques par certaines banques centrales. De nombreux pouvoirs de décision sont ainsi, pour mille bonnes raisons, restreints ou même parfois confisqués.

Les responsabilités qui étaient consubstantielles à ces pouvoirs érodés sont par contre restées intégralement sur les épaules des organes dirigeants. Le carcan réglementaire global va s'alourdir davantage en 2020.

Les banques, dans leur rôle social de forces motrices financières, devront faciliter plus encore la vie des entrepreneurs, artisans et professions libérales. Notamment en élargissant leurs gammes de services et en accélérant les traitements par la digitalisation. Les régulateurs devront veiller à ne pas perturber cet engagement à l'égard de l'économie par un surplus de bureaucratie.

La BCGE, facteur de stabilité et partenaire de proximité

En Suisse, en comparaison internationale, la présence d'une concurrence vive entre banques sur le marché du financement est garante d'un flux de crédit suffisant et d'un *pricing* adéquat pour les entreprises – notamment les PME – et les particuliers. Cet écosystème a été construit patiemment par l'initiative privée, bien sûr, mais aussi par des politiques publiques.

C'est cette saine hétérogénéité de la place financière suisse qui fait sa force. Dans ce contexte, les banques cantonales confirment leur rôle important avec un service de proximité et une mission régionale bien définie.

La BCGE, la plus ancienne banque cantonale, fondée en 1816, est au service du développement de la place économique de Genève – ville ouverte sur le monde – et de sa région. Elle poursuit sa stratégie de diversification et de croissance au travers d'un effort intensif d'innovation et de digitalisation, ainsi que l'élargissement continu de son offre de prestations pour les personnes physiques et entreprises – des PME aux multinationales.

Avec un modèle d'affaires orienté sur les besoins de l'écosystème propre à la Genève internationale, la BCGE a notamment développé un partenariat avec l'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE), intensifié son accompagnement des entreprises actives dans le commerce international ou encore contribué au renforcement de l'axe économique entre Genève, la région Rhône-Alpes et île-de-France, grâce à sa filiale créée en 1993.

En 2019, la banque a poursuivi l'intégration de la charge réglementaire croissante tout en maîtrisant ses coûts et en solidifiant son organisation, notamment par un élargissement de la direction générale. Agile, elle affine et calibre chaque année son plan stratégique, adapte ses procédures et répond par des mesures préventives et des dispositifs de gestion entraînés aux risques potentiels. Elle accompagne la transformation des attentes de ses clients, notamment en matière de digitalisation des services.

Fidèle à sa mission, la BCGE continue à investir dans un service personnalisé et sur le terrain. Afin de maintenir un réseau dense et bien desservi de succursales et de banquette à Genève, la BCGE rénove ses agences, les repense, les adapte pour simplifier la vie de ses clients et entretenir un dialogue régulier et de qualité.

La BCGE offre par ailleurs un service de gestion de fortune et de prévoyance accessible et abordable à ses clients de toute catégorie, que ce soit depuis Genève, Zurich, Lausanne, Bâle, Paris, Lyon ou Annecy. Un *private banking* basé depuis toujours sur une gestion discrétionnaire active, philosophie qui se voit clairement confirmée par des performances exceptionnelles en 2019. La banque a continué à étendre sa gamme Best of avec, notamment, un mandat de gestion disponible dès CHF 50'000. La gestion de fortune professionnelle est ainsi accessible au plus grand nombre et permet à ces clients de participer au programme de fidélité Avantage service afin d'obtenir des intérêts supplémentaires sur leurs comptes d'épargne. Un réel avantage dans un contexte de taux négatifs.

La palette de mandats de gestion Best of comprend également, par le canal de la gamme Performance Responsable de la BCGE, une offre ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

ESG: approche responsable et gestion des risques

Assurément, la question de la durabilité aura marqué la vie publique en 2019. Sensible à ces thématiques, la BCGE a, durant l'année, encore étoffé sa gamme de solutions contribuant au développement d'une économie durable, pour les clients faisant le choix de souscrire à une gamme de prestations intégrant les critères ESG. L'offre Performance responsable est fondée sur une approche visant à améliorer les rendements tout en diminuant les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Aussi, la banque a précisé en 2019 ce que sont, pour elle, les exigences méthodologiques et éthiques liées à une "gestion responsable": transparence des produits compréhensibles et lisibles, cohérence entre la gestion de la banque et celle de ses clients, promotion de la gestion active qui est réellement libre de suivre des convictions plus qu'un indice, loyauté envers le client et sa recherche de performance ainsi qu'absence de conflits d'intérêts quant à la délégation de compétences.

BCGE Asset Management a également rejoint les signataires des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UNPRI).

"Fidèle à sa mission, la BCGE continue à investir dans un service personnalisé et sur le terrain."

Soucieuse de contribuer concrètement à l'abaissement de ses émissions de gaz à effet de serre, la banque va investir plus de CHF 20 millions dans son siège de l'île afin de le raccorder au réseau thermique "Genilac" en partenariat avec les SIG.

La banque a, par ailleurs, nourri le dialogue avec les PME sur la durabilité, en présentant l'étude "Développement durable: bonnes pratiques et plus-value pour les entreprises", publiée avec la CCIG et en collaboration avec l'OCSTAT. Au travers de nombreux exemples très concrets, cette étude économique a pour objectif de servir de source d'inspiration aux entreprises souhaitant entamer ou amplifier leur démarche de développement durable. Le dialogue se poursuit au quotidien, avec la volonté de contribuer à la transition énergétique sans toutefois discriminer une quelconque catégorie de clients.

Pour terminer 2019 sur le thème de la durabilité, la BCGE s'est réjouie de recevoir la certification "Fair-On-Pay" délivrée par la SGS, démontrant ainsi qu'elle respecte le principe de l'égalité salariale entre femmes et hommes.

En conclusion de cette année de pleine réussite, j'exprime la reconnaissance de la banque à l'égard tant de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, que de nos clients et actionnaires pour leur confiance, mais aussi de tous nos partenaires pour leur collaboration.

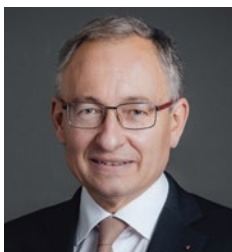


Gilbert Probst
Président du conseil d'administration

Message du président de la direction générale

Quelques choix tactiques afin de poursuivre sur la voie du succès

6



Blaise Goetschin

2019 vient s'ajouter à une série de plusieurs années de résultats financiers de grande qualité. Le résultat opérationnel progresse de 2.5% à 165 millions. Le bilan se situe à 24.9 milliards et les actifs gérés et administrés atteignent 30.4 milliards, en hausse de 3.7 milliards.

Le cap stratégique suivi est porteur, la motivation des équipes est élevée et l'offre de services est compétitive. Il faut désormais maintenir cet élan, voire en faire un levier pour franchir de nouveaux caps de taille et de volume dans plusieurs métiers. La question que se pose tout stratège en pareilles circonstances est la suivante: où suis-je libre, où suis-je contraint? Or, il faut bien admettre que le champ de contraintes qui enserré la conduite d'une entreprise bancaire ne cesse de restreindre l'autonomie de décision des dirigeants, comme l'indique le président du conseil d'administration dans son message.

S'agissant de la BCGE, nous mettons tout en œuvre pour surpasser les servitudes que nous impose un environnement conjoncturel et réglementaire plutôt hostile. Six axes de libre développement auront la priorité ces prochaines années:

Fournir une offre large de solutions aux entreprises et aux particuliers

Entreprises comme particuliers souhaitent disposer de solutions globales. De réponses fiables et simples d'utilisation. Sur ce terrain de la compétition, notre concurrence est presque exclusivement formée de multinationales bancaires suisses et étrangères. Nous sommes, cependant, parvenus à nous inscrire ces dernières années dans ce panel comparatif d'offrants et à nous faire reconnaître par une clientèle très exigeante. Le change professionnel en ligne "forXchange by BCGE", nos concepts de prêts structurés "qualified borrower" ou encore nos activités de financement du commerce international et des exportations attestent de la maturité et de la réputation conquises durement. La confiance de grandes entreprises ou d'investisseurs institutionnels – 2/3 du chiffre d'affaires est réalisé avec les personnes morales –, et de clients privés spécialement qualifiés confirme le fait que la BCGE est maintenant un leader bancaire suisse. Elle remplit la première condition nécessaire: fournir des solutions globales au plus haut niveau de qualité.

Accompagner l'économie genevoise et ses ramifications internationales

Le *Sonderfall Genf* en matière de prospérité économique est une réalité ancienne ayant fait preuve de résilience. Ouverte sur le monde, terre d'accueil des personnes et des idées venues de loin, place financière et de négoce de dimension planétaire; Genève ne ressemble en rien aux marchés plus traditionnels de la plupart des autres banques cantonales. La BCGE a intégré cette réalité depuis plusieurs années et a fortifié son pôle international, le financement du commerce mondial, le *correspondent banking* et le *private banking*. La filiale française obtient elle aussi des résultats record. A un point tel qu'en 2019, 1/3 des revenus du groupe sont réalisés en devises étrangères, principalement l'USD et l'Euro. Associée à la profondeur de l'offre décrite ci-dessus, cette capacité d'appréhender les affaires internationales gravitant autour de Genève et d'y prendre une place respectable contribue substantiellement à la robustesse des résultats de la décennie qui s'achève.

Développer les marques-phares du groupe

La marque BCGE connaît des résonances très différentes selon les régions. Puissante et aimée dans son canton, fort respectée en France, la marque est moins pénétrante sur le marché suisse. Ceci pour une raison simple: la présence des autres banques cantonales jouissant toutes d'une cote d'affection locale très élevée, à l'instar des clubs de football et de hockey. Pour surpasser ce cantonalisme aussi naturel qu'éternel, nous avons créé des marques spécifiques pour les produits à vocation nationale. C'est ainsi que nos fonds de placement Synchrony évoluent très favorablement sous une bannière indépendante et ont franchi le cap des CHF 3 milliards d'actifs en 2019. 1816, notre solution de courtage en ligne a atteint la barre de 9'000 investisseurs cette même année. Capital Transmission pour le Private equity, Dimension pour les fusions et acquisitions ou encore Loyal Finance pour l'*asset management* dans son volet *fixed income*, sont autant d'exemples d'entités disposant de stratégies autonomes et de marques bien adaptées à leurs marchés respectifs.

Poursuivre l'expansion sur le marché suisse

Bien que conservant leurs centres de gravité dans leur canton d'origine, la plupart des banques cantonales opèrent à l'échelon national. Parfois systématiquement en possédant des banques couvrant tout le territoire ou une partie importante de celui-ci, parfois régionalement, en frontière,

en suivant des lignes de partage liées à des usages linguistiques ou culturels. Le groupe BCGE déploie un bouquet de métiers bien spécifiques à l'échelon suisse (voir pages 14 et 15). Des domaines stratégiques qui sont bien sûr d'importance à Genève, mais qu'il faut maîtriser au plan national au moins pour être crédible. La plupart des métiers bancaires au service de l'entreprise, des investisseurs institutionnels et des clients privés qualifiés doivent être conduits à l'échelle suisse. Nos présences déjà anciennes, à Lausanne et Zurich depuis 1997, ont été complétées en 2019 par l'ouverture de la succursale de Bâle.

Coaliser les meilleurs talents

Le modèle stratégique offensif et focalisé de la BCGE implique la mobilisation de compétences pointues dans des domaines techniques très divers, la capacité de traiter dans de multiples langues et cultures, ainsi que la maîtrise parfaite des réglementations applicables dans les pays concernés. Comptant d'abord sur la relève interne, la banque investit, aux limites du temps disponible de ses collaboratrices et collaborateurs, dans la formation et le soutien à des parcours de carrière comprenant des missions successives sur plusieurs métiers et marchés. En complément, le recrutement externe permet d'enrichir le savoir-faire dans les domaines les plus avancés.

Coaliser les meilleurs talents au sein de *task force* de projets permet à une entreprise de taille moyenne de 833 collaboratrices et collaborateurs, d'opérer sur 29 sites en Suisse et à l'étranger, de proposer quelque 95 prestations et d'exploiter 192 applications bancaires. Le talent prime sur toute autre considération dans les choix de promotion, mais la banque attache une importance particulière à l'égalité des chances et à l'absence de toute discrimination. Elle compte désormais deux femmes brillantes au sein de sa direction générale et elle est numéro 1 de toutes les banques suisses en 2019 s'agissant de la proportion de femmes cadres inscrites au Registre du Commerce.

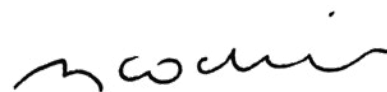
Digitaliser en maintenant le lien et le contact humain

La banque va rester une activité à dominante humaine. Les *banktech* connaissent actuellement une phase d'accélération qui transforme de nombreux modes opératoires. Le meilleur de ce foisonnement de technologies est progressivement intégré dans nos processus. Ouvrir un compte en quelques clics, un prêt hypothécaire en une quinzaine de minutes, sont des réalisations de haut niveau, mais qui

paradoxalement n'étonnent plus grand monde. Mais, cette nouvelle mutation industrielle bancaire ne doit pas faire oublier l'essentiel: la qualité du contenu et le dialogue entre personnes. Un peu comme le pain industriel, miracle des années 70, a été délaissé par le retour du pain artisanal, les bons produits de placement, les bons conseils de financement sont rares et doivent rester personnalisés. Digitaliser en maintenant le lien et le contact humain est notre impératif. Chacun de nos clients doit connaître son banquier ou sa banquière au sein du groupe. Il doit y avoir un accès rapide et privilégié. Client et conseiller en tandem s'appuieront sur les outils modernes pour faire le meilleur choix.

Conclusion

Malgré un environnement réglementaire lourd et coûteux et une concurrence très structurée, la banque a défini un cheminement précis et volontariste pour le futur. Elle offre à toutes les catégories de clientèle, à Genève, en Suisse et au plan international, une palette très complète de prestations. Elle pratique une politique de tarification très raisonnable. Elle récompense la fidélité de ses clients, notamment par le programme Avantage service (34'257 bénéficiaires en 2019). Elle constitue une alternative bancaire très attractive sur de nombreux marchés-clés (épargne, prévoyance, financements privés, *corporate banking*, financement du commerce international, par exemple). De cette compétitivité de l'offre découlent des perspectives de croissance et de rentabilité qui sont excellentes pour ces prochaines années.



Blaise Goetschin
CEO

Groupe BCGE

Portrait



1816

Fondée en 1816, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE constitue le pilier bancaire central pour les services aux particuliers et pour le financement des entreprises, notamment les PME et le secteur immobilier genevois. Elle est au service des collectivités publiques et offre également des prestations de *private banking* ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour clients institutionnels.

Elle a des succursales à Lausanne, Bâle et Zurich, ainsi que des bureaux de représentation à Dubaï et à Hong Kong. Cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code: BCGE), elle emploie 766 collaborateurs et 833 au niveau du groupe (ou 780.4 en équivalent plein temps).

Niveau record de la rentabilité et du dividende

La BCGE a enregistré d'excellents résultats en 2019. Le résultat opérationnel est à un niveau record à CHF 165.4 millions, soutenu par l'ensemble des métiers. Le bénéfice net progresse de 6.2% à CHF 96.8 millions. Le chiffre d'affaires dépasse CHF 420 millions, les prêts hypothécaires (à CHF 11.7 milliards, +2.6%) progressent de manière ciblée et les actifs gérés et administrés franchissent le seuil des CHF 30.4 milliards (+13.9%).

www.bcge.ch



1993

Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) SA est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des prestations de financement, d'investissement et de l'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants ainsi que de la gestion de patrimoine à une clientèle privée. BCGE France contribue au développement de l'axe économique Lyon-Genève, elle emploie 57 collaborateurs au 31.12.2019.

Les encours de BCGEF ont progressé de € 39 millions, soit +6%

En 2019, la banque a poursuivi son développement sur ses trois métiers que sont le financement des professionnels de l'immobilier, le financement d'entreprises et la gestion privée.

Les encours de BCGEF ont progressé de € 39 millions, soit +6%, pour atteindre € 716 millions. La bonne tenue des marchés financiers et les performances de nos mandats de gestion ont contribué à la poursuite du développement de notre masse sous gestion qui s'établit à 526 millions. Dans ce contexte, le résultat de BCGEF est encore en forte progression à 9.9 millions € soit +1.5 million € (+18%).

En matière de refinancement, la filiale française bénéficie toujours du soutien de sa maison-mère, mais sa collecte de dépôts, en croissance, constitue aussi une source complémentaire de refinancement.

www.bcgef.fr



Siège de la BCGE, Quai de l'Île, Genève



2008

Capital Transmission SA, Genève, est une société de capital investissement qui vise à créer de la valeur ajoutée durable pour les sociétés dans lesquelles elle investit.

Capital Transmission s'engage en fonds propres dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises dans la région genevoise en priorité. Elle opère également en Suisse et dans quelques cas particuliers en France.

Elle dispose d'une capacité d'investissement afin d'accompagner ses clients à long terme et de soutenir leurs projets par des prises de participations minoritaires ou par des prêts mezzanine.

Capital Transmission SA est investie dans 15 sociétés pour un montant net de CHF 43.6 millions

En 2019, Capital Transmission SA a réalisé 3 nouvelles opérations et une participation a été sortie du portefeuille suite à son remboursement.

www.capitaltransmission.ch



Fondée en 1816,
la Banque Cantonale
de Genève (BCGE)
exerce une fonction
vitale de soutien
et de dynamisation
de l'économie
régionale.

DIMENSION

2015

Fondée en 1994, Dimension SA, Lausanne, fait partie du groupe BCGE depuis 2015 (filiale à 100%). Elle est active en évaluation et transmission d'entreprises, en particulier dans les domaines de la distribution, de l'industrie, l'horlogerie, la construction, l'immobilier, les services, la sécurité et l'informatique.

Basée à Lausanne (siège), la société dispose d'une succursale à Genève. Dimension, société spécialisée et reconnue, est l'interlocuteur privilégié des entrepreneurs pour analyser le potentiel de valorisation de leurs sociétés et conduire à leur terme des opérations de transmission d'entreprises.

Depuis sa fondation il y a 25 ans, la filiale a conseillé plus de 200 propriétaires d'entreprises à transmettre ou à acquérir une entreprise.

En 2019, Dimension SA a été engagée dans six transmissions d'entreprises

En 2019, Dimension SA a été chargée de conduire six transmissions d'entreprises, dont deux acquisitions menées par de grands groupes suisses qui ont fait appel à ses services.

www.dimension.ch

LOYAL FINANCE

2019

Loyal Finance AG est une société de gestion de fortune indépendante, créée à Zurich en 1991, disposant du statut de gestionnaire de placements collectifs. La société est un spécialiste reconnu de la gestion obligataire, active principalement auprès d'investisseurs institutionnels en Suisse alémanique.

Après obtention des autorisations requises, la BCGE est devenue propriétaire de 60% des actions de Loyal Finance AG à fin mai 2019. Le solde de 40% sera formellement transféré en 2023, conformément au plan d'acquisition par paliers.

Cette acquisition permet de renforcer les compétences de gestion obligataire du groupe BCGE, ainsi que les relations et le service à la clientèle au plan national. La filiale Loyal Finance AG est consolidée depuis le 1^{er} juin 2019.

www.loyalfinance.ch

Une banque leader en Suisse

Servir le rayonnement économique genevois

10

La stratégie d'entreprise de la BCGE vise un succès durable et inscrit dans le long terme. Elle intervient sur le marché auprès des particuliers (personnes physiques) et des entreprises ou institutions (personnes morales).

Une politique financière visant la pérennité

Pour répondre d'une manière compétitive aux exigences d'une clientèle très diverse, la banque développe des métiers spécifiques organisés en portefeuilles d'activités stratégiques. Le modèle d'affaires de la BCGE s'inscrit dans celui d'une banque universelle. Quelques principes de conduite transversaux dominent le dispositif d'ensemble. L'objectif financier majeur est l'accroissement régulier de la valeur de la banque. Cette valeur est fondée sur la somme attendue des *cash-flows* libres. L'amélioration du *cash-flow* total découle pour l'essentiel d'une croissance organique et qualitative des affaires (*incremental growth business model*).

Priorités stratégiques 2020 pour la BCGE

- Partenaire principal de l'économie régionale et des PME
- Acteur principal du financement du logement privé et social à Genève
- Expansion ciblée dans le *private banking* suisse et international
- Croissance des parts de marché dans l'*asset management* et les fonds de placement sur le marché suisse et international
- Soutien au rayonnement économique de Genève et à ses acteurs en Suisse, en France et dans le monde
- Poursuite de la transition digitale et croissance de la distribution de prestations en ligne

Les décisions stratégiques et la conduite opérationnelle visent en priorité l'accroissement à long terme de la valeur actionnariale de la banque (reflétée par la capitalisation boursière) – si nécessaire au détriment de la profitabilité à court terme – et visent à ne pas sous-investir ou à trop élever le profil de risque, ou encore à n'affaiblir en aucune façon la conduite déontologique de la banque.

Une réponse adaptée à chaque segment de marché

La banque calibre ses métiers, sa politique commerciale et ses ressources sur la base d'une étude approfondie des marchés et d'une évaluation de leur accessibilité et potentialité. Elle vise une position de n° 1 à Genève-même et elle accompagne le rayonnement de l'économie genevoise en Suisse, en France et à l'international. Cinq des quatorze métiers de la banque sont centrés sur les particuliers: les services bancaires quotidiens, le conseil patrimonial de base, l'épargne et la prévoyance, le *private banking* et le financement privé. Ceux-ci représentent un tiers des revenus totaux de la banque. Parmi les huit métiers dévolus aux entreprises et institutionnels, quatre ressortent du crédit. Il s'agit du financement de l'entreprise, de l'immobilier professionnel, des collectivités publiques et du *trade finance*. Les autres métiers sont le conseil financier stratégique, les marchés financiers, le service aux investisseurs institutionnels et celui aux banques et assurances. Le quatorzième métier crée et exploite des fonds de placement. Deux tiers du chiffre d'affaires du groupe sont réalisés avec des entreprises et institutions publiques privées.

La banque gère le portefeuille de domaines d'activités en visant à optimiser le ratio rentabilité-risque de chacun et en cultivant les synergies opérationnelles entre eux. La banque construit des positions compétitives et recherche la *leadership* dans chacun de ses métiers. Elle capitalise sur sa réputation de banque sûre, transparente et innovante.

La banque maximise l'usage de ses fonds propres disponibles, tout en protégeant sa pérennité par une marge de sécurité définie dans le cadre réglementaire et financier. Ayant atteint un niveau optimal d'emploi du capital, la priorité actuelle de la croissance est portée sur les domaines d'activités moins consommateurs de fonds propres.

SOLUTIONS DIGITALES

INNOVER À UN RYTHME SOUTENU

- Ouverture de prestations en ligne
- Avantageservice.ch
- Trading online 1816
- ForXchange by BCGE
- E-Safe intégré au Netbanking



Organigramme

Au 1^{er} mars 2020¹

12

Direction générale



Blaise Goetschin
Président de la direction générale,
CEO

Etat-major de la direction générale
Christophe Weber

Ressources humaines
Elisabeth Ray Tang

Communication
Lydia Albrecht

Marketing
Christian Hamm

Division Finance



Eric Bourdeaux
Membre de la direction générale,
CFO

Etat-major finance
Marc Doerks

Contrôle des risques
Marie-Anne Bourgoz Gorgé

Contrôle de gestion
Frédéric Vernet

Comptabilité générale
Yvan Nicolet

Marchés financiers et trésorerie
Pierre Sauvagnat

Juridique et Conformité
Philippe Marti

Conformité
Yael Hen Marie-José Bratcov

Contentieux
Marius Hämmig

Juridique
René-Christian Métrailler

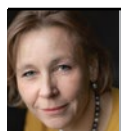
**Successions, tutelles,
curatelles**
Francine Robin

Audit interne



Monique Seiss Baudry
Cheffe de l'audit interne
(rattachée au conseil d'administration)

Division Genève



Pierrette Jatton Klopfenstein
Membre de la direction générale

Etat-major et business development
François Kirchhoff

Secteur rive droite
Alexandre Scala

BCGE Private banking clientèle suisse
Franco Furcolo

Secteur rive gauche
David Bottoli

Financements PME et indépendants
Sébastien Collado

Secteur centre
André Thiévent

Banque en ligne
Paulo Oliveira

Secteur Ouest
Pierre-Olivier Vialla

Division Entreprises



Virginie Fauveau
Membre de la direction générale

Etat-major entreprises et business development
Patrick Senger

Immobilier et construction
Charles Kaser

Entreprises Suisse
Raoul Monnay

Multinationales et institutions internationales
Raoul Monnay

Corporate finance
Ozren Bakaric

Corporate advisory et participations
Ozren Bakaric

Private equity
Frédéric Tixier

Collectivités publiques et personal finance
Claude Bagnoud

Personal finance
Nicolas Bézaguet

Collectivités publiques
Alain Voirol



DIMENSION SA
Claude Romy



CAPITAL TRANSMISSION SA
Frédéric Tixier

Division International



Yves Spörri
Membre de la direction générale

Etat-major international
Josiane Tistounet

Private banking international
Claudio Pietroforte

Team 1 private banking international Genève
Beat Glusstein

Private banking Switzerland
Christoph Habluetzel

Team 2 private banking international Genève
Olivier Ernoult

Gérants de fortune indépendants
Stéphane Cuerel

Team 3 private banking international Genève
Laurent Juget

Global commodity finance
Nicolas Demierre

Commodity trade finance 1
Serge Chesternine

Opérations Global commodity finance
Philippe Maillart

Commodity trade finance 2
Danila Mariotti

Credit et transaction management
Olivier Thyssen

Commodity trade finance 3
Nicolas Dervaux

Banques et assurances
Boris Bijleveld

Banques 1
Léonard Graz

Banques 2 et assurances
Irene Diez

Entreprises France
Catherine Raphoz



BCGE (FRANCE) SA
Eric Wesse

Division Asset Management



Constantino Cancela
Membre de la direction générale

Etat-major Asset Management
Ingo Bionda

Investisseurs institutionnels
Michel Gada

Wealth solutions
Albert Gallegos

Wealth planning
Albert Gallegos

Financial assets advisory
Thierry Angele

BCGE Asset Management
Constantino Cancela

Investment office
Valérie Lemaigre

Portfolio management privé
Axel Moser

Portfolio management institutionnel
Marc Riou



LOYAL FINANCE AG
Hans Tarnutzer

Division Opérations



Jean-Marc Joris
Membre de la direction générale

Centre de services opérations bancaires
Jean-Michel Comte

Informatique
Daniel Stocco

Logistique et gestion des achats
Céline Orlandini

Centre de services crédits et prestations
Patrick Boero

Organisation
Benito Perez

¹ **Adaptation de la structure d'organisation**
En 2019, la Banque Cantonale de Genève a adapté sa structure en réponse à la forte croissance de ses affaires. Elle a créé deux divisions entièrement dédiées aux entreprises genevoises et suisses d'une part, et à l'*asset management* d'autre part. La banque comprend désormais six divisions, dont quatre de "front".
Au début 2020, la banque a également regroupé les domaines Juridique/Contentieux/Successions et Conformité. Cette entité opère au sein de la division Finance.

Modèle d'affaires

Une banque organisée par segments de marché

ENTITÉS DE GESTION¹

MAISON-MÈRE

Division Genève	Division Entreprises	Division International	Division Asset Management	Division Finance
Pierrette Jatton Klopfenstein	Virginie Fauveau	Yves Spörri	Constantino Cancela	Eric Bourgeois
247 collaborateurs à Genève	56 collaborateurs à Genève	123 collaborateurs à Genève, Lausanne, Bâle, Zurich, Hong Kong et Dubaï	35 collaborateurs à Genève et Zurich	94 collaborateurs à Genève
<ul style="list-style-type: none"> Division dédiée spécifiquement au service de Genève, de ses habitants, de ses petites entreprises, de ses artisans et des indépendants. Présence dense sur le territoire avec 21 agences. Une banquette étendue et la banque en ligne 24/24. 	<ul style="list-style-type: none"> Entité consacrée aux entreprises de taille moyenne et grande, aux multinationales, aux organisations internationales. Leader de l'immobilier professionnel à Genève, cette division est aussi le partenaire financier principal des collectivités publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Division chargée d'accompagner le rayonnement de l'économie genevoise vers l'international. Conseil et financement des sociétés actives dans le commerce international, les matières de première nécessité, les exportations / importations. Accompagnement des clients privés résidant à l'étranger et disposant de prestations bancaires en Suisse. 	<ul style="list-style-type: none"> Entité chargée de conseiller la clientèle institutionnelle dans ses stratégies de placement. De même, cette division conduit la distribution des produits de placement du groupe sur les marchés suisse et étranger. 	<ul style="list-style-type: none"> Division chargée D'assurer un cadre financier structuré, performant et évolutif, générant des conditions financières compétitives pour la banque et les unités front. De la mise en œuvre des processus nécessaires à la prévention ou à la détection en temps utile des risques. De la garantie de l'efficacité des systèmes de conformité et de contrôle interne. De l'exercice du contrôle interne spécialisé sur le domaine des crédits via des contrôles de qualité intensifs.

GRANDS MÉTIERS

PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens				
Épargne et prévoyance				
Conseil patrimonial				
Private banking				
Financements privés				






ENTREPRISES

Financement de l'entreprise				
Financement de l'immobilier professionnel				
Financement des collectivités publiques				
Global commodity finance				
Conseil financier stratégique et M&A				
Marchés financiers				
Investisseurs institutionnels				
Banques et assurances				

PRODUITS DE PLACEMENT

Produits de gestion collective				
--------------------------------	--	--	--	--

¹ Nouvelle organisation 2020. Voir la note 1 en bas de page 13.
Nombre de collaborateurs : chiffres au 31.01.2020.

	FILIALES				DIGITAL
Division Opérations					
Jean-Marc Joris	Eric Wesse	Frédéric Tixier	Claude Romy	Hans Tarnutzer	Markus Guniat
153 collaborateurs à Genève	57 collaborateurs à Lyon, Annecy et Paris	– collaborateurs ² à Genève et Zurich	5 collaborateurs à Lausanne et Genève	5 collaborateurs à Zurich	<ul style="list-style-type: none"> • Avantage service est la principale application d'acquisition en ligne (exclusivement sur le territoire suisse). • Ouverture de comptes et financements en ligne.
Division chargée <ul style="list-style-type: none"> • De la mise à disposition du groupe BCGE d'une plateforme opérationnelle de production des prestations, en adéquation avec les stratégies métiers, dans un cadre hautement productif, économique et sûr. • De la définition et de l'exploitation d'une stratégie technologique permettant à la banque d'anticiper et de s'adapter aux évolutions rapides et importantes du secteur. • De guider les équipes du front sur le chemin de la digitalisation en utilisant celle-ci pour les clients et pour les activités d'administration et de contrôle. 					

²L'activité opérationnelle de Capital Transmission est opérée par les collaborateurs de la division Entreprises.

Présence locale dense

Réseau de 21 agences

125 appareils de bancatique

16



● 4 Agences principales (● Siège)

● Agences

Présence internationale

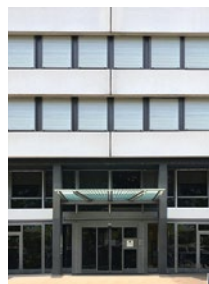
Une infrastructure au service du rayonnement économique genevois



Genève 1816



Lausanne 1997
Marc Brussard



Bâle 2019
Oliver Riberzani



Zurich 1997
Christoph Habluetzel

CAPITAL TRANSMISSION
Genève, Zurich 2008

DIMENSION
Lausanne, Genève 2015

LOYAL FINANCE AG
Zurich 2019



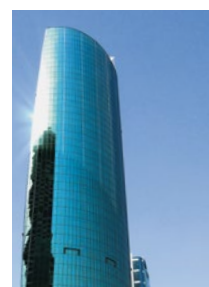
Annecy 1993
Philippe Bouganim



Lyon 1993
Eric Wesse



Paris 2010
Nicolas Charavner



Dubai 2010
Mario Al-Jebouri



Hong Kong 2011
Renaud Chambolle

L'action BCGE

Une capitalisation de CHF 1.40 milliard

18

Le rendement du titre BCGE sur l'année 2019 a été de 3.75% (proposition soumise à l'assemblée générale du 5 mai 2020), alors que les indices SPI et SMI étaient de 30%.

En 2019, la BCGE a réalisé une progression boursière de CHF 2.50 par action, soit une plus-value de CHF 18 millions pour la valorisation boursière. Celle-ci a atteint les CHF 1.40 milliard. Ce résultat est lié aux performances financières réjouissantes de ces dernières années.

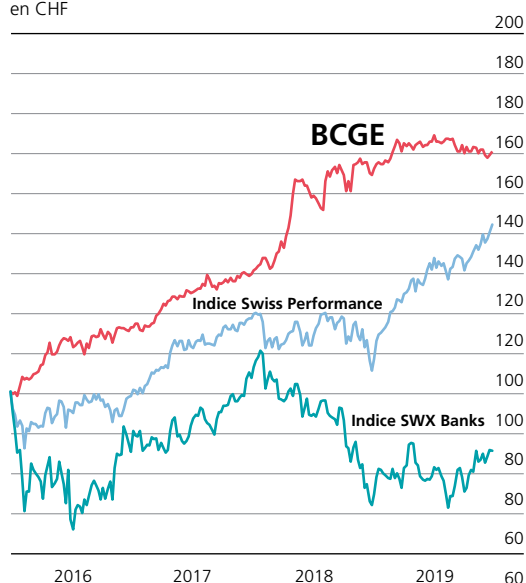
L'action BCGE a terminé l'année 2018 à CHF 192 et a progressé tout au long de l'exercice pour clôturer à CHF 194.5 (+1.3%). La hausse s'est produite pour l'essentiel lors des quatre premiers mois de l'année.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le titre BCGE a progressé de 18.7% alors que le SPI et le SMI ont progressé respectivement de 18.23% et 12.01%.

Le potentiel de hausse demeure appréciable dans un environnement de taux négatifs et en raison de l'écart entre le cours de bourse du titre et la valeur intrinsèque de l'action tel que mesuré par les fonds propres par titre; cette valeur intrinsèque se situe à CHF 234 et représente 120.2% de la valeur boursière.

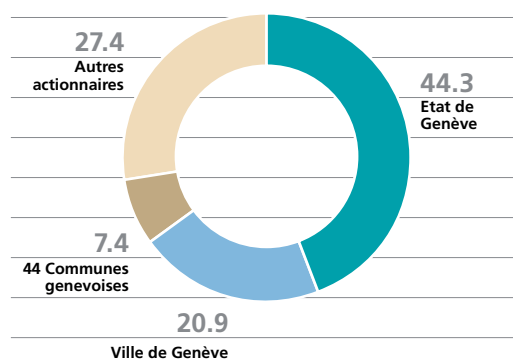
Evolution du titre

Cours rebasés à 100 au 31 janvier 2015 en CHF



Répartition du capital et des droits de vote

en %



	2019	2018	2017	2016	2015
Données par action¹ (en CHF)					
Fonds propres	232	218	204	193	183
Résultat opérationnel	23	22	18	15	18
Résultat net	13	13	11	11	11
Dividendes	3.75 ²	3.4	2.9	2.8	2.8

Données boursières (maison-mère)

Cours extrêmes des actions (en CHF) ¹					
– plus haut	206	198	166	149	131
– plus bas	192	162	148	129	105
– clôture	195	192	164	149	130
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'400	1'382	1'180	1'072	939
Fonds propres comptables/nombre d'actions ¹	234	221	207	195	186

¹ Ajusté selon la structure du capital en vigueur dès le 2 février 2017.

² Proposition soumise à l'assemblée générale du 5 mai 2020.

Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	35 049 471
Numéro ISIN	CH0350494719

Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

Actions nominatives de CHF 50 nominal	Nombre d'actions 7'200'000
---------------------------------------	-------------------------------

Des solutions sur mesure

Une gamme complète de services bancaires et financiers

20

Particuliers

Services bancaires quotidiens

GE CH

Comptes courants
Comptes privés
Cartes bancaires
Cartes de crédit
Coffres
Devises

Services bancaires en ligne

GE CH

Netbanking
Application Mobile Netbanking
Application BCGE Twint
Coffre-fort électronique (e-Safe)

Epargne

GE CH

Court, moyen et long terme
(Avantage service)
Comptes d'épargne
Obligations de caisse

Prévoyance

GE CH F

Conseil en prévoyance
Comptes de 2^e et 3^e pilier
Contrats d'assurance-vie
Plan d'épargne en fonds
Rentes viagères

Placements

GE CH F INT

Dépôts, titres
Trading online
Fonds de placement et structurés
Fonds immobiliers
Certificats *trackers* AMC
Plans d'épargne en fonds
Métaux précieux

Private banking

GE CH F INT

Mandats de gestion discrétionnaire
Crédits lombard
Dépôts à terme et fiduciaires
Conseils en placements, *advisory*
Planification patrimoniale
Mandats de *private equity*

Financement du logement

GE CH F

Résidences principales
Résidences secondaires
Crédits de construction ou de rénovation

Financement d'appui

GE CH

Leasings véhicules
Crédits pour projets personnels

Entreprises

Financement de l'entreprise, de la gestion de la trésorerie et des exportations

GE CH F

PME et grandes entreprises
Professions libérales et indépendants
Etat et entités satellites
Communes et fondations immobilières communales
Institutions paraétatiques et églises
Fondations immobilières de droit public
Collectivités publiques en Suisse
Organisations d'intérêt public

Financement de l'immobilier et de la construction

GE CH F

Investisseurs immobiliers
Promotion immobilière
Tertiaire immobilier et régies
Entreprises de construction

Financement du négoce international de matières premières

GE CH F INT

Financements transactionnels
Financements structurés
Forfaiting

Services et marchés financiers pour banques et assurances

GE CH F INT

Devises
Plateforme *forex* en ligne
Trading online
Titres, fonds de placement
Métaux
Marché des capitaux
Trésorerie
Billets

Multinationales et Institutions internationales

GE CH F INT

Conseils aux entreprises

GE CH F

Conseil financier stratégique
Conseils en fusions et acquisitions (*M&A*)
(Dimension)

Financements en fonds propres

GE CH F

Participation minoritaire au capital,
Mezzanine finance, *Management buyout*
(Capital Transmission)

Institutionnels

Financement et gestion de la trésorerie

GE CH

Caisses de pension privées et publiques
Fondations privées et publiques
Family office
Institutionnels étatiques

Services aux gérants de fortune indépendants

GE CH

Asset management

GE CH F INT

Mandats sur mesure
Gestion active d'actions suisses
Gestion quantitative
Gestion balancée
Gestion obligataire
Gestion ESG
Mandats de *private equity*

Conseils aux investisseurs

GE CH F INT

Conseil pour la gestion des taux
Conseil pour la gestion des changes
Conseil en placement

Services et marchés financiers

GE CH F INT

Bourses
Devises
Plateforme *forex* en ligne
Métaux
Emissions
Marché des capitaux
Trésorerie

GE Genève
CH Marché suisse
F Marché français – par BCGE (France)
INT

Marchés internationaux – Toutes les opérations sont conclues et enregistrées en Suisse. La BCGE agit à Dubaï et Hong Kong à travers ses bureaux de représentation agréés par les autorités respectives. Ces bureaux se limitent à promouvoir les activités de la banque et n'effectuent pas d'opérations.

Banque digitale et innovation

Elargissement de notre gamme de services en ligne

En parallèle au réseau de communication traditionnel, la BCGE offre l'accès aux interfaces numériques, tout en affirmant la prépondérance du conseil personnalisé. Elle développe des applications ciblées en assurant la sécurité des données.

BCGE Netbanking®

Banque quotidienne en ligne

La nouvelle plateforme Netbanking est offerte à plus de 80'000 utilisateurs. Ses fonctionnalités simplifient la gestion des comptes et des paiements. Les factures sont traitées grâce à l'outil eBill, permettant de recevoir ses factures sous format numérique directement dans le Netbanking. Déployé fin 2018, il est utilisé par la plupart des banques suisses. Au centre d'appel et conseil en ligne BCGE, plus de 25 collaborateurs offrent un conseil d'orientation du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 16h00, par téléphone (058 211 21 00) ou par messagerie électronique.



Banque mobile

L'application pour *smartphone* Mobile Netbanking permet la reconnaissance biométrique du visage pour les téléphones de dernière génération. L'application Twint, dédiée aux transferts d'argent immédiats avec d'autres clients bancaires en Suisse, permet de payer auprès de commerces et de sites marchands sur internet. Le nombre d'utilisateurs et d'opérations de l'application a progressé fortement, alors que le nombre de transactions et leur volume en CHF ont presque quintuplé.

1816

Plateforme de trading online

Le nombre d'utilisateurs de la plateforme de trading online 1816 a progressé de 6.5% (9'372 portefeuilles BCGE 1816 à fin février 2020). Intégrée à Netbanking et Mobile banking, elle permet l'achat et la vente de titres en direct sur les marchés financiers. L'investisseur dispose ainsi d'un cockpit financier complet.

FOR XCHANGE by BCGE

Plateforme de transactions spécialisées en ligne

Principalement dédiée aux PME et entreprises ayant des activités avec l'étranger, la plateforme de change en ligne ForXchange facilite la gestion des opérations en devises au comptant ou à terme, avec un accès aux *market makers*.

AVANTAGESERVICE.CH

Devenir client en quelques clics

Les sites www.avantageservice.ch et www.bcge.ch permettent de devenir client de la banque via son ordinateur en quelques clics. Ils offrent une plus grande autonomie selon des horaires élargis, les clients sont identifiés à distance et n'ont pas besoin de se déplacer en agence.

safe by BCGE

Coffre-fort-numérique

e-Safe est le nouveau coffre-fort numérique de la BCGE. Il permet de stocker tous types de documents électroniques (relevés de comptes, factures, bulletins de paie ou encore documents d'identité) dans un espace sécurisé, gratuit et hébergé en Suisse. Disponible depuis l'Espace Clients, ce coffre-fort numérique permet la sauvegarde des e-Documents BCGE de manière illimitée en durée et en volume.

SwissID

Identité numérique

SwissSign Group vise la création d'un standard unique à l'échelle de la Suisse en matière d'identité digitale. Celui-ci devrait permettre à l'utilisateur d'obtenir un degré maximal de sécurité, qu'il s'agisse de ses transactions en matière de services financiers en ligne, d'assurances en ligne, d'achats *online*, de soins médicaux ou encore du vote électronique. La BCGE détient 3% de la société.

gfi by BCGE

Plateforme eGFI

Les gestionnaires de fortune indépendants traitant avec la banque disposent de la plateforme eGFI. Ce qui leur permet de consulter les positions et les opérations en ligne de leur clientèle.

Un monitoring synthétique et systématique

Le contrôle des risques est omniprésent à différents niveaux

22

Les unités de front sont les premières responsables des risques attachés aux affaires, appuyées dans ces tâches par les activités de support. S’y ajoutent les départements spécialisés de contrôle, dit de second niveau, qui surveillent les risques sur une base agrégée.

Les départements responsables des contrôles de second niveau sont plus particulièrement les départements de Conformité et de Contrôle des risques. Ces unités opèrent un contrôle des positions de risques et les modélisent pour que la banque puisse conserver le bon équilibre entre risques et revenus. Leur rôle est aussi de suivre et de rapporter au plus haut niveau l’information sur le respect du cadre réglementaire et des limites fixées par le champ normatif et les instances compétentes de la BCGE et des autorités externes. Ces départements relaient, à travers différents comités opérationnels, leurs analyses, la surveillance des processus mis en place et les informations nécessaires à la gestion de chaque nature de risque.

Les comités Risques et Asset and liability management

Le comité des risques (CRISK) analyse chaque mois l’état des risques et recense les informations des autres comités. Cet inventaire est fait sous la forme de rapports et d’examen des positions. Pour la filiale BCGE (France), un comité des risques spécifiques examine mensuellement la situation. Un autre comité le fait pour les risques liés à l’activité de financement du négoce international. Le comité de supervision de la gestion du bilan et des risques de taux, le comité Asset and liability management (CALM), se tient également sur une base mensuelle. Il contrôle l’état d’exposition aux risques de taux, les mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres et analyse les marges de taux de cession interne (TCI) et suit les ratios de liquidités réglementaires.

16.09%

Couverture des fonds propres du groupe

La BCGE est classée dans la “catégorie 3” selon la circulaire de la Finma 2011/2, compte tenu du volant anticyclique, le seuil minimal de son ratio de couverture en fonds propres est de 12.6%. La planification des affaires tient compte de ces contraintes dans la projection de la croissance afin de garantir ce niveau de couverture des fonds propres. Le seuil minimal est largement couvert, les exigences de publication liées aux fonds propres seront disponibles sur le site de la banque (www.bcge.ch – section institutionnelle “A propos de la BCGE”).

Le risque de crédit

(voir également page 85)

Etablir une planification roulante des fonds propres pour les prochaines années demande une excellente coordination entre les entités de front et le contrôle des risques. Le choix de la banque de distribuer des enveloppes de fonds propres par domaines d’activité stratégiques constitue une base solide pour que les objectifs puissent être atteints tout en respectant le niveau de couverture. Pour l’ensemble des activités répertoriées au sein des plans financier et stratégique, des enveloppes de risque sont établies afin de fixer le maximum acceptable d’exposition par type d’activité. Le rendement des opérations en termes de revenus d’intérêts et commissions est mis en balance face aux coûts de l’opération et aux risques encourus.

Les supputations sur une éventuelle surchauffe du marché immobilier et l’inquiétude exprimée par le régulateur au sujet de cette problématique demeurent. La banque continue de maintenir sa politique de prudence dans l’octroi de crédits.

La répartition des crédits selon les tranches de montants est stable. Comme pour les années précédentes, on constate pour les crédits inférieurs à CHF 1 million une large distribution avec un mode – soit le nombre le plus fréquent – qui s’établit à environ CHF 0.5 million. La répartition des crédits entre CHF 1 million et CHF 10 millions montre une décroissance constante, tandis que celle des crédits de montants supérieurs à CHF 10 millions dénote de quelques points d’accumulation isolés.

Les risques par pays

Les risques sur les pays sont bien diversifiés. Mis à part la France, où la banque a une activité significative à travers sa filiale française BCGE (France) SA, les limites sur les pays concernent notamment le négoce international et les banques clientes.

Les limites commerciales par pays sont en place pour l'activité de négoce international; elles sont contrôlées journalièrement par le département Contrôle des risques. Les limites pays pour risques directs (lieu d'incorporation du débiteur) et indirects (lieu du risque économique) ont été régulièrement revues tout au long de l'année. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire présenté au comité lié au financement du négoce international.

Le risque de marché

(voir également pages 86 et 98, point 5.21)

Les risques de marché en négoce sont limités étant donné l'activité volontairement réduite du *trading* pour le compte de la banque. La principale position de ce portefeuille est composée d'actions de la BCGE fin 2019 pour laquelle la banque est *market-maker* (elle accompagne la liquidité du titre). Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens.

Le risque de change

(voir également page 86)

Le CHF représente la majorité du bilan de la BCGE, l'USD et l'EUR le complétant. La banque est peu exposée au risque de transaction sur les devises étrangères. Elle suit et couvre quotidiennement les positions en devises et les stocks de billets.

Le risque sur le portefeuille d'immobilisations financières

(voir également page 91, point 5.05)

Le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait, en décembre 2019, à CHF 1.8 milliard. C'est une protection contre les risques de liquidité; il permet aussi de contribuer aux résultats par leur rendement et permet à la banque de diversifier ses engagements. Plus de 67% du portefeuille d'immobilisations financières est noté AAA, les autres titres oscillant entre AA+ à A-.

Le risque opérationnel

(voir également page 87)

Les risques opérationnels sont surveillés activement et des mesures supplémentaires sont mises en place pour faire face aux évolutions. Le système de contrôle interne évolue en fonction des besoins de la banque. Avec son système d'indicateurs des risques-clés, *key risk indicators*, la banque choisit un processus évolutif pour détecter les risques opérationnels. Des cartographies de risques et les contrôles y afférents sont mis en place et suivis régulièrement afin d'avoir une vue globale des risques opérationnels et bien contrôlés.

Le risque de non-conformité

(voir également page 87)

Le département Conformité, chargé du respect des obligations de conformité (*compliance*) au sein de la banque, chapeaute cinq sections. La première, Réglementation prudentielle et veille, définit le cadre réglementaire interne et assure la veille réglementaire. La deuxième, Activités transfrontières, assure le respect des règles en matière de fourniture de services et produits financiers. La section Lutte contre le blanchiment d'argent prévient et traque le risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. De son côté, Surveillance et contrôles, contrôle l'application du dispositif normatif interne. Pour terminer, Helpdesk et formation, assure une permanence (*hotline*) et la formation continue en *compliance*.

Cette structure permet de couvrir de manière optimale tous les risques relevant de la conformité réglementaire, de manière transversale et consolidée.

Cette organisation centralisée est complétée par des spécialistes directement rattachés aux divisions de front, permettant aux conseillers d'obtenir un appui immédiat dans l'exécution des tâches opérationnelles.

Talents et compétences

Par leur savoir-faire, les collaborateurs BCGE contribuent activement au développement économique du canton

La BCGE est une banque universelle, avec son centre de décision à Genève. Ce sont autant de compétences individuelles et collectives qui contribuent au renforcement de la place financière genevoise et font de la BCGE un véritable poumon du savoir-faire bancaire du canton.



A fin 2019, 833 collaborateurs travaillaient pour le groupe BCGE, soit 780.4 en équivalent plein temps. Les effectifs ont augmenté de 2.71% d'une année sur l'autre (en 2018, le groupe comptait 811 collaborateurs soit 761 en équivalent plein temps). Les charges de personnel reflètent aussi les exigences croissantes requises par les métiers bancaires et leur haute qualification. Elles ont progressé de 2.7% à CHF 148.0 millions (CHF 144.1 millions en 2018).

Des modèles de rémunération alignés avec les intérêts des clients et de la banque

Près de 300 collaborateurs du front bénéficient d'un modèle de rémunération variable à dominante quantitative. En fonction du métier (*private banking, global trade finance, réseau d'agences, investisseurs institutionnels, front crédits...*), des modèles spécifiques ont été développés en cohérence avec les objectifs stratégiques. Ils sont alignés avec les intérêts du client et de la banque – en particulier de la gestion des risques et valorisent une gestion administrative disciplinée. Ils réduisent d'autant la part d'arbitraire avec les décisions salariales.

La BCGE entreprise formatrice

La BCGE emploie, de manière permanente, 31 personnes en formation. 25 d'entre elles suivent des programmes de formation externes visant à l'obtention d'un CFC, d'un diplôme ou d'un brevet fédéral, tout en travaillant à la BCGE. Ces apprentis, stagiaires porteurs de maturité ou étudiants en emploi à la HEG ou auprès de l'AKAD Banques et finances, sont coachés dans leur activité professionnelle par des formateurs de pratique, qui les préparent à leur futur métier de conseiller clientèle bancaire.

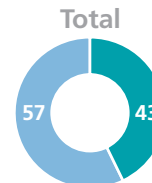
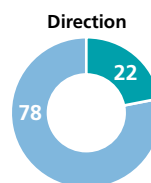
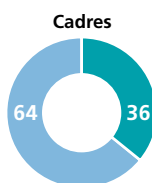
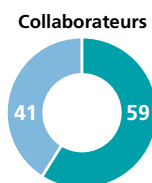
La BCGE engage également, de manière régulière, des universitaires à qui elle propose soit des postes de gestionnaire en formation, soit des postes de stagiaire universitaire dans des domaines d'activités spécifiques, tels que le financement, la conformité, l'organisation, la fiscalité (9 postes).

3'363 jours

de formation suivis par des collaborateurs en Suisse, soit 4.7 jours par collaborateur de la maison-mère

Proportion de femmes et d'hommes au 31.12.19 en %

Femmes Hommes



FINANCE DURABLE

ASSOCIER LA PERFORMANCE ET LE RESPECT

- Performance responsable
- Fonds Synchrony ESG
- Mandats Best of ESG
- Prêt hypothécaire Minergie
- Leasing véhicules propres



Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale

Une banque cantonale est par nature fondée sur un projet de service à une communauté

Ce service est exprimé de manière précise dans la loi: il consiste à contribuer au développement de l'économie de Genève et de sa région. Par ailleurs, la BCGE est aussi une banque "ordinaire", soumise aux lois du marché et dont il est attendu qu'elle soit compétitive et profitable.

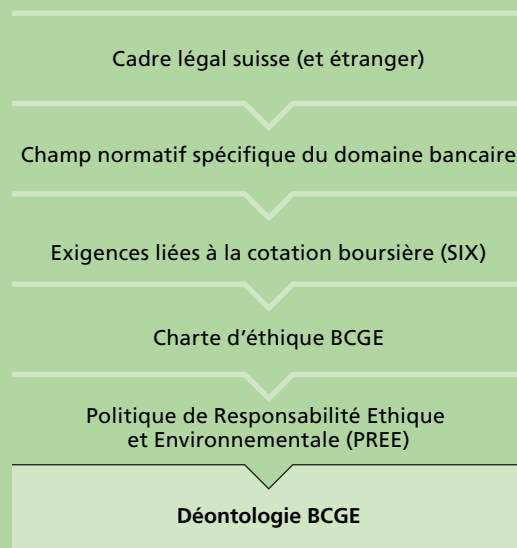
1. Introduction

La cotation en bourse de la banque atteste de la volonté de son actionnaire public de la soumettre pleinement à l'environnement concurrentiel, sans protection ou facilité particulière. La BCGE doit donc concilier ces deux finalités avec la nécessité, condition de survie, de s'adapter à la demande très dynamique du marché bancaire et, ceci, face à plus d'une centaine de concurrents sur la place financière de Genève.

C'est pleinement conscient de ce défi que le Gouvernement (Conseil d'Etat et le Grand Conseil par son vote) et la banque ont élaboré, en 2003, en complément à la loi, une charte d'éthique adaptée aux réalités du marché bancaire et aux exigences de caractère moral que suscitent les concepts de "développement durable" et de "responsabilité sociale des entreprises (RSE)".

Depuis plusieurs années, la BCGE a adopté dans les faits une ligne de conduite inspirée par sa charte d'éthique et par ses responsabilités sociétales. Elle l'a fait autant par respect de ses propres valeurs que par intérêt stratégique et commercial. En effet, son exposition au regard de tous au sein d'une communauté économique régionale, en tant que société bancaire de droit public, cotée à la bourse et notée par une grande agence de *rating*, lui impose d'ores et déjà une contrainte de sans faute en matière de risque de réputation.

Autre paramètre déterminant: le champ normatif du domaine bancaire suisse qui est très dense, et qui fixe de nombreuses limites (que nous éviterons de répéter dans ce chapitre, même s'il s'agit de mesures déployant des effets RSE) et la surveillance intense exercée par la FINMA¹ principalement, mais aussi par la BNS¹, ainsi que les exigences en matière de conformité à l'échelon fédéral et cantonal (MROS, MPC, SECO, COMCO, OCIRT¹). Tout ceci détermine un cadre prescrit, déjà très contraignant, en matière de bonne conduite et qui se résume avec le graphique ci-dessous.



¹FINMA Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
BNS Banque nationale suisse
MROS Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent
MPC Ministère public de la Confédération
SECO Secrétariat d'Etat à l'économie
COMCO Commission de la concurrence
OCIRT Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

2. Cadre réglementaire

La Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE) de la BCGE se fonde en partie sur les textes fondamentaux de la banque:

- Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe),
- la Charte d'éthique de la Banque Cantonale de Genève (adoptée par l'assemblée générale des actionnaires de la BCGE et par le Grand Conseil genevois en 2003),

et sur la documentation disponible au niveau suisse, à savoir:

- le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise (economiesuisse, 2002, mises à jour en 2007 et 2014),
- responsabilité sociale des entreprises: le point de vue des entreprises (economiesuisse, 2015),
- position et plan d'action du Conseil fédéral concernant la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et de l'environnement (Confédération suisse, SECO, 2015).

3. Principes et parties prenantes

Responsabilité Ethique et Environnementale de l'entreprise

La Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale de l'entreprise (PREE) regroupe un ensemble de normes qui touchent notamment au respect des Droits de l'homme, des normes relatives au travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ces normes visent à "optimiser l'utilité des parties prenantes de l'entreprise et éviter ou atténuer les éventuels effets négatifs de leurs activités" (SECO). Cette notion prend donc en considération l'impact des activités d'une entreprise en termes sociétal (S) et environnemental (E), éléments auxquels peut être ajouté le concept de bonne gouvernance (G) d'entreprise, considéré comme "un élément-phare d'une responsabilité sociale des entreprises judicieuse" (economiesuisse, Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise).

La PREE entend dépasser les exigences réglementaires comprises dans les textes législatifs sans pour autant prétérer la marche courante de la banque, car "la réussite économique est la première – et la plus importante – fonction d'une entreprise vis-à-vis de la société, car cela lui permet de créer des emplois, de payer des impôts et de poser ainsi la base de la prospérité et de l'économie" (economiesuisse). La PREE vise à l'atteinte d'objectifs vis-à-vis de la communauté de façon générale, plus particulièrement vis-à-vis des parties prenantes à l'entreprise, celles qui y participent et celles qui sont sous l'influence de son activité. L'atteinte de ces objectifs contribue à la pérennité de la banque.

Parties prenantes: les actionnaires

La présence d'une pluralité d'actionnaires, parmi les parties prenantes, rappelle à l'entreprise qu'elle est plongée dans un système concurrentiel, non protégé par des caractéristiques monopolistiques comme les grandes régies publiques, par exemple. Les actionnaires sont essentiels, puisqu'ils fournissent la base de fonds propres et de capital-risque nécessaire à toute activité bancaire. Il convient de les motiver par des résultats élevés et une politique de distribution bien équilibrée. On notera que l'actionnariat de la BCGE est original, car il est mixte (public et privé), avec un rôle important de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et des communes genevoises ainsi qu'une communauté croissante d'actionnaires privés, composée notamment de clients et collaborateurs. La cotation sur le marché des capitaux de l'action BCGE constitue un gage de transparence et impose, à elle seule, un code de conduite très exigeant.

Parties prenantes: les clients

Le client est le décideur du succès d'une banque. La BCGE entend fidéliser le client individuel et son cercle familial comme l'entreprise, si possible pour plusieurs générations. Cet engagement sur le long terme exige beaucoup de respect des intérêts de la clientèle et une qualité de conseil de très haut niveau (y compris la dimension déontologique). Les processus de production de ses services bancaires doivent tendre à la meilleure qualité et être formalisés de façon à fournir des prestations homogènes dans le temps. Le partenariat avec la clientèle vise la satisfaction de besoins d'ordre financier. Des enquêtes de satisfaction doivent attester régulièrement de l'adéquation entre les besoins de la clientèle et les services proposés par la banque. L'approche marketing et les démarches commerciales de la banque sont conçues pour satisfaire des besoins avérés, générer une utilité véritable et préserver les intérêts à long terme des clients. La banque assure, par une documentation complète et variée, la transparence de son offre de produits et de prestations. Elle informe ouvertement et régulièrement sa clientèle de son analyse de la situation économique.

Parties prenantes: les collaborateurs

Dans une société de service et de conseil, la qualité, l'engagement et la loyauté à l'entreprise sont des conditions de survie et de développement. Une entreprise soucieuse de son développement futur s'efforce de recruter, fidéliser et dynamiser ses employés. Outre son obligation de rémunérer équitablement les compétences et performances individuelles, elle se doit de traiter les collaboratrices et collaborateurs avec respect, de manière non-discriminatoire et de les soutenir dans leur développement professionnel. La politique des ressources humaines de la BCGE met en œuvre ces principes.

Parties prenantes: la communauté

Ce concept général recouvre de nombreux domaines, comme la distribution équitable des services (proximité, tarifs justes, etc.), le soutien d'activités socialement responsables, la création de valeur pour les collectivités publiques (impôts, taxes, donations, masse salariale distribuée, etc.), ou encore l'exercice de la mission légale de contribution au développement de l'économie. Dans le domaine du financement, des règles d'intervention bien précises doivent permettre aux petits entrepreneurs et artisans d'être traités avec équité et respect. Dans le domaine du crédit et du placement, il s'agit de veiller à ne pas soutenir des projets contraires aux principes de responsabilité sociétale de la banque et, par ailleurs, d'offrir à la clientèle des solutions qui contribuent au développement d'une économie durable, à la fois crédibles et performantes. Enfin, sur le plan local, la banque informe régulièrement de son appréciation de l'économie genevoise et participe à des recherches thématiques régionales.

4. Objectifs

L'objectif principal de la BCGE est d'assurer sa réussite économique, en lien avec sa mission de service à la communauté telle que stipulée dans l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale du 24 juin 1993. Le succès économique permet de créer de la valeur pour les actionnaires publics et privés sous forme de dividendes, d'impôts et de plus-values patrimoniales.

L'objectif complémentaire de la BCGE est de répondre aux attentes de la société en matière éthique et environnementale qui vont au-delà des obligations purement juridiques découlant du respect des dispositions légales, des conventions entre partenaires sociaux et autres contrats.

5. Objectifs par parties prenantes et évaluation 2019

Actionnaires

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
<p>Conduire une gouvernance d'entreprise conforme aux attentes les plus élevées des parties prenantes</p>	<p>Respecter strictement les exigences légales et réglementaires</p> <p>Assurer une information complète et transparente à l'égard des actionnaires</p> <p>Adopter une politique de rémunération valorisant compétences et responsabilités et assurer le principe d'indépendance dans les mécanismes de décisions salariales</p> <p>Veiller à ce que les systèmes de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale soient alignés sur les intérêts patrimoniaux de l'actionnariat</p>	<p>Déroulement de l'assemblée générale et résultats des votes</p> <p>Qualité du rapport annuel</p> <p>★★★</p>
<p>Fidéliser notre communauté d'actionnaires publics et privés</p>	<p>Exploiter un plan stratégique assurant le développement et la croissance de la banque sur le long terme</p> <p>Assurer une communication institutionnelle ouverte et des rencontres régulières avec les analystes</p> <p>Réaliser des publications utiles aux décideurs économiques genevois et à la clientèle de la banque</p>	<p>Rendement des capitaux propres/<i>Return on equity (ROE)</i></p> <p>Communication aux investisseurs</p> <p>Degré de couverture des fonds propres</p> <p>Nombre de clients actionnaires</p> <p>★★★</p>
<p>Assurer les actionnaires d'un rendement conforme au marché et compatible avec le développement à long terme de la banque</p>	<p>Veiller à une politique de distribution équilibrée et prudente</p>	<p>Dividendes</p> <p>Capitalisation boursière</p> <p>Rendement de l'action</p> <p>★★★</p>

- ★★★ Objectifs pleinement atteints.
- ★★ Quelques améliorations et projets en cours de réalisation.
- ★ Domaine d'amélioration prioritaire.

Clients

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Protéger la sphère privée financière de nos clients	<p>Garantir le respect des normes légales et éthiques relatives à la protection des données des clients</p> <p>Mettre en place toutes les mesures de sécurité nécessaires à la protection des données personnelles des clients</p> <p>Garantir que tout traitement de données repose sur une base légale suffisante</p> <p>Déployer tous les efforts nécessaires pour garantir une sécurité informatique sans faille</p>	<p>Absence d'incident de déperdition (plainte/réclamation)</p> <p>★★★</p>
Offrir des prestations compétitives et adaptées aux besoins du consommateur et des entreprises	<p>Informer les clients sur les avantages et risques des produits de la banque</p> <p>Veiller à une politique modérée en matière d'<i>e-brokerage</i> (pas d'encouragement à la spéculation)</p> <p>Assurer une politique transparente en matière de rétrocessions</p> <p>Conduire une politique loyale de marketing</p>	<p>Absence de critique justifiée dans la presse spécialisée</p> <p>★★★</p>
Sélectionner la clientèle en évitant d'associer le nom de la banque à des pratiques critiquables	<p>Éviter l'accusation de complicité de blanchiment</p> <p>Sélectionner soigneusement la clientèle dépositante ou financée en écartant des relations d'affaires qui pourraient s'avérer critiquables</p> <p>Développer des processus d'examen systématiques pour les situations à risque réputationnel préidentifiées</p> <p>Veiller, en matière de financement du commerce international, au respect des normes ESG usuelles</p> <p>Prévenir le surendettement en matière de crédits privés</p> <p>Octroyer des lignes de risque pays sur la base d'analyses approfondies</p>	<p>Nombre d'incidents de réputation</p> <p>★★★</p>
Diffuser des prestations financières de placement et de prévoyance respectant les intérêts des clients sur le long terme	<p>Rechercher les meilleures solutions de placement pour la clientèle</p> <p>Développer des produits simples et maîtrisables, orientés sur le long terme et pas sur un jeu spéculatif à court terme</p> <p>Permettre aux investisseurs de contrôler leurs mandats à date régulière</p> <p>Appliquer des normes strictes de financement en matière de crédit</p> <p>Conseiller nos clients en matière de sécurité financière et patrimoniale (Concept de conseil: "BCGE Bastion")</p>	<p>Absence de réclamation fondée, plainte en justice ou auprès de l'<i>ombudsman</i>, concernant les mandats, produits financiers, conseils ou tarifs de la banque</p> <p>★★★</p>

Clients

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Donner accès à tous nos clients à une information vulgarisée et de qualité	<p>Publier des documents didactiques sur nos prestations et sur les questions financières-clés</p> <p>Organiser chaque année des conférences thématiques pour nos clients</p>	<p>Tenue des événements prévus et taux d'assistance</p> <p>★★★</p>
Organiser efficacement les voies de réclamation et de plaintes	<p>Disposer d'une instruction administrative sur le traitement des réclamations</p> <p>Assurer un suivi régulier des réclamations via un <i>reporting</i> au niveau de la direction générale</p> <p>Tenir un inventaire des plaintes contre la banque et en informer régulièrement le conseil d'administration</p> <p>Assurer un suivi régulier des taux de satisfaction de la clientèle dans les études</p> <p>Réaliser des enquêtes <i>mister X</i> sur une base régulière</p>	<p>Taux de satisfaction de la clientèle</p> <p>Nombre de dossiers auprès de l'<i>ombudsman</i></p> <p>Nombre de réclamations</p> <p>★★★</p>
Considérer tous les clients sur un plan d'égalité, quel que soit leur niveau de patrimoine	<p>Appliquer une tarification homogène des prestations et services, quelle que soit la surface financière du client</p> <p>Refuser une segmentation de la clientèle qui exclut ou dégrade le traitement des clients dont le patrimoine est modeste</p> <p>Développer des programmes de fidélisation (Avantage service)</p>	<p>Revue par la direction générale, contrôle des tarifs par le département Contrôle de gestion</p> <p>★★★</p>
Offrir aux clients la possibilité d'accéder à des produits financiers soucieux du respect de l'environnement et de la responsabilité sociale	<p>Développer le programme "Performance responsable" (communication, élargissement de la gamme de produits, etc.)</p> <p>Entretenir une offre de produits d'investissement responsable (IR) dans le cadre des activités d'<i>asset management</i></p> <p>Mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)</p> <p>Former les professionnels (gérants – analystes – conseillers) à l'importance de l'investissement responsable (IR)</p> <p>Appliquer des taux préférentiels pour le financement de projets particulièrement respectueux de l'environnement (hypothèque Minergie, leasings "verts")</p>	<p>Présence d'une palette de produits complète sous le label "Performance responsable"</p> <p>Evolution des encours ESG/IR</p> <p>★★★</p>

Collaborateurs

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
<p>Offrir des conditions de travail permettant une créativité et une productivité de haut niveau</p>	<p>Donner au département Ressources humaines moyens et responsabilité</p> <p>Entretenir un dialogue régulier avec la Commission du personnel et lui donner les moyens d'accomplir sa tâche</p> <p>Eviter la présence de cahiers des charges trop répétitifs ou précaires</p> <p>Coopérer avec la médiatrice et le Service social inter-entreprises</p> <p>Administrer un dispositif de communication interne</p> <p>Valoriser, par l'attribution de prix, l'esprit entrepreneurial, la collaboration entre les services et entités du groupe ainsi que les performances exceptionnelles</p> <p>Exploiter une voie d'expression des griefs</p>	<p>Audits de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)</p> <p>Nombre d'affaires au Tribunal des prud'hommes et qualifications de celles-ci</p> <p>★★★</p>
<p>Assurer une égalité des chances sans distinction d'origine, de sexe, nationalité ou religion</p>	<p>Valoriser en priorité les talents et l'engagement personnel</p> <p>Soutenir la formation, le conseil de carrière</p> <p>Assurer la neutralité politique et idéologique de la banque</p> <p>Garantir un système de sélection (recrutement/promotion) exempt de tout parti pris et équitable</p> <p>Veiller au respect des exigences en matière d'égalité salariale</p>	<p>Dossier de non-respect de ces principes (éventuelle preuve)</p> <p>Certification externe attestant de l'égalité salariale</p> <p>★★★</p>
<p>Donner les meilleures chances de progression dans les cursus</p>	<p>Définir une politique de formation systématique et exigeante</p> <p>Suivre les talents et assurer la préparation aux progressions de carrière</p> <p>Evaluer les performances de manière objective et confidentielle</p> <p>Inciter les collaborateurs au maintien et au développement de leurs compétences</p>	<p>Evolution du budget annuel de formation</p> <p>Nombre de postes repourvus par progression interne</p> <p>★★★</p>
<p>Aligner les rémunérations sur le seul intérêt de l'entreprise et des actionnaires</p>	<p>Mettre en place des réglementations internes bien précises</p> <p>Aligner les politiques de rémunération sur les stratégies à long terme et l'intérêt des actionnaires</p>	<p>Taux de rotation</p> <p>Perte de talents</p> <p>Part des collaborateurs au capital</p> <p>★★★</p>
<p>Favoriser la mobilité douce</p>	<p>Inciter à l'utilisation des transports publics pour les déplacements professionnels</p> <p>Financer l'achat d'un abonnement annuel des transports publics genevois (TPG)</p> <p>Favoriser le covoiturage</p>	<p>Suivi de ce programme</p> <p>★★★</p>

Collaborateurs

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Valoriser une attitude intègre et l'approche RSE dans le management	<p>Former l'ensemble des cadres dirigeants aux valeurs, stratégies, méthodes et terminologies en usage au sein de la banque (<i>Cours Horizon Direction</i>, modèle <i>BCGENOMICS</i>)</p> <p>Transmettre les valeurs BCGE: courage et indépendance d'esprit, intégrité, engagement et force de travail, soin du détail et capacité de concrétisation</p> <p>Renforcer l'esprit d'équipe (<i>team building</i>) dans le championnat de management annuel</p>	<p>Tenue régulière des cours/événements</p> <p>★★★</p>

La Communauté

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Créer de la valeur pour les collectivités publiques	<p>Assurer le développement à long terme de la banque</p> <p>Répondre à l'ensemble des besoins des collectivités publiques en matière de financement, de dépôts et de conseil</p> <p>Rester le leader du financement des logements à caractère social ou coopératif à Genève</p>	<p>Impôts, taxes, masse salariale, emplois, autres contributions</p> <p>Volume de financement de logements à caractère social et coopératif</p> <p>★★★</p>
Soutenir l'investissement à Genève	<p>Mesurer les investissements et dépenses importantes dans l'économie genevoise dans le tableau de bord stratégique</p> <p>A qualité et prix égaux, favoriser l'approvisionnement local</p>	<p>Publication des investissements dans la communauté genevoise</p> <p>★★★</p>
Promouvoir une utilisation respectueuse et efficiente des ressources naturelles	<p>Optimiser le niveau d'utilisation des ressources naturelles dans le cadre des rénovations</p> <p>Promouvoir le recyclage des déchets</p> <p>Sensibiliser les collaborateurs et les partenaires à l'importance de la question environnementale</p> <p>Sélectionner les fournisseurs en fonction de leur respect des normes de la Loi sur le travail et des normes environnementales</p> <p>Réduire la consommation de ressources par une politique active d'externalisation (<i>outsourcing</i>)</p> <p>Opérer la production bancaire avec des partenaires ayant des politiques respectueuses de l'environnement</p>	<p>Respect des directives internes</p> <p>★★★</p>

La Communauté

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
<p>Etre accessible géographiquement et être disponible pour tous</p>	<p>Préserver des services de proximité</p> <p>Assurer une aide aux handicapés dans les agences</p> <p>Soutenir des actions sociales locales par un budget particulier</p> <p>Maintenir des horaires d'ouverture fonctionnels pour les clients</p> <p>Participer activement au projet FinanceMission de l'Union des Banques Cantoniales Suisses (www.financemission.ch)</p> <p>Collaborer étroitement avec la Fondation Patrimoine</p>	<p>Mesures en faveur des clients à mobilité réduite</p> <p>★★★</p>
<p>Veiller au respect de l'environnement</p>	<p>Fixer des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale dans le cadre du plan stratégique (chauffage, consommation de papier, traces carbone, etc.)</p> <p>Assurer la sélectivité ESG en matière d'immobilisations financières, de capital-investissement (<i>private equity</i>) et de crédits en général</p> <p>Adopter des mesures d'éco-efficacité ambitieuses au regard de la taille de la banque et inspirées par la norme ISO 14001 sur le management environnemental</p>	<p>Bilan écologique</p> <p>Taux minime d'exposition des immobilisations financières dans les débiteurs sensibles en matière environnementale</p> <p>★★★</p>
<p>Disposer d'une Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE) en ligne avec les réalités extérieures</p>	<p>Suivre les évolutions du débat sociétal (p. ex. : publication en 2019 d'une étude sur le développement durable en partenariat avec la CCIG et l'OCSTAT)</p> <p>Appuyer le comité PREE, responsable d'examiner la mise en œuvre de la Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale et de proposer des améliorations</p> <p>Organiser des réunions régulières du comité PREE, élaborer des rapports de suivi à la direction générale</p>	<p>Dialogue avec nos clients et prise en compte de la dimension environnementale dans nos décisions de financement</p> <p>Adaptation itérative de la PREE</p> <p>★★★</p>

6. Mission, rôles et responsabilités

Synthèse réussie entre mission publique et impératif de rentabilité

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région [...] Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'éthique bancaire". La BCGE concilie harmonieusement sa mission de politique publique avec l'impératif d'être une entreprise rentable, sans aucun avantage monopolistique et en l'absence de toute garantie cantonale. La Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale de l'entreprise de la BCGE constitue un cadre supplémentaire allant au-delà des exigences réglementaires fixées par les lois et les autorités de surveillance (Banque nationale suisse, Finma, etc.) et permettant à la banque d'ancrer son activité de manière harmonieuse avec chacune de ses parties prenantes, sans préteriter la marche de ses affaires.

Rôles et responsabilités par entité

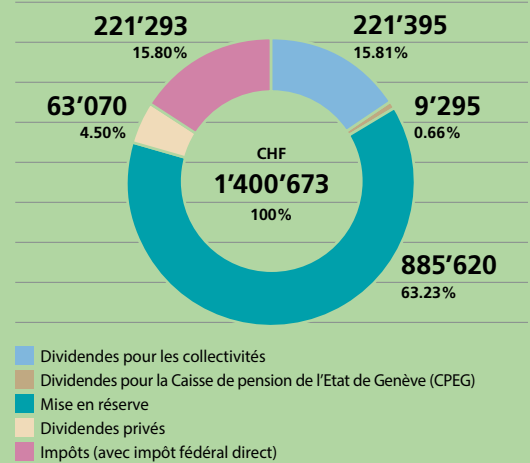
Le conseil d'administration adopte la Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale de l'entreprise et informe les actionnaires sur son application au travers du rapport annuel. La direction générale fixe les objectifs opérationnels de cette politique au niveau de la banque, contrôle leur atteinte et établit un rapport succinct au conseil d'administration. Créé fin 2019, le comité PREE examine la mise en œuvre de la Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale, propose des mesures d'améliorations et reporte directement au président de la direction générale.

Impact économique monétaire genevois

La mission constitutionnelle de la Banque Cantonale de Genève se matérialise au travers des prestations offertes par la BCGE à la clientèle, aux entreprises, aux organisations publiques et parapubliques genevoises, ainsi que par la génération de dividendes, de plus-values boursières et d'impôts qui bénéficient directement aux collectivités publiques genevoises.

Répartition des résultats cumulés 2000-2019

Estimation en CHF milliers



Le groupe BCGE a ainsi versé en 2019 l'équivalent de CHF 235 par ménage en dividendes et impôts au canton de Genève et aux communes genevoises, soit près de CHF 45.6 millions. Depuis 2000, il a créé plus de CHF 1.4 milliard de valeur, 77% de ce montant, soit CHF 1.1 milliard, revenant aux collectivités publiques.

Le groupe a acheté à des fournisseurs en Suisse pour CHF 95.0 millions de biens et services. De cette somme, une part importante revient à des sociétés établies à Genève ou sont en faveur des entités genevoises de sociétés dont la facturation est effectuée dans d'autres cantons suisses, comme Swisscom.

Contribution fiscale

La conduite de la banque en matière fiscale s'attache à supporter toutes les obligations fiscales directes et indirectes, en tant qu'entreprise et employeur, dans tous les pays où elle opère et d'attribuer les revenus et les charges en lien avec le lieu d'enregistrement des opérations.

	Impôts payés en 2019, y compris les taxes professionnelles et de tourisme (en CHF 1'000)	Proportion du total des impôts payés (en %)	Taux d'imposition, sans la TVA (en %)
Canton de Genève et communes genevoises	26'131	65.6%	15.1%
Autres Cantons et communes suisses	114	0.3%	0.1%
Confédération	9'074	22.8%	5.5%
Etranger	4'499	11.3%	2.7%
Total	39'819	100%	23.4%

Voir également le point 5.39 en pages 106 et 133.

Fondation de soutien culturel, social et sportif

La Fondation immobilière "Patrimoine" a été fondée par la BCGE en 1996. Elle a repris des immeubles qui étaient détenus par la Caisse d'épargne de la République et canton de Genève et la Banque hypothécaire du canton de Genève, les deux banques qui ont donné naissance à la BCGE. **Le but de la fondation est de soutenir des activités culturelles, sociales et sportives d'intérêt général dans le canton de Genève et dans sa région.** A cet effet, la fondation possède divers immeubles provenant du patrimoine anciennement issu des fondatrices. La gestion des immeubles dégage les ressources qui permettent, après paiement des intérêts et de l'amortissement usuel des prêts et crédits, d'une part, et des charges liées à l'entretien et à l'amortissement normaux des bâtiments, d'autre part, d'attribuer le revenu net de la fortune au but de la fondation. Dans le cadre de ses soutiens, la fondation a notamment aidé diverses associations caritatives, sportives et culturelles. François Kirchoff et Patrick Senger, respectivement directeur et directeur adjoint de la BCGE, représentent la banque au sein du conseil de fondation.

FinanceMission

FinanceMission: un engagement social des Banques Cantonales

Fondée conjointement par les 24 Banques Cantonales et les Fédérations d'enseignants de Suisse alémanique et romande, l'Association FinanceMission a pour objectif de promouvoir la compétence financière auprès des jeunes. La BCGE soutient ce projet qui constitue un élément important de prévention contre l'endettement.

www.financemission.ch

7. Gestion opérationnelle

Un travail quotidien

Au quotidien, la BCGE réduit son empreinte environnementale par la diminution de la consommation d'énergie, de papier, de cartouches d'encre, de matériel de bureau ainsi que de déchets dont elle améliore sans cesse la gestion. Par exemple, les imprimantes de la banque sont programmées pour effectuer des impressions recto verso par défaut.

Informatique et consommation d'énergie

La BCGE adhère au concept du *green IT* (informatique verte), car elle tient compte des contraintes et des coûts en énergie au niveau de l'alimentation électrique et de la climatisation des matériels informatiques. Son objectif est d'améliorer la performance énergétique des outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des équipements, la BCGE prend ses décisions de manière économique et écologique. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul) en conformité avec les futures normes écologiques du centre de calcul.

Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a ainsi choisi d'héberger l'essentiel de son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, réduisant ainsi la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur. L'externalisation permet l'utilisation de technologies de virtualisation des serveurs, décomposant les différents appareils en petites unités virtuelles. Cette option permet de réunir des composants de taille modeste au sein d'un même système logique de dimension plus importante. La gestion centralisée des serveurs permet aussi d'adapter leurs performances en fonction de l'énergie disponible, tout en respectant le niveau de services convenu.

Gestion des déchets et des transports

Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent leur mission de manière responsable en centralisant et en triant les consommables professionnels (papier, cartouches d'encre usagées, composants informatiques) dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, pet, aluminium) dans des points de collecte. Chacun d'entre eux dispose de deux poubelles, une pour le papier, l'autre pour les déchets non recyclables.

Lors de l'achat, de la reprise de biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département Logistique suit les conditions générales d'achat du groupe BCGE qui visent le respect de l'environnement. Il se base sur le guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

L'essentiel du transport du courrier entre les bâtiments de la banque est confié à un prestataire qui se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En ville, le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo. Pour ses interventions techniques dans les différents bâtiments, la banque possède un véhicule utilitaire 100% électrique.



Rénovation des infrastructures

La BCGE poursuit les transformations et les rénovations de locaux de manière économique et écologique, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs, notamment lors du projet d'aménagement de la nouvelle agence du Grand-Saconnex ou lors de la campagne de remplacement de l'ensemble des joints d'étanchéité des fenêtres du bâtiment du quai de l'Ile. Lors de travaux, la BCGE est particulièrement attentive à l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants et au respect par les fournisseurs de leur obligation de trier leurs déchets.

Concentration des activités centrales de la banque sur deux sites opérationnels

Les bénéfices pour l'environnement sont visibles dans l'amélioration des ratios coûts-besoins des infrastructures dans ce domaine. La BCGE optimise le ratio des places de travail en concentrant ses activités hors agences. La banque a deux sites principaux: un pôle essentiellement commercial (en l'Ile) et un pôle opérationnel, administratif et de formation (à Lancy).

Optimisation des coûts environnementaux

Les options retenues, lors des études réalisées dans le cadre du projet cantonal de nouvelle offre d'électricité (NOE) du Service de l'énergie (ScanE), ont continué à porter leurs fruits, puisque les consommations d'électricité et de gaz s'affichent en baisse de, respectivement, 1.8% et 2.1%.

Consommables	2019	2018	2017	2016	2015
Achat papier (nombre de feuilles) dont :	4'082'100	6'105'000	6'011'000	6'393'000	6'445'000
Fibres de bois FSC	104'100	60'000	61'000	67'000	45'000
Fibres d'eucalyptus FSC	3'113'000	4'220'000	4'175'000	4'251'000	3'300'000
100% recyclé	865'000	1'825'000	1'775'000	2'075'000	3'100'000
Destruction papier (en tonnes)	49	75	61	53.7	59.1
Récupération PET (en kg)	1'201	1'546	1'336	1'198	1'227
Composants informatiques (en kg) ¹	194	125	292	781	68

¹ Les composants informatiques ne sont pesés que quand ils sont livrés à l'usine de recyclage; avant cela, ils sont entreposés.

Afin de minimiser les effets sur l'environnement de sa consommation, la BCGE a opté pour une électricité respectueuse de l'environnement, provenant d'origine hydraulique, proposée par son fournisseur, les SIG. Lors de la modernisation de ses équipements, la BCGE mène des actions d'optimisation énergétique et recherche systématiquement la mise en œuvre de solutions écoproductives. Elle participe au programme Ambition Négawatt Vision de son fournisseur d'électricité, les SIG, et a reçu le Certificat SIG-éco21 pour son engagement en 2019.

ENTREPRISE ENGAGÉE 2020



	2019	2018	2017	Variation 2019-2018
Electricité (kWh)	3'730'053	3'798'889	3'950'334	-68'836
Gaz (kWh)	890'754	909'693	989'783	-18'939
Eau (m ³)	9'515	10'747	9'681	-1'232

Source : SIG

Transports verts

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics, en fournissant gratuitement un abonnement TPG qu'elle complète d'une indemnité incitative. 30% des collaborateurs travaillant à Genève en bénéficient pour un coût global de CHF 185'645 assumé intégralement par la BCGE. Enfin, des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève. La banque prescrit également à son personnel d'utiliser le plus possible le train et les autres moyens de transport public terrestre pour leurs déplacements professionnels.

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (vingt et une agences), elle favorise la proximité pour ses clients en leur permettant de minimiser leurs déplacements en voiture ou d'utiliser les transports en commun qui desservent toutes les agences du groupe.

Global Commodity Finance

Dans le cadre de financement du négoce international de matières premières, les décisions d'octroi de crédit ou d'autres services bancaires intègrent des critères sélectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse des risques clients.

8. Offre de prestations "Performance responsable"

Bouquet de prestations

Fondée par nature et par sa mission légale sur un projet de service à la communauté, la BCGE s'inscrit dans une démarche durable et éthique. Particulièrement attentive à l'évolution de la société et aux demandes de ses clients, la BCGE propose une gamme de prestations bancaires intégrant les plus hauts critères éthiques et environnementaux. Cette gamme, labellisée "Performance responsable" au libre choix du client, complète les produits plus traditionnels de la banque.

Plus de 20 ans d'engagement et d'innovation

La BCGE met à disposition de sa clientèle des solutions qui contribuent au développement d'une économie durable, à la fois crédibles et performantes. Dans le domaine du financement, la BCGE joue un rôle actif en proposant à la clientèle des offres incitatives pour les activités durables. En matière d'investissement, elle offre, depuis plus de 20 ans, des solutions qui intègrent des facteurs de durabilité (ESG), selon une approche qui vise à améliorer la performance tout en diminuant les risques spécifiques.

Signatory of:



En qualité de signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI), BCGE Asset management s'engage en faveur de l'intégration progressive des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les processus d'investissement.

Dans ses interactions avec les clients, la BCGE développe des solutions qui contribuent à la préservation des ressources naturelles et du climat, à l'instar du Netbanking qui limite la quantité de papier utilisée, en dématérialisant les relevés et avis. Il en va de même pour 1816, la solution de *trading online* de la banque.

Financement

Le prêt hypothécaire BCGE destiné aux particuliers finance aussi les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option "verte" permet d'optimiser le confort dans le respect de l'environnement et d'obtenir des conditions de financement préférentielles.

Leasing: la BCGE offre un taux préférentiel pour le financement de véhicules électriques ou à faible consommation de carburant. Ce taux préférentiel s'applique aux modèles qui figurent sur la liste des véhicules les moins polluants établie par le Canton.

Investissement et gestion des avoirs

Synchrony LPP 40 SRI, où *SRI* est le sigle pour *socially responsible investment*: ce fonds investit uniquement dans des actifs généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Il est géré selon une approche de la gestion dans laquelle le besoin de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et d'un certain nombre de valeurs humaines et éthiques.

Synchrony Swiss Small and Mid Caps (CH) a été lancé en 2006 alors que Synchrony (LU) Swiss Small and Mid Caps CHF a démarré en 2017. Ces fonds investissent à long terme dans environ 30 valeurs secondaires suisses (entreprises cotées absentes de l'indice SMI) choisies notamment sur la base de critères durables. L'approche se démarque de la concurrence: les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) sont intégrés avec l'analyse financière classique pour déterminer les choix d'investissement.

Synchrony Swiss Government Bonds a été lancé en 1996: le fonds investit dans des obligations de la Confédération pour au minimum deux tiers de sa valeur. Le solde peut être investi en obligations ou autres titres de créances émis ou garantis par une collectivité de droit public suisse ou par une centrale suisse d'émission de lettres de gage.

Ces quatre fonds de la banque réunissent une fortune de CHF 327 millions. Avec les mandats Best of Swiss Economy Dynamique ISR, les autres mandats discrétionnaires et fonds gérés pour le compte de clients, la BCGE gère plus de CHF 900 millions d'actifs selon les principes de durabilité (soit 12% des *assets under management*).

La BCGE dispose d'une doctrine d'investissement *Performance responsable* accessible sur www.bcge.ch



LA BCGE S'ENGAGE

A kitesurfer in a black wetsuit is captured mid-air, performing an aerial maneuver. The surfer is holding onto the control bar of the kite, which is suspended by lines extending upwards. The surfer's board is dark blue and red. A large spray of water is being kicked up by the board, creating a misty effect. The background shows a city skyline with several tall buildings, all slightly out of focus. The sky is a clear, bright blue.

JEUNES

DONNER DES AILES AUX JEUNES

- Comptes privés 12-25
- Epargne jeunesse
- Start'Ep
- Plan d'épargne en fonds
- Cartes prépayées

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1. Structure du groupe et actionariat	45
1.1 Structure du groupe	45
1.1.1 <i>Présentation de la structure opérationnelle du groupe</i>	45
1.1.2 <i>Sociétés cotées</i>	45
1.1.3 <i>Périmètre de consolidation</i>	46
1.2 Actionnaires importants	46
1.3 Participations croisées	46
2. Structure du capital	47
2.1 Capital	47
2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel	47
2.3 Modification du capital	47
2.4 Actions et bons de participation	47
2.5 Bons de jouissance	47
2.6 Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	47
2.6.1 <i>Restrictions de transfert</i>	47
2.6.2 <i>Motifs justifiant l'octroi de dérogations</i>	47
2.6.3 <i>Inscription des nominees</i>	47
2.6.4 <i>Procédure</i>	47
2.7 Emprunts convertibles et options	47
3. Conseil d'administration	48
3.1 Membres	48
3.2 Autres activités et groupements d'intérêt	50
3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives	50
3.4 Election et durée du mandat	50
3.5 Organisation interne	51
3.5.1 <i>Répartition des tâches au sein du conseil d'administration</i>	51
3.5.2 <i>Comités du conseil d'administration</i>	51
3.5.3 <i>Méthodes de travail</i>	52
3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale	52
3.7 Instruments d'information et de contrôle	54
4. Direction générale	56
4.1 Membres	56
4.2 Autres activités et groupements d'intérêt	58
4.3 Compléments d'information à ajouter par les émetteurs soumis à l'ORAb	58
4.4 Contrats de management	58

5. Rémunérations, participations et prêts	59
5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation	59
5.2 Informations à fournir par les émetteurs soumis à l'ORAb	61
5.3 Informations à fournir par les émetteurs non soumis à l'ORAb	61
6. Droits de participation des actionnaires	62
6.1 Limitation et représentation des droits de vote	62
6.1.2 <i>Octroi de dérogation pendant l'exercice</i>	62
6.2 Quorum statutaire	62
6.3 Convocation de l'assemblée générale	62
6.4 Inscriptions à l'ordre du jour	62
6.5 Inscription au registre des actions	62
7. Prises de contrôle et mesures de défense	62
8. Organe de révision externe	63
8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	63
8.2 Honoraires de révision	63
8.3 Honoraires supplémentaires	63
8.4 Instruments d'information sur l'organe de révision externe	63
9. Politique d'information	64

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du groupe

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève".

Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

La BCGE exploite des succursales et des agences. Le portrait du groupe et ses filiales se trouve en pages 8 et 9 du présent rapport, l'organisation territoriale en pages 16 et 17.

Le périmètre de consolidation est présenté au point 1.1.3 page 46 et au point 2 page 82 du présent rapport.

L'organigramme du groupe BCGE au 1^{er} mars 2020, tenant compte de l'adaptation de la structure d'organisation annoncée en 2019¹, figure en pages 12 et 13 du présent rapport. La Banque Cantonale de Genève est ainsi organisée, à compter du 1^{er} janvier 2020, en six divisions conduites par les membres de la direction générale.

La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par le président de la direction générale et son état-major et, d'autre part, par un fonctionnement matriciel.

Le fonctionnement est renforcé par des comités stratégiques chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Les missions des divisions se trouvent en pages 14 et 15 du présent rapport.

1.1.2 Sociétés cotées

La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Les 7'200'000 actions nominatives étant cotées, la capitalisation boursière est calculée sur la base d'un cours de CHF 194.50 au 31 décembre 2019.

Capitalisation boursière	CHF 1'400 millions
Numéro de valeur	35'049'471
Numéro ISIN	CH0350494719

¹ Communiqué du 26.09.2019.

1.1.3 Périmètre de consolidation¹

Le périmètre de consolidation complet comprend notamment, au 31 décembre 2019, les sociétés, filiales détenues à 100% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA (www.bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 30 millions;
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions;
- Dimension SA, Lausanne, capital-actions de CHF 300'000;
- Dimension Corporate Finance SA, Genève, capital-actions de CHF 160'000;
- Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Rhône Saône Léman SNC, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Loyal finance AG Zurich, capital-actions de CHF 200'000;
- Swiss Public Finance Solutions SA, Genève, capital-actions de CHF 400'000.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE:

Participations détenues par les actionnaires importants

Situation au 31.12.2019

Actionnaires	Actions nominatives	Total des voix	Total valeur nominale	% en capital et en voix
Etat de Genève	3'187'715	3'187'715	159'385'750	44.27%
Ville de Genève	1'502'646	1'502'646	75'132'300	20.87%
44 communes genevoises	534'649	534'649	26'732'450	7.43%
Sous-total collectivités publiques	5'225'010	5'225'010	261'250'500	72.57%
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CEG)	428'800	428'800	21'440'000	5.96%
Total actionnaires importants	5'653'810	5'653'810	282'690'500	78.53%
Autres actionnaires	1'546'190	1'546'190	77'309'500	21.47%
Capital existant	7'200'000	7'200'000	360'000'000	100%

Les annonces de prise de participation publiées au cours de l'exercice 2019 sont consultables via le lien internet suivant: <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des voix.

¹ Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 82.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

L'action unique a été introduite le 2 février 2017. Les actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 100 ont été converties (dans un rapport de un à deux) ainsi que les actions nominatives A et B d'une valeur nominale de CHF 50 (dans un rapport de un à un), contre de nouvelles actions nominatives uniques cotées d'une valeur nominale de CHF 50.

Après la conversion, le capital-actions est resté inchangé.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé exclusivement d'actions nominatives, cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange, d'une valeur nominale de CHF 50, soit un total de 7'200'000 actions, toutes entièrement libérées.

Toutes les actions ont les mêmes droits financiers et sociaux.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des nomines

2.6.1 Restrictions de transfert

La Constitution de la République et canton de Genève prévoit, dans son article 189, alinéa 2, que le canton et les communes doivent détenir la majorité des voix attachées au capital social de la banque. L'article 7, alinéa 3, de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe; entrée en vigueur le 28 janvier 2017) précise que le canton, la ville de Genève et les autres communes représentées par l'Association des communes genevoises doivent conclure une convention d'actionnaires régissant notamment le nombre minimum d'actions que chaque collectivité publique est tenue de conserver. En date du 30 avril 2018, le Département cantonal des finances a publié un communiqué de presse informant de la conclusion d'une telle convention d'actionnaires.

2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'est accordée.

2.6.3 Inscription des nomines

Au 31 décembre 2019, les statuts de la banque ne comprenaient pas de disposition permettant l'inscription de *nomines* au registre des actionnaires.

2.6.4 Procédure

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe, www.ge.ch – rubrique législation genevoise), soumise au référendum.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible ni option.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres¹

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la circulaire Finma 2017/1 Gouvernance d'entreprise – banques.



Gilbert Probst

né le 17 septembre 1950, nationalité suisse.
Président, désigné en 2017 par le Conseil d'Etat.

Titulaire d'un doctorat et d'un mastère en économie et sciences sociales de l'Université de Saint-Gall. Professeur honoraire de l'Université de Genève, directeur du Centre de Partenariats Public-Privé et codirecteur du programme MBA à la Geneva School of Economics and Management (GSEM), cofondateur et vice-président du Swiss Board Institute (Genève) et Institute of Directors pour la Suisse. De 2007 à 2016, il était Managing Director au World Economic Forum (WEF). Il est fondateur du Geneva Public-Private Partnership Center et du Geneva Knowledge Forum (Université de Genève), et du Center for Organizational Excellence (Université de Saint-Gall). Il a été membre de nombreux conseils d'administration de sociétés suisses.



Jean Olivier Kerr

né le 19 juin 1956, nationalité suisse.
Vice-président, élu en 2017 par les actionnaires autres que les collectivités publiques.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Détenteur de diplômes de l'Institut de Gestion Internationale Agroalimentaire (3^e cycle) et de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et Economie Agricole (Paris), il dispose d'une expertise en matière de gestion des risques, analyse et exécution stratégiques, management et *leadership* du changement organisationnel notamment. Entré comme *trader* chez Cargill en 1980, il a occupé divers postes à Paris, Amsterdam, Milan, Genève et Minneapolis avant d'accéder successivement au poste de directeur, Cargill Europe, Genève (1999–2007), puis vice-président, Cargill International, Genève (2008–2014). Il est membre du réseau Entreprendre Suisse Romande.



Michel Pasteur

né le 20 décembre 1953, nationalité suisse.
Secrétaire, désigné en 2018 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité de Contrôle.

Titulaire d'une licence ès sciences commerciales et industrielles, mention gestion financière, option finance, de l'Université de Genève et d'un diplôme fédéral d'expert-comptable. Il a débuté son parcours professionnel auprès d'une grande fiduciaire internationale en qualité de réviseur. Il a dirigé, au sein d'un cabinet d'audit international, de nombreux mandats de révision bancaire et de fonds de placement. Après avoir été membre du comité exécutif en Suisse, responsable du département compliance, dans un grand groupe bancaire international, il a rejoint, en 2006, une grande banque privée en tant que compliance officer. Depuis 2014, il est consultant indépendant en matière de compliance.



Grégoire Carasso

né le 12 septembre 1980, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2014 par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Membre du comité Risques et stratégie. A présenté sa démission qui sera effective le 5 mai 2020 (assemblée générale).

Diplômé en histoire et politique internationales (IHEID) et titulaire d'un MBA de l'Université de Genève. Après avoir travaillé au sein de plusieurs PME genevoises, il rejoint en 2007 l'Université de Genève comme adjoint du Rectorat aux affaires académiques, depuis 2013 comme administrateur du Global Studies Institute et depuis 2016 comme doctorant.



Michèle Costafrolaz

née le 2 août 1954, nationalité française.
Membre, élue en 2017 par les actionnaires autres que les collectivités publiques. Présidente du comité de Contrôle depuis le 16 mai 2018.

Diplômée de l'École de Management de Lyon en Finance et Comptabilité, elle dispose d'une expertise en matière d'audit financier et de conseil d'entreprises dans le domaine comptable et financier. Débutant sa carrière en audit externe chez Deloitte Haskins & Sells à Paris en 1977, elle a occupé plusieurs postes d'encadrement dans la société avant de devenir associée-directrice audit chez Deloitte SA, Genève (1984–2013). Expert-réviseur agréé auprès de l'Autorité de surveillance des réviseurs, elle est actionnaire fondatrice et présidente de MCT Audit & Advisory, Genève depuis 2013, présidente du comité d'Audit de la Fondation Global Alliance for Improved Nutrition de 2015 à 2018 et membre du Conseil de Surveillance d'Ermewa Holding SA, France, depuis 2014 et présidente du Comité d'audit depuis 2018.

¹ Aucun administrateur :

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe;
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue;
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



Gina Empson

née le 23 mars 1958, nationalités suisse et britannique.
Membre, désignée en 2014 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence BSc en finance et économie de l'Université de Southampton, Angleterre. Membre de l'Institute of Chartered Accountants in England & Wales depuis 1983 et expert-réviseur agréé, membre d'EXPERTsuisse. Nommée par le groupe PriceWaterhouse comme auditeur à Genève en 1984. Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la finance incluant 10 ans avec le groupe Serono/BioChem; d'abord comme analyste financier pour Fabio Bertarelli, le fondateur de Serono, puis responsable des filiales opérationnelles et commerciales du groupe. En 1999, elle a créé ICS Corporate Services SA, Genève, une fiduciaire indépendante puis, en 2009, The Business Harbour Sàrl, Genève, une société de portage salarial.



Serge Fasel

né le 28 janvier 1957, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2018 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.
Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Fribourg et d'un brevet d'avocat (barreau de Genève). Il est responsable du groupe judiciaire de l'étude FBT Avocats, dont il est associé, à Genève, depuis 1993. Il dispose d'une large expérience tant en matière de procédures menées devant les tribunaux ordinaires qu'en matière d'arbitrage sur le plan national et international. Ses domaines d'activité comprennent toutes formes de litiges commerciaux, notamment bancaires et financiers. Serge Fasel est aussi actif dans les domaines du droit de la faillite, du droit du travail et de la criminalité économique. Il est juge suppléant à la Cour de justice et a également accompli un cursus dans la justice militaire. La banque octroie de longue date des mandats de contentieux à l'étude FBT Avocats.



Bernard Girod

né le 5 février 1956, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2018 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'un diplôme de technicien et en mécanique. Il est au bénéfice d'une longue carrière d'entrepreneur et est administrateur président de Serbeco, de ED Energie Durable et administrateur secrétaire de ProP. Il est également membre de nombreux conseils d'administration ou de fondations, à Genève, tels que celui de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), d'Autobritt et de CAD Confignon SA.



Jean-Marc Mermoud

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2010 par l'Association des communes genevoises.
Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président-directeur général en 1994.



John Tracey

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique. Membre, élu en 2010 par les actionnaires autres que les collectivités publiques.
Président du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence de business studies and international marketing de l'Université de Leeds. A été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans les domaines du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.



Angela de Wolff

née le 10 juin 1968, nationalités suisse et italienne.
Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat.
Présidente du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un master en gestion commerciale internationale et du certificat d'analyste financier. A occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements, dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice et membre du comité exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Gilbert Probst

Membre de Fondation Stiftung zur Förderung der systemorientierten Managementlehre, Saint-Gall.

Jean Olivier Kerr

Membre des conseils d'administration d'Oceana Shipping AG, Coire et Navemar SA, Fribourg.

Michel Pasteur

Membre du conseil d'administration de "The Forum Finance Group SA" à Genève.

Grégoire Carasso

Député au Grand Conseil (PS) à Genève. Membre du conseil d'administration de Carasso SA, Satigny.

Michèle Costafrolaz

Présidente du conseil d'administration d'ID Logistics SA, Genève. Membre des conseils d'administration de Coninco Explorers in Finance SA, Vevey et d'Helvetia Conseils & Révisions SA, Genève. Gérante de Mesoblast International Sàrl.

Gina Empson

Membre du conseil d'administration de Dryden ICS SA, Genève, jusqu'au 07.02.2019; de Bruellan SA, Genève jusqu'au 17.06.2019, de Fondation Genesia (Fonds de prévoyance), Genève, de l'Association Genève-roule, Genève et de Antion Biosciences SA, Genève jusqu'au 07.11.2019.

Serge Fasel

Président de la commission judiciaire interpartis et de la commission du PDC (sortie en 2019).

Bernard Girod

Président de la Fondation Renée Girod, Carouge (jusqu'à fin 2019), de la Fondation 14-16 Jean-Simonet, Carouge (jusqu'à fin 2019), de l'association Les Recycleurs de Genève, Genève et de CAD Confignon Energie 1 SA; vice-président de Le Caré, Genève. Membre du comité de ASTAG (Association suisse des transports routiers) Genève. Membre du conseil de la FPLM Carouge (jusqu'à fin 2019).

Jean-Marc Mermoud

Associé de SNC Mistro et Cie, Immobilier, Meyrin. Président du conseil de la Fondation Nelly Gygax, Pregny-Chambésy. Vice-président du conseil d'administration CGN Belle Epoque SA, Lausanne. Membre du parti libéral-radical (PLR) genevois. Membre du conseil d'administration du Groupe CGN SA.

John Tracey

Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA, Genève. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd, Zurich. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

Angela de Wolff

Présidente de Conser Invest SA, Genève. Membre du comité exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva (jusqu'au 30.06.20); membre du conseil d'administration de Swiss Sustainable Finance, Zurich (jusqu'au 30.06.20). Membre des conseils d'administration du Swiss Investment Fund for Emerging Markets SA (SIFEM AG), Berne, et des Fondations Audemars-Watkins, Genève et Race for Water, Lausanne.

3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives

La BCGE n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse.

3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante:

- cinq membres désignés par le Conseil d'Etat;
- deux membres désignés par la Ville de Genève;
- un membre désigné par les autres communes genevoises;
- trois membres élus individuellement par les actionnaires autres que les collectivités publiques, lors de l'assemblée générale;
- le Conseil d'Etat nomme le président parmi les administrateurs.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque¹ et à l'article 12 de la LBCGe².

¹ www.bcge.ch – section institutionnelle "A propos de la BCGE".

² www.ge.ch – rubrique législation genevoise.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Gilbert Probst	2017	2021	1	non
Jean Olivier Kerr	2017	2022	1	oui
Michel Pasteur	2018	2022	0	oui
Grégoire Carasso	2014	2020 ¹	1	oui
Michèle Costafrolaz	2017	2022	1	oui
Gina Empson	2014	2022	1	oui
Serge Fasel	2018	2022	0	oui
Bernard Girod	2018	2022	0	oui
Jean-Marc Mermoud	2010	2022	2	non
John Tracey	2010	2021	2	non
Angela de Wolff	2010	2022	2	non

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Président du conseil: Gilbert Probst.

Vice-président du conseil: Jean Olivier Kerr (depuis le 16 mai 2018).

Secrétaire du conseil: Michel Pasteur (depuis le 16 mai 2018).

3.5.2 Comités du conseil d'administration

Comité Nominations et rémunération

Le comité Nominations et rémunération a pour rôle de proposer la nomination du président de la direction générale, de son remplaçant et des membres de la direction générale, et de préavis la nomination des directeurs. Il préavis la rémunération du responsable de l'audit interne sur proposition du comité de Contrôle et propose les adaptations du Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération de la direction générale. Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration: John Tracey, président, Jean Olivier Kerr, Gina Empson et Bernard Girod, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite, mais au moins une fois par année. En 2019, il s'est réuni six fois.

Comité Risques et stratégie

Le comité Risques et stratégie examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavis à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique ou relative à l'identification et à la gestion des risques. Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration: Angela de Wolff, présidente, Jean-Marc Mermoud, Grégoire Carasso (membre jusqu'à l'assemblée générale du 5 mai 2020) et Serge Fasel. En 2019, il s'est réuni quatre fois.

Comité de Contrôle

Le comité de Contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque ainsi que des usages bancaires et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de révision. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de Contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Michèle Costafrolaz, présidente et Michel Pasteur, tous deux administrateurs, ainsi que Alain Heck, désigné par le Conseil d'Etat. Le comité de Contrôle se réunit en principe tous les quinze jours au moins. En 2019, il a tenu 26 séances ordinaires.

¹ Démission lors de l'assemblée générale 2020.

3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit 15 fois par an au moins (art. 17 al.1 des statuts de la banque). En 2019, il s'est réuni 15 fois lors de séances d'une durée moyenne de quatre heures. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 95%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision.

Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité.

Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance.

Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2019, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration.

En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la survenance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités. En 2019, le conseil a disposé de deux comités permanents, en plus du comité de Contrôle: un comité Nominations et rémunération et un comité Risques et stratégie.

Afin de faire face à la sophistication croissante des métiers, les membres du conseil d'administration bénéficient de formations organisées régulièrement par la banque. A titre individuel, chaque membre a la possibilité de demander une formation spécifique au président qui dispose d'un budget y relatif.

3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale¹

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 14 des statuts de la banque et 12 de la LBCGe. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. des plans stratégique et financier;
2. de l'organisation appropriée de la banque;
3. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
4. d'approuver, sur proposition du comité de Contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires;
5. du cadre général des limites de risques;
6. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
7. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
8. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;
10. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres ainsi que d'autres valeurs;

¹ Selon le règlement tel qu'il était en vigueur en 2017. Sa modification a été approuvée par la Finma le 20 février 2018.

11. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier;
12. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent;
13. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 24 ch. 3 du présent règlement;
14. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration;
15. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de Contrôle et de la désignation de son président;
16. de la nomination des membres de la direction générale;
17. de la nomination du *chief risk officer* (CRO);
18. de la nomination des directeurs adjoints et des directeurs;
19. de la politique en matière de personnel, de rémunération et de prévoyance sociale;
20. des rémunérations fixe et variable des membres de la direction générale ainsi que du responsable et des collaborateurs de l'audit interne;
21. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*);
22. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
23. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 21 des statuts de la banque. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants:

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque et le concept-cadre pour la gestion des risques;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque;
7. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
8. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider:

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même, du responsable et des collaborateurs de l'audit interne;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR), à l'attention du conseil d'administration.

3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque, dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration de la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de Contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et les activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante:

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale;
- compte-rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires;
- rapports trimestriels sur les risques par le *chief risk officer*;
- rapport trimestriel des résultats par le *chief financial officer*;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par le responsable du comité de Contrôle et suivi semestriel des recommandations de l'audit interne et externe;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale);
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 16A de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe), aux articles 28 et 29 des Statuts, aux articles 28 à 31 du Règlement de gestion et d'organisation, ainsi que par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration.

L'audit interne répond aux exigences qualitatives posées par les autorités de surveillance et par les organisations professionnelles. A ce titre, le conseil d'administration fait procéder tous les cinq ans – en plus des diligences annuelles conduites par l'organe de révision externe – à une évaluation externe de l'audit interne. Les sociétés d'audit, autorisées par la Finma, mandatées pour ces évaluations, ont confirmé aux organes de la banque que l'audit interne exerce son activité en conformité des normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA) et des meilleures pratiques.

La responsable de l'audit interne établit une planification triennale basée sur une cartographie des risques revue à un rythme annuel, laquelle est coordonnée avec l'organe de révision externe et approuvée par le conseil d'administration. Sur la base du plan d'activité et à la fin de ses travaux, l'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* semestriel du suivi des recommandations émises ainsi qu'un rapport annuel d'activité. Composé, au 31 décembre 2019, de 9 auditeurs, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un mastère en sciences économiques de l'Université de Genève, d'un certificat universitaire (CAS) en *Compliance in Financial Services*, des certificats internationaux en audit interne (CIA) et en gestion des risques (CRMA) délivrés par The Institute of Internal Auditors (IIA), ainsi que du certificat de Gestion Actif-Passif (ALM) délivré par le Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistique (GENES) de Paris.

La surveillance et l'évaluation régulière de l'audit interne sont dévolues au comité de Contrôle, lequel évalue annuellement l'efficacité de l'audit interne, veille à ce qu'il dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées et qu'il exerce ses activités avec indépendance et objectivité. Les membres de l'audit interne possèdent collectivement une grande expérience professionnelle et l'ensemble des compétences nécessaires à la bonne exécution de leurs missions de contrôle. Ils remplissent tous les plus hauts critères de qualification professionnelle ("catégorie 1") définis par l'Association Suisse d'Audit Interne (ASAI) et fondés sur le nombre d'années de pratique professionnelle dans le domaine de l'audit et les diplômes professionnels reconnus. L'audit interne comprend 3 sections qui regroupent des auditeurs disposant d'une expertise des principaux métiers, fonctions et domaines d'activités de la banque, soit notamment les crédits et le financement du négoce international (*trade finance*), la conformité (*compliance*), la gestion des risques (*risk management*), la gestion des risques de taux et de liquidités (ALM), la comptabilité et le contrôle de gestion, ainsi que l'informatique et les cyber-risques (3 auditeurs certifiés CISA).

4. Direction générale²

4.1 Membres¹

Au 31.12.2019², la direction générale est constituée de six membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont mis au bénéfice de la retraite lorsqu'ils en atteignent l'âge légal, sauf accord préalable entre le membre de la direction générale concerné et le conseil d'administration.



Blaise Goetschin

né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse.
Président de la direction générale (CEO).

Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'Ecole des HEC / Uni Lausanne. 1982, auditeur senior, Pricewaterhouse Genève. 1985, deputy vice president, département Capital Markets Credit Suisse, Zurich. 1988, senior vice president, département CS Corporate Banking, New York. 1990, membre de la direction, responsable de CS Corporate Finance pour les régions de Suisse romande, Berne et Bâle. 1993, head CS Corporate finance : sociétés privées en Suisse. 1995, chef du Service des finances de l'Etat, canton de Vaud. Major ad Armée suisse. 1998, CEO, Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse du groupe basé à New York. 1^{er} octobre 2000, président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève.



Eric Bourgeaux

né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Finance et contrôle des risques (CFO).
Remplaçant du président de la direction générale.

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. De 1981 à 1982, auditeur et consultant auprès de KPMG, Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse, Genève. De 1986 à 1988, directeur d'Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur, puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finance et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} décembre 2000.



Pierrette Jatton Klopfenstein

née le 24 avril 1970, nationalité suisse.
Responsable de la division Genève.

Titulaire d'une licence HEC de l'Université de Lausanne, d'un Brevet fédéral de technicienne en marketing, d'une certification SAQ Conseillère clientèle individuelle et d'un Advanced management diploma de l'Executive School de l'Université de Saint-Gall ES-HSG, Pierrette Jatton Klopfenstein est d'abord active dans le domaine de la prévoyance (auprès de Swiss Life) puis du marketing (BCV). Elle rejoint la BCGE en 2003 en qualité de *product manager*, puis prend la responsabilité du *Business development*. Elle occupe par la suite la direction de différents départements : cheffe Marketing (2007–2011), cheffe Etat-major de la direction générale (2011–2012), cheffe Logistique (2012–2013) puis cheffe du secteur Centre de la division Genève. Elle est nommée membre de la direction générale, responsable de cette même division dès le 1^{er} avril 2018.



Jean-Marc Joris

né le 10 septembre 1968, nationalité belge.
Responsable de la division Organisation, informatique et opérations.²

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de mission au département Information risk management auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head business development, auprès d'ING Baring Private Bank à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la Banque Cantonale de Genève, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Depuis le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation, informatique et opérations.

¹ Aucun membre de la direction générale :

- n'a de fonction permanente de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers;
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.



Yves Spörri

né le 17 septembre 1968, nationalité suisse.
Responsable de la division
Entreprises et clients institutionnels.²

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-agronome de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. De 1994 à 2001, exerce différentes fonctions au sein du département Correspondant Banking de la Bank Kreiss AG à Francfort. En 2001, rejoint la section Relations banques de la Banque Cantonale de Genève en tant que cadre, membre de la direction en 2004; chef du département Institutions financières et collectivités publiques en 2007, responsable de l'unité d'affaires Banques et institutions internationales en 2011. Depuis juillet 2016 responsable de l'unité d'affaires Banques et assurances et du département Multinationales et institutions internationales. En janvier 2017, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises et clients institutionnels.

Nouveaux membres de la direction générale dès le 01.01.2020²



Virginie Fauveau

née le 2 juin 1970, nationalités
suisse et française.
Responsable de la division Entreprises.

Titulaire d'un mastère en ingénierie financière à Paris, à l'ESLSCA, Virginie Fauveau commence son activité professionnelle à la Banque Vernes, une banque d'affaires parisienne. Au bénéfice d'une expérience professionnelle de près de 25 ans principalement auprès d'entreprises familiales et dans plusieurs institutions bancaires en France et en Suisse, notamment à la Banque Lombard Odier et Cie à Genève, elle a développé une expertise de conseil dans la gouvernance, la transmission et le financement d'entreprises. Elle rejoint le département Corporate finance de la BCGE en 2008, avant d'en prendre la responsabilité en 2010 et de devenir la directrice de Capital Transmission (jusqu'au 31.12.2019), filiale de la banque, active dans le *private equity*. En janvier 2020, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises.



Constantino Cancela

né le 11 mai 1956, nationalités suisse et espagnole.
Responsable de la division Asset Management.

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève en 1980. Entre à la Société de Banque Suisse (SBS) à Genève en 1981 en tant que stagiaire et occupe diverses fonctions jusqu'au rang de directeur des affaires commerciales de la SBS en 1991 (corporate banking, corporate lending et clients institutionnels). En 1992 et 1993, il est directeur administratif et financier de Chopard. De retour à la SBS, il est responsable de la clientèle institutionnelle romande puis suisse jusqu'à la fusion avec l'UBS. En 1999, il rejoint un multi family office de Genève, pour y développer l'*asset management*, poste qu'il quitte en 2001 pour la Banque Sarasin en tant que responsable de la clientèle institutionnelle suisse romande. Depuis 2004, au service du groupe BCGE, d'abord en qualité de directeur de la filiale Synchrony Asset Management, puis en tant que chef de l'unité d'affaires BCGE Asset Management et CIO du groupe depuis 2009. A ce titre, il préside le comité de stratégie, le comité de gestion et le comité de sélection de valeurs du groupe. Jusqu'en 2018, il a également été membre du conseil de surveillance de la filiale française de la banque. En janvier 2020, membre de la direction générale, responsable de la division Asset Management nouvellement créée.

Membre ayant fait valoir son droit à la retraite au 31.12.2019



Pierre-Olivier Fragnière

né le 4 juin 1958, nationalité suisse.
Responsable de la division Clientèle internationale
jusqu'au 31.12.2019 (départ à la retraite).²

Titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'employé de banque, option gestion-comptabilité, du diplôme de l'Ecole Professionnelle Commerciale et du diplôme de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS. De 1981 à 1985, adjoint du responsable des affaires de crédits documentaires auprès de BNP, à Genève. De 1986 à 1988, responsable des opérations chez Gatoil, groupe actif dans les domaines du *trading*, raffinage et distribution de pétrole en Suisse et à l'international, à Genève. De 1988 à 1990, chargé de relations auprès de BBL Genève en qualité de spécialiste en affaires pétrolières. De 1990 à 2000, auprès de BNP Genève; dès 1996 chargé du développement de nouveaux marchés dans les pays de l'Est, en Asie et en Afrique, promu au rang de directeur dans le cadre de cette activité. En 2000, rejoint la Banque Cantonale de Genève, chargé de la création et du développement d'une unité spécialisée en financement de négoce international; responsable de l'unité d'affaires Global commodity finance. Depuis mars 2011, membre de la direction générale, responsable de la division Clientèle internationale.

² Voir nouvel organigramme au 1^{er} mars 2020 en pages 12 et 13.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Blaise Goetschin

Président des conseils d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich, Capital Transmission SA, Genève, Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire, Genève. Membre du comité du conseil d'administration et du comité de nominations et rémunération de l'Union des Banques Cantonales Suisses, Bâle. Membre des conseils d'administration de l'Association suisse des banquiers, Bâle, de economiesuisse, Zurich et d'Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre des conseils de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève; de la Fondation Genève Place Financière et de la Fondation H. Dudley Wright, Genève. Membre du comité de la Chambre Genevoise Immobilière.

Eric Bourgeaux

Président de Swiss Public Finance Solutions, Genève. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre des conseils de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon; la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux, France.

Pierrette Jatton Klopfenstein

Trésorière de l'association de développement de Saubraz (changement de fonction en juin 2019 - AG).

Yves Spörri

Membre du conseil d'administration de Dimension SA, Lausanne et du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Membre du conseil d'administration de Dimension Corporate Finance SA, Genève. Président du conseil d'administration de Loyal Finance AG, Zurich.

Jean-Marc Joris : N/A

Virginie Fauveau : N/A

Constantino Cancela : N/A

4.3 Compléments d'information à ajouter par les émetteurs soumis à l'ORAb

La Banque Cantonale de Genève n'est pas soumise à l'ORAb.

4.4 Contrats de management

La banque n'a conclu aucun contrat de management.

5. Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE relève de la compétence de ce dernier; il a été approuvé par le conseil le 17 septembre 2010 et est entré en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2010. Modifié pour la dernière fois le 12 décembre 2019 et est entré en vigueur rétroactivement le 30 avril 2019.

La rémunération des membres du conseil d'administration se base sur leur charge de travail, leurs responsabilités, les risques encourus, la pratique du marché et celle des banques cantonales. Les administrateurs ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations de la BCGE et ne sont pas affiliés à sa Fondation de prévoyance professionnelle.

Rémunération fixe du conseil d'administration

A titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire, majorée d'une indemnité fonctionnelle. Par ailleurs, le conseil peut décider de rémunérer des mandats particuliers confiés à ses membres ou commander des expertises externes; il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000. En 2019, le conseil n'a pas fait usage de ce budget complémentaire.

Plan d'intéressement en actions

En 2019, le conseil d'administration a procédé à une révision du mécanisme de plan d'intéressement. Ainsi, il a renoncé aux deux plans préexistants (ancienneté et participation) au profit d'un seul plan d'intéressement en actions de la banque. Dès 2019, les administrateurs ayant exercé leur mandat pendant une année complète d'assemblée générale à assemblée générale pourront recevoir, par tranche de rémunération de CHF 3'000, quatre actions gratuites conditionnées par l'achat de deux actions à leur prix de marché. Ces titres sont bloqués 5 ans même si le mandat s'est éteint dans l'intervalle.

Ce changement a pour but d'associer mieux encore les administrateurs à la performance à long terme de la BCGE. Il respecte le principe de l'alignement des intérêts de l'actionnariat sur celui des organes dirigeants. Il engendre une légère augmentation de l'enveloppe de rémunération du conseil d'administration.

Rémunération variable du conseil d'administration

Afin de garantir leur indépendance et de promouvoir leur intérêt pour le développement à long terme de la banque, les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération variable.

Politique de rémunération de l'ensemble des collaborateurs

Le règlement relatif à la rémunération du personnel relève de la compétence du conseil d'administration. Le règlement applicable à l'année sous revue a été approuvé par le conseil le 11 novembre 2015.

La rémunération des collaborateurs comprend une rémunération fixe, une rémunération variable non systématique ainsi que des plans d'intéressement en actions. La rémunération fixe occupe une part prépondérante de la rémunération des collaborateurs et est évaluée sur plusieurs critères: *benchmarking*, offre du marché et concurrence notamment. Chaque année, le conseil d'administration décide de l'adaptation de la masse salariale fixe.

L'enveloppe de rémunération variable est décidée chaque année par le conseil d'administration au moment du bouclage des comptes. Elle intègre une enveloppe destinée aux rémunérations variables individuelles et, éventuellement, une enveloppe complémentaire si les résultats de l'année en cours sont en forte croissance par rapport aux trois années précédentes.

Une part des enveloppes variables peut être distribuée en actions dans une proportion pouvant aller jusqu'à 50% dans le cas de l'enveloppe complémentaire. Ces actions sont bloquées pour une durée de cinq à dix ans.

Dans certains métiers du front, comme le *private banking*, le *trade finance*, les crédits ou la banque de réseau, des modèles de rémunération définissant la part variable du salaire, totalement ou partiellement quantitatifs, ont été mis en œuvre. Ils ont été développés en tenant compte des paramètres principaux suivants: défense de l'intérêt du client, reconnaissance de la compétence individuelle ou collective, absence d'incitation à la prise de risque exagérée, rigueur administrative, corrélation entre la rémunération variable et les revenus de la banque. Les rémunérations des fonctions de conformité et de contrôle des états-majors de division ne sont pas subordonnées aux résultats commerciaux des entités qu'elles contrôlent.

Les délais de blocage des actions de la banque acquises par l'ensemble des collaborateurs de la maison-mère, en vertu des plans d'intéressement, et les conditions fiscales qui leur sont liées, sont expliquées dans le tableau ci-après et au point 5.22 des comptes de la maison-mère.

Plan	Critère d'attribution	Description	Durée de blocage ¹
1 Rémunération variable ordinaire	Rémunération variable de minimum CHF 3'000	4 actions gratuites par tranches de CHF 3'000 conditionnées par l'achat de 2 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix
Enveloppe complémentaire	Niveau du résultat annuel consolidé comparativement aux résultats des trois années précédentes	50% en actions pour les membres de la direction générale ² et de la direction, 20% en actions pour les autres collaborateurs	5 ans ³
2 Ancienneté	Dès 3 années d'ancienneté	De 4 à 14 ⁴ actions	5 ans
3 Fidélité	Dès 10 ans d'ancienneté et par tranches de 5 ans	CHF 4'000 en actions	5 ans
4 Participation au capital	Dès une année d'ancienneté	4 actions gratuites conditionnées par l'achat de 4 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix

¹ Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail, à l'exception des collaborateurs dont le contrat de travail s'interrompt par la retraite ou l'invalidité; ils peuvent alors choisir de maintenir le blocage.

² Le conseil d'administration peut décider d'année en année de modifier la clé de répartition entre actions bloquées et liquidités attribuées aux membres de la direction générale.

³ Le blocage est maintenu pour les membres de la direction générale au-delà de la fin du contrat de travail.

⁴ Dès 25 ans d'ancienneté.

Les collaborateurs bénéficient de divers avantages sur certaines prestations de la BCGE. La banque met à leur disposition des prestations sans marge ou avec une faible marge commerciale. Au-delà des montants énoncés dans le règlement du personnel, les conditions clientèle s'appliquent.

Aucun conseiller externe n'a été sollicité pour la mise en œuvre des politiques de rémunération.

Programmes de participation de l'ensemble des collaborateurs

Tous les collaborateurs de la banque, membres de la direction générale inclus, bénéficient de quatre plans d'intéressement qui leur donnent la possibilité d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise. Ces plans prévoient la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées sur cinq à dix ans selon le choix du collaborateur pour certains plans. Lorsque la remise d'actions gratuites implique un achat par le collaborateur, les actions acquises par ce dernier sont bloquées pour la même durée.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration.

Principes de rémunération de la direction générale

La rémunération des membres de la direction générale s'inscrit dans le cadre général de la politique de rémunération de la BCGE. Elle vise à garantir la compétitivité de la banque sur une place financière très développée et lui permettre d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Elle tient compte des responsabilités individuelles, d'une évaluation des performances et s'inscrit dans les réalités du marché.

Les membres de la direction générale perçoivent une rémunération fixe et une rémunération variable; ils ne bénéficient pas de plans d'incentive relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune qui sont ouverts aux autres collaborateurs de la banque. De plus, les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans le cadre de leurs fonctions dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Les contrats de travail des membres de la direction générale stipulent un délai de résiliation de six à douze mois.

La rémunération des membres de la direction générale comporte les éléments suivants:

Rémunération fixe de la direction générale

La rémunération fixe rétribue la mission, les responsabilités de base et l'atteinte des objectifs standards. A l'engagement, cette composante est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire. Par la suite, elle est ajustée en fonction de l'évolution des responsabilités et des performances selon les mêmes règles que celles applicables à l'ensemble des collaborateurs de la banque.

Rémunération variable de la direction générale

La rémunération variable des membres de la direction générale récompense des performances individuelles ou collectives dépassant la mission de base. L'enveloppe globale des rémunérations variables de la direction générale est déterminée par le conseil d'administration. Ce dernier prend sa décision en se référant à un modèle d'évaluation de la performance de la banque, basé sur des critères de rentabilité, de productivité, de compétitivité et de maîtrise du risque. L'enveloppe globale des rémunérations variables est ensuite répartie entre les directeurs généraux en fonction du degré d'atteinte de leurs objectifs individuels et de la performance de leur division. De plus, en cas de résultats de la banque particulièrement favorables, la direction générale reçoit une enveloppe complémentaire non récurrente versée à hauteur de 50% en actions de la banque bloquées sur cinq ans. Cette enveloppe est distribuée si le résultat opérationnel de l'année sous revue est supérieur à la moyenne des deux meilleures années parmi les trois précédentes, ce qui a été le cas en 2019. L'attribution – ou non – de l'enveloppe complémentaire peut donc provoquer une certaine volatilité de la rémunération totale des membres de la direction générale d'une année sur l'autre.

Globalement et en tendance, la part variable des rémunérations de la direction générale ne devrait pas dépasser la part fixe. En 2019, les rémunérations variables, plans d'intéressement inclus, ont représenté entre **41.82%** et **63.75%** de la rémunération totale.

Les rémunérations fixes et variables de chaque membre de la direction générale sont décidées par le conseil d'administration sur proposition du président de la direction générale (à l'exclusion de sa propre rémunération) et préavis du comité Nominations et rémunération.

Comme l'ensemble des collaborateurs de la banque, les membres de la direction générale sont éligibles aux quatre plans d'intéressement présentés plus haut.

5.2. Informations à fournir par les émetteurs soumis à l'ORAb

La banque n'est pas soumise à l'ORAb.

5.3 Informations à fournir par les émetteurs non soumis à l'ORAb

Le rapport de rémunération se trouve à la page 125 point 5.22 du présent rapport.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote ni de clause statutaire prévoyant l'octroi de dérogations pour les représentants institutionnels.

6.1.2 Octroi de dérogation pendant l'exercice

Non pertinent.

6.2 Quorum statutaire

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, la scission, la transformation et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire. Un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins un dixième du capital social peuvent aussi requérir par écrit la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, en indiquant le but poursuivi. Un ou plusieurs actionnaires représentant des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir par écrit, dans un délai de 40 jours avant l'assemblée générale, l'inscription d'un objet à l'ordre du jour en indiquant leur proposition. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur les propositions d'actionnaires de convoquer une assemblée générale extraordinaire, d'instituer un contrôle spécial ou d'élire un organe de révision.

6.5 Inscription au registre des actions

La banque tient un registre des actions et seules les personnes inscrites au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote sont considérées comme actionnaires à l'égard de la banque et peuvent exercer le droit de vote lors de l'assemblée générale. La clôture du registre des actions a lieu en général une vingtaine de jours avant l'assemblée générale. La date exacte est communiquée à la bourse suisse en moyenne deux mois avant une assemblée générale. Il n'y a pas de dérogations prévues.

7. Prises de contrôle et mesures de défense

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

8. Organe de révision externe

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2019.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Alexandre Buga depuis 2019.

8.2 Honoraires de révision

Ces honoraires de révision sont perçus par Deloitte.

	31.12.2019	31.12.2018
Révision groupe BCGE	596'500	776'700
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>544'000</i>	<i>724'200</i>

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés et diverses autres certifications requises, selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2019	31.12.2018
Révision groupe BCGE	66'000	117'500
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>66'000</i>	<i>117'500</i>

Des honoraires supplémentaires de CHF 469'000 non liés à la révision ont été perçus en 2019 par une société du réseau Deloitte (CHF 400'500 en 2018). Ces honoraires concernent majoritairement des travaux dans le cadre de la préparation de relevés fiscaux.

8.4 Instruments d'information sur l'organe de révision externe

Durant l'année 2019, l'organe de révision a été invité à participer partiellement à trois séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à 26 séances avec le comité de Contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de Contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

9. Politique d'information

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication la responsabilité d'en assurer la gestion. Sa responsable lui est directement subordonnée. L'ensemble des actionnaires, de la clientèle et du public dispose du site internet www.bcge.ch et d'une application mobile afin d'accéder à toutes les informations d'intérêt sur le groupe BCGE. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail communication@bcge.ch. Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

La banque s'adresse aussi aux journalistes étrangers ainsi qu'aux analystes financiers, en tant que relais d'information auprès des actionnaires. Elle leur présente la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques lors de la publication des résultats annuels et semestriels. La banque entretient des relations avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de conférences régulièrement organisés dans le courant de l'année. La banque produit des documents et des publications financières et institutionnelles régulières destinées aux investisseurs et aux actionnaires.

Canal	Langue	Fréquence	Forme	Disponibilité
Boîte aux lettres électronique	Fr / En	permanente	N/A	communication@bcge.ch
communiqués de presse	Fr / En / De	ponctuelle	publication & envoi électronique	www.bcge.ch – section institutionnelle "A propos de la BCGE"
Site internet	Fr / En / De	permanente	publication électronique	www.bcge.ch – section institutionnelle "A propos de la BCGE"
Informations financières	Fr / En / De	permanente	publication électronique	www.bcge.ch – section institutionnelle "A propos de la BCGE"
Assemblée générale	Fr	annuelle	événement	
Conférences de presse sur les résultats	Fr	2 x par année	événement	
Rapport annuel	Fr / En Fr	annuelle	publication électronique imprimé	www.bcge.ch – section institutionnelle "A propos de la BCGE" disponible en agences et au siège de la banque
Magazine Dialogue	Fr / En Fr	3 x par année	publication électronique imprimé	www.bcge.ch – section institutionnelle "A propos de la BCGE" disponible en agences et au siège de la banque
Publications institutionnelles	Fr / En	régulière	publication électronique	www.bcge.ch – section institutionnelle "A propos de la BCGE"

Personnes de contact

Communication

Lydia Albrecht (porte-parole)
Tél. +41 (0)22 809 24 03
lydia.albrecht@bcge.ch

Grégory Jaquet (porte-parole adjoint)
Tél. +41 (0)22 809 32 39
gregory.jaquet@bcge.ch
communication@bcge.ch

Analystes financiers

Marc Doerks
Tél. + 41 (0)22 809 34 80
marc.doerks@bcge.ch

Banque et assurances

Boris Bijleveld
Tél. +41 (0)22 809 34 73
boris.bijleveld@bcge.ch

A photograph of two men wrestling on a sandy shore next to a lake, with a forested mountain in the background. The scene is captured in a cinematic style with a cool color palette. The men are in a wrestling stance, leaning forward with their arms around each other's waists. The background features a calm lake reflecting the surrounding environment, a dense forest of evergreen trees, and a rugged, rocky mountain face. The overall mood is one of physical struggle and determination.

ENTREPRISES

SE BATTRE POUR LES ENTREPRENEURS

- Valorisation et transmission
- Financement de l'exploitation et prêt professionnel
- Sécurisation des risques liés aux importations et exportations
- Solutions sur mesure pour investisseurs institutionnels
- Salle des marchés

Commentaires sur les comptes du groupe

Niveau record de la rentabilité et du dividende

66

La Banque Cantonale de Genève a enregistré d'excellents résultats en 2019. Le résultat opérationnel est à un niveau record à CHF 165.4 millions soutenu par l'ensemble des métiers. Le bénéfice net progresse de 6.2% à CHF 96.8 millions. Le chiffre d'affaires dépasse CHF 420 millions, les prêts hypothécaires (à CHF 11.7 milliards, +2.6%) progressent de manière ciblée et les actifs gérés et administrés franchissent le seuil des CHF 30.4 milliards (+13.9%).

La productivité correspond à celles des meilleures banques suisses universelles avec activités internationales, comme l'indique le *cost income ratio* de 56.9%. Les charges d'exploitation courantes sont contenues. Ceci permet d'engager plus de moyens pour élargir l'offre de prestations en faveur des entreprises et des particuliers, y compris

dans le *digital banking*. La profitabilité, exprimée par le résultat opérationnel sur les fonds propres, est de 10.1% et se compare favorablement avec les pairs.

Les principaux indicateurs de performance sont à haut niveau

Le résultat opérationnel s'accroît de CHF 4 millions et atteint CHF 165.4 millions, alors que le bénéfice net, en hausse de 6.2%, s'établit à CHF 96.8 millions. Les produits d'exploitation, en hausse de 2.7%, positionnent la banque dans le haut du tableau des banques comparables. Les charges d'exploitation sont maîtrisées grâce à une productivité élevée. La banque est créatrice nette d'emplois (+20) avec un effectif de 833 collaborateurs (ou 780.4 en équivalent plein temps).

La marge nette d'intérêts, en léger recul, reste robuste compte tenu d'éléments techniques, notamment une allocation de CHF 6.3 millions à la provision pour "crédits sains". La part des

Principaux chiffres consolidés de l'année 2019

Résultats, en CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2018	Variation 2019 vs 2018	
Produits d'exploitation	420'328	409'423	10'905	2.7%
Charges d'exploitation	239'295	232'025	7'270	3.1%
Résultat opérationnel	165'378	161'317	4'061	2.5%
Bénéfice net	96'814	91'159	5'655	6.2%
ROE (rendement du capital)	5.9%	5.9%	1 point de base	0.1%
Dividende	7.5%	6.8%	70 points de base	10.3%

Bilan et volumes, en CHF 1'000

Total du bilan	24'919'240	23'033'833	1'885'407	8.2%
Créances hypothécaires	11'678'303	11'387'669	290'634	2.6%
Actifs gérés et administrés	30'402'606	26'688'019	3'714'587	13.9%
Fonds propres	1'666'736	1'569'922	96'814	6.2%
Ratio des fonds propres <i>tier 1</i>	15.08%	14.67%	41 points de base	2.8%
Ratio des fonds propres réglementaires disponibles	16.09%	15.63%	46 points de base	2.9%
Effectifs (équivalents 100%)	780.4	761	20	2.6%

commissions de 28.7% au chiffre d'affaires démontre une diversification offensive des sources de revenus et des risques. La part des revenus en EUR et USD se monte à 30.3% du chiffre d'affaires, autre signal d'une saine diversification du portefeuille de métiers et du périmètre d'intervention.

Facteur de succès de l'économie genevoise

La banque octroie un total de CHF 17 milliards de crédits aux entreprises et aux particuliers, en hausse de 2.5% en 2019. Les créances hypothécaires progressent de façon ciblée à CHF 11.7 milliards et représentent 47% du total du bilan. Cette proportion atteste de la diversification efficiente du bilan de la banque. Les crédits aux entreprises et aux collectivités publiques augmentent de CHF 131 millions (à CHF 5.3 milliards). Depuis le 1^{er} janvier 2019, 184 entreprises ont rejoint les rangs de ses clients, soit près de 20'000 entreprises.

Les actifs gérés et administrés franchissent le seuil des CHF 30 milliards

Les fonds gérés et administrés progressent pour s'établir à CHF 30.4 milliards, répartis de manière presque égale entre la clientèle privée et institutionnelle. Cette dernière renforce sa dimension nationale avec l'acquisition de Loyal Finance AG, Zurich. Les activités de *private banking* se renforcent avec plus de 600 nouveaux mandats de gestion de la gamme Best of. Les fonds de placement progressent également et atteignent le palier des CHF 3.1 milliards (+20.3%), reflet du succès et de la bonne diffusion de la marque Synchrony Funds.

Progression soutenue des fonds propres

La croissance des fonds propres est de CHF 96.8 millions sur l'année (+6.2%), ce qui les porte à CHF 1.67 milliard. CHF 962 millions de fonds propres supplémentaires ont été créés depuis 2005. La BCGE appartient au cercle des banques bien capitalisées et sûres. Début février 2020, l'agence Standard & Poor's a élevé la perspective du *rating* de la banque à A+/positive/A-1.

352 nouveaux actionnaires

L'élargissement du cercle de l'actionariat privé et institutionnel de la banque témoigne de son crédit et de son attractivité. Le nombre de particuliers et d'entreprises qui ont rejoint le cercle de ses actionnaires progresse (+352 personnes ou entités). Au 31 décembre 2019, la banque enregistre 14'833 actionnaires (contre 14'481 à fin 2018). A ces chiffres s'ajoutent notamment plusieurs centaines d'actionnaires qui ont déposé près de 938'000 titres dans d'autres établissements. L'actionariat est bien diversifié (83% des actionnaires connus de la banque détiennent entre 1 et 50 actions). 77% des collaborateurs sont actionnaires et détiennent 2.7% du capital de la banque.

La capitalisation boursière s'élève à CHF 1.4 milliard

La capitalisation boursière de la banque progresse régulièrement depuis 4 ans, se rapprochant d'année en année du montant des fonds propres dont elle représente 83% au 31.12.2019. Le titre BCGE possède ainsi une marge de progression importante si l'on prend en compte sa valeur intrinsèque (valeur nette des actifs).

Nouvelle hausse du dividende

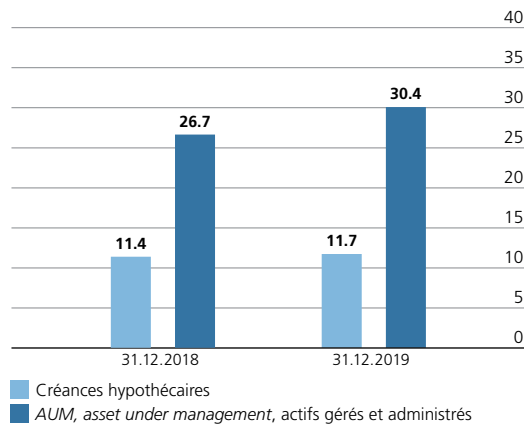
Le dividende proposé à l'assemblée générale est de CHF 3.75, soit une hausse de 10%. La contribution de valeur aux collectivités publiques, principalement l'Etat et les communes genevoises, au titre de l'exercice 2019, impôts et dividendes notamment, se monte à CHF 65 millions en hausse de 10%.

Priorités stratégiques 2020

La banque se développe actuellement sur six axes stratégiques prioritaires résumés à la page 10 du présent rapport.

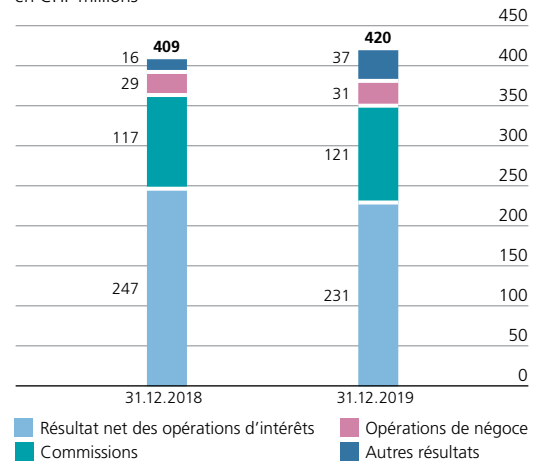
Evolution des créances hypothécaires et des AUM

en CHF milliards



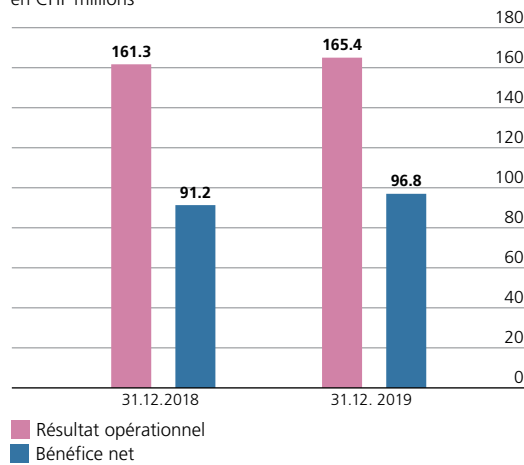
Evolution des revenus

en CHF millions



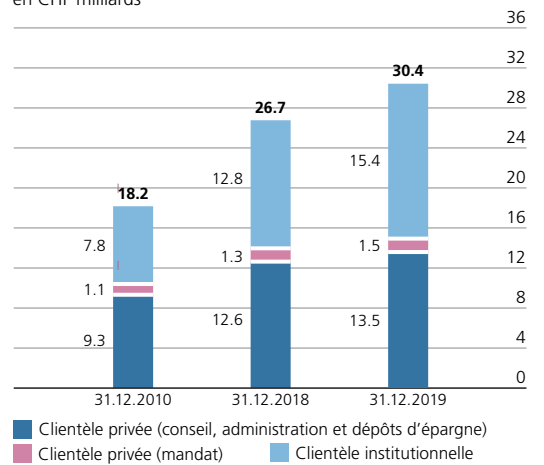
Evolution du résultat opérationnel et du bénéfice net

en CHF millions



Evolution des fonds gérés et administrés

en CHF milliards



Perspectives 2020

La banque entend poursuivre son expansion commerciale malgré une conjoncture en ralentissement. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux demandes de l'économie genevoise et suisse.

- **La croissance des affaires à forte valeur ajoutée et la fidélité de sa clientèle confirment le positionnement stratégique favorable de la BCGE.**
- **La solidité financière de la banque en fait une adresse de dépôt sûre et stable.**
- **La banque s'attend à la persistance de taux bas et à une volatilité croissante des marchés, des phénomènes susceptibles d'influencer sa marge d'intérêts et ses revenus de commissions.**
- **L'augmentation des crédits restera modérée en raison de la réglementation sur les fonds propres et du volant anticyclique.**
- **La banque accentue le développement de ses affaires moins consommatrices de fonds propres (*private banking, asset management, fonds, fusions-acquisitions, conseils en ingénierie financière*).**

Pour l'ensemble de l'année 2020, la banque table sur un niveau de rentabilité opérationnelle proche de celui de 2019, sous réserve de l'évolution de la situation, en raison notamment de la crise liée au coronavirus.



Gilbert Probst
Président du conseil d'administration



Eric Bourgeaux
Chief financial officer

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de

Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur l'audit du Groupe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (pages 77 à 106) de la Banque Cantonale de Genève et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidés et l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe ».

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Eléments clés de l'audit

Evaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance des crédits

Les valeurs comptables des créances à la clientèle et des créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 5,428 mios et à CHF 11,683 mios sur un total de bilan de CHF 24,919 mios, soit respectivement 22% et 47% au 31 décembre 2019.

Ces totaux de crédits sont présentés nets des corrections de valeur, constituées pour CHF 86,818 et incluant un correctif de valeur pour les risques latents. L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction sur le niveau et le moment de la comptabilisation des corrections de valeurs. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Nous vous renvoyons aux pages 83 à 85 et au tableau 5.02 de l'annexe aux comptes annuels à la page 89 pour de plus amples informations.

Procédures d'audit

Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles relatifs au processus d'octroi des crédits, aux processus de suivi des crédits, ainsi qu'aux processus d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).

Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles qui ont notamment consisté à :

- Tester sur base d'échantillonnage les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés par la Banque comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ;
- Revoir les hypothèses retenues par la Groupe pour les corrections de valeur et les dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque accru de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeur ;
- Évaluer le degré de jugement appliqué par le Groupe et vérifier que les corrections de valeur ont été approuvées conformément aux compétences internes ; Envoyer des instructions d'audit et obtenir une confirmation sur les montants de correctifs de valeur.
- Envoyer des instructions d'audit et obtenir une assurance sur les montants de crédits à la clientèle et aux correctifs de valeur ;
- Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre d'importants dossiers de recouvrement en 2019 ;
- Suivre l'évolution des principaux dossiers significatifs et risqués identifiés par la Banque et vérifier la correcte comptabilisation de ces corrections de valeur.

Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance des crédits.

Evaluation de la provision pour litiges

De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque de jugement de la part de la Direction.

Nous vous renvoyons à la page 87 et au tableau 5.16 de l'annexe aux comptes annuels à la page 96 pour de plus amples informations.

Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles clefs pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges y relatives.

Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

- Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ;
- Avoir des entretiens avec le Responsable juridique et la Direction au sujet des litiges ouverts et significatifs ;
- Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs ;
- Envoyer des instructions d'audit et obtenir une assurance sur les provisions pour litiges ;
- Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2019 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels ;
- Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions.

Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.

Autres informations du rapport de gestion

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du Groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques et les exigences légales.

Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Deloitte SA

Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Morin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 20 février 2020

Comptes consolidés 2019 et annexes

Groupe BCGE

Chiffres-clés essentiels réglementaires en matière prudentielle	76
Positions du bilan et des opérations hors bilan	77
Positions du compte de résultat	78
Présentation du tableau des flux de trésorerie	79
Présentation de l'état des capitaux propres	80
Présentation synoptique	81
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	81
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	82
3. Contrôle des risques	84
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés	88
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	88
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	89
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	90
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	90
5.05 Répartition des immobilisations financières	91
5.06 Présentation des participations	91
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	92
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	92
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	93
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	93
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	93
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	93
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	94
5.14 Présentation des produits structurés émis	94
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	95
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	96
5.17 Présentation du capital social	96

5.18	Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	97
5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	97
5.20	Indications des participants significatifs	98
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	98
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663b ^{bis} CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés	99
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	99
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	100
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	101
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	101
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	102
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	103
5.29	Répartition des crédits par engagement	103
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	103
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	103
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	103
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	104
5.34	Répartition des charges de personnel	104
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	104
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	104
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	104
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	105
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	106
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	106

Chiffres-clés essentiels réglementaires en matière prudentielle

Consolidé

Fonds propres pris en compte en CHF 1'000		2019	2018
1	Fonds propres de base durs (CET1 ¹)	1'633'130	1'540'546
2	Fonds propres de base (T1 ²)	1'857'920	1'738'936
3	Fonds propres totaux	1'981'870	1'853'710

Positions pondérées en fonction des risques (RWA³) en CHF 1'000		2019	2018
4	RWA ³	12'282'103	11'857'663
4a	Exigences minimales de fonds propres	982'568	948'613

Ratios de fonds propres basés sur les risques en % des RWA ³		2019	2018
5	Ratio CET1 ¹	13.3%	13.0%
6	Ratio de fonds propres de base	15.1%	14.7%
7	Ratio de fonds propres globaux	16.1%	15.6%

Exigences en volants en CET1¹ en % des RWA ³		2019	2018
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.5%	1.9%
9	Volant anticyclique (art. 44a OFR ⁴) selon le standard minimal de Bâle	–	–
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national	–	–
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 ¹	2.5%	1.9%
12	CET1 ¹ disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 ¹ affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC ⁵)	8.1%	7.6%

Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR⁴ en % des RWA ³		2019	2018
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR ⁴	4.0%	4.0%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR ⁴)	0.6%	0.6%
12c	Ratio-cible en CET1 ¹ (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR ⁴	8.4%	8.4%
12d	Ratio-cible en T1 ² (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR ⁴	10.2%	10.2%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR ⁴	12.6%	12.6%

Ratio de levier Bâle III		2019	2018
13	Engagement global	25'815'100	23'760'340
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.2%	7.3%

Ratio de liquidités (LCR⁶)		2019	2018
15	Numérateur du LCR ⁶ : somme des actifs liquides de haute qualité	5'461'317	4'311'477
16	Dénominateur du LCR ⁶ : somme nette des sorties de trésorerie	3'656'844	3'559'103
17	Ratio de liquidités, LCR ⁶	149%	121%

¹ Common equity tier 1.

² Tier 1.

³ Risk weighted assets.

⁴ Ordonnance sur les fonds propres.

⁵ Total loss-absorbing capacity.

⁶ Liquidity coverage ratio.

L'intégralité des *Exigences de publication liées aux fonds propres* sera disponible sur le site de la banque au plus tard le 30.04.2020 (www.bcge.ch – section institutionnelle "A propos de la BCGE"). La banque applique l'approche standard internationale, également connue sous l'abréviation AS-BRI, pour les publications réglementaires de risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

En cas de variation de la courbe des taux d'intérêt, la valeur de marché des fonds propres de la banque oscillerait entre CHF –155.8 millions (en cas de hausse des taux de 100 points de base) et CHF 170.4 millions (en cas de baisse des taux de 100 points de base). L'impact sur les revenus varierait de respectivement CHF 4.3 millions et CHF –9.5 millions, avec un taux plancher de référence à 0% pour les prestations de la clientèle.

Positions du bilan et des opérations hors bilan

Consolidé

Actifs	Notes	31.12.2019 en CHF 1'000	31.12.2018 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Liquidités	5.23	4'746'110	3'410'649	1'335'461
Créances sur les banques	5.23	475'895	464'007	11'888
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	–	49'205	–49'205
Créances sur la clientèle	5.23	5'346'513	5'215'130	131'383
Créances hypothécaires	5.23	11'678'303	11'387'669	290'634
Opérations de négoce	5.03	50'717	60'782	–10'065
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	16'756	12'716	4'040
Immobilisations financières	5.05	1'956'852	1'883'422	73'430
Comptes de régularisation		28'236	28'887	–651
Participations	5.06	60'702	61'450	–748
Immobilisations corporelles	5.08	121'584	121'878	–294
Valeurs immatérielles	5.09	795	–	795
Autres actifs	5.10	436'777	338'038	98'739
Total des actifs		24'919'240	23'033'833	1'885'407

Total des créances subordonnées		23'969	25'301	–1'332
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		–	–	–

Passifs

Engagements envers les banques	5.23	3'275'195	2'526'459	748'736
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	544'762	481'086	63'676
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	14'948'006	14'644'276	303'730
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	1'159	2'379	–1'220
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	8'010	4'277	3'733
Obligations de caisse	5.23	2'180	2'540	–360
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	4'016'855	3'411'255	605'600
Comptes de régularisation		115'890	101'546	14'344
Autres passifs	5.10	328'257	277'603	50'654
Provisions	5.16	12'190	12'490	–300
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	245'000	215'000	30'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	–
Réserve issue du capital		319'859	318'299	1'560
Réserve issue du bénéfice		676'887	615'104	61'783
Réserve de change		–19'642	–16'434	–3'208
Propres parts du capital		–12'593	–13'206	613
Intérêts minoritaires au capital propre		411	–	411
Bénéfice / perte (résultat de la période)		96'814	91'159	5'655
<i>dont: part des intérêts minoritaires au bénéfice consolidé</i>		25	–	25
Total des passifs		24'919'240	23'033'833	1'885'407

Total des engagements subordonnés	5.15	442'355	308'390	133'965
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	442'355	308'390	133'965

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.28	1'104'078	889'735	214'343
Engagements irrévocables	5.02	834'957	729'606	105'351
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	163'858	153'518	10'340
Crédits par engagement	5.29	51'244	78'989	–27'745

Positions du compte de résultat Consolidé

78

Résultat des opérations d'intérêts	Notes	31.12.2019 en CHF 1'000	31.12.2018 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	291'258	281'949	9'309
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		74	64	10
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		9'010	17'848	-8'838
Charges d'intérêts		-61'123	-57'962	-3'161
Résultat brut des opérations d'intérêts		239'219	241'899	-2'680
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-8'051	5'299	-13'350
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		231'168	247'198	-16'030

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		50'777	48'393	2'384
Produits des commissions sur les opérations de crédit		40'889	37'352	3'537
Produits des commissions sur les autres prestations de service		38'087	38'466	-379
Charges de commissions		-9'309	-7'499	-1'810
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		120'444	116'712	3'732

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	31'429	29'228	2'201
--	------	--------	--------	-------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		16'054	6'622	9'432
Produits des participations		14'250	10'576	3'674
Résultat des immeubles		945	1'199	-254
Autres produits ordinaires		7'950	6'799	1'151
Autres charges ordinaires		-1'912	-8'911	6'999
Sous-total autres résultats ordinaires		37'287	16'285	21'002

Total des produits d'exploitation **420'328** **409'423** **10'905**

Charges d'exploitation

Charges de personnel	5.34	-147'973	-144'088	-3'885
Autres charges d'exploitation	5.35	-91'322	-87'937	-3'385
Sous-total charges d'exploitation		-239'295	-232'025	-7'270

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-15'400	-15'983	583
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-255	-98	-157

Résultat opérationnel **165'378** **161'317** **4'061**

Produits extraordinaires	5.36	70	2	68
Charges extraordinaires	5.36	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-30'000	-35'000	5'000
Impôts	5.39	-38'634	-35'160	-3'474

Bénéfice / perte (résultat de la période) **96'814** **91'159** **5'655**
dont: part des intérêts minoritaires au bénéfice semestriel groupe 25 - 25

Présentation du tableau des flux de trésorerie

Consolidé

(en CHF 1'000)

	2019		2018	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne) :				
Résultat de la période	96'814	–	91'159	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	30'000	–	35'000	–
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	15'400	–	15'983	–
Provisions et autres corrections de valeur	–	300	–	1'218
Délimitations actives	651	–	1'032	–
Délimitations passives	14'344	–	17'257	–
Autres positions	–	48'085	8'578	–
Dividende de l'exercice précédent	–	24'480	–	20'880
Attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	4'896	–	4'176
Solde	–	79'448	–	142'735
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres :				
Ecritures par les réserves	–	1'237	–	557
Modification des propres titres de participation	613	–	–	2'823
Solde	624	–	3'380	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles :				
Participations	434	–	–	379
Autres immobilisations corporelles	–	14'687	–	7'692
Valeurs immatérielles	–	900	–	–
Solde	15'153	–	8'071	–
Flux de fonds de l'activité bancaire :				
Opérations à moyen et long terme (supérieures à 1 an) :				
Engagements envers les banques	–	95'887	85'241	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'556	–	696	–
Obligations de caisse	–	360	–	1'503
Emprunts	253'600	–	–	199'800
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	352'000	–	179'000	–
Créances sur les banques	20	–	–	282
Créances sur la clientèle	–	153'165	–	156'302
Créances hypothécaires	–	290'634	–	402'308
Immobilisations financières	–	71'490	–	73'092
Opérations à court terme :				
Engagements envers les banques	844'623	–	–	100'700
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	63'676	–	–	1'760
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	302'174	–	94'791	–
Engagements résultant d'opérations de négoce	–	1'220	1'334	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'733	–	315	–
Créances sur les banques	–	11'908	302'635	–
Créances résultant d'opérations de financement de titres	49'205	–	530'795	–
Créances sur la clientèle	21'782	–	–	352'062
Opérations de négoce	10'065	–	–	5'233
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	4'040	2'414	–
Immobilisations financières	–	1'940	–	60'347
Etat des liquidités				
Liquidités	–	1'335'461	24'884	–
Solde	63'671	–	131'284	–
Totaux des soldes	79'448	79'448	142'735	142'735

Présentation de l'état des capitaux propres Consolidé

(en CHF 1'000)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital (poste négatif)	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	318'299	706'263	215'000	-16'434	-13'206			1'569'922
Acquisition de propres parts au capital						-6'944			-6'944
Aliénation de propres parts au capital						8'820			8'820
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital		1'263				-1'263			-
Différences de change					-3'208				-3'208
Dividendes et autres distributions		297	-24'480						-24'183
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)			-4'896						-4'896
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				30'000					30'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves							411		411
Bénéfice /Perte (résultat de la période)								96'814	96'814
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	319'859	676'887	245'000	-19'642	-12'593	411	96'814	1'666'736

Présentation synoptique

Consolidé

1. Raison sociale, forme juridique, siège et but

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale Banque Cantonale de Genève. Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle régionale et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoine ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

La banque entend développer ses activités commerciales malgré un contexte financier national et international incertain. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.

Rapport d'activité

La partie commerciale du rapport d'activité est indiquée dans le chapitre *Commentaires sur les comptes du groupe*. La banque publie l'adéquation des fonds propres dans le document *Exigences de publication liées aux fonds propres*, selon les normes Bâle III et applique l'approche standard suisse pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Effectif du personnel	31.12.2019	31.12.2018
En équivalent plein temps	780.40	760.60
En équivalent plein temps moyen	772.84	751.30
Effectif	833.00	811.00
Effectif moyen	824.25	800.80

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2018/3 sur l'*outsourcing*-banques. Les mandats confiés à Swisscom concernent principalement les opérations de paiement et sur titres – ce qui permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses – l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

En février 2018, une initiative populaire cantonale constitutionnelle, intitulée "La BCGE doit rembourser les 3.2 milliards prêtés par l'Etat!" a été lancée. Après avoir recueilli un nombre de signatures suffisant, cette initiative a été déclarée nulle par arrêté du Conseil d'Etat en février 2019. Les initiants ont recouru contre cette décision. Par arrêté du 6 février 2020, la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice de la République et canton de Genève a rejeté le recours.

Aucun événement extraordinaire n'a eu lieu en 2019.

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture concernant directement la banque, hormis la survenance de la pandémie COVID-19.

Convention avec l'actionnaire principal

L'article 33 ch. 5 des statuts de la banque, adopté lors de l'assemblée générale du 3 mai 2005, concrétise le régime de remboursement des avances consenties par l'Etat de Genève à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque Cantonale de Genève au début des années 2000. La banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés). A la suite de la dissolution de la fondation, le Conseil d'Etat a fixé, par arrêté du 21 octobre 2011, le montant des avances restant à rembourser par la banque à CHF 370'661'634 au 31 décembre 2009. Au titre de l'exercice 2019, un montant de CHF 5.4 millions sera payé pour autant que la proposition de dividende du conseil d'administration à l'assemblée générale soit adoptée. Dans ce cas, un montant total de CHF 43.6 millions aura été remboursé depuis 2009, portant ainsi le total des remboursements opérés par la banque à CHF 71.1 millions, depuis son assainissement en 2000.

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont préparés sur la base du *Code des obligations*, de la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution ainsi que de la circulaire Finma 2015/1 sur les prescriptions comptables pour les banques (PCB).

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les sociétés dont la consolidation présente une importance significative.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison-mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison-mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève, Genève	24'742'218
Capital Transmission SA, Genève	45'991
Investissements Fonciers SA, Lausanne	21'638
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	11'674
Loyal Finance AG, Zurich	1'213
Dimension Corporate Finance SA, Genève	1'180
Dimension SA, Lausanne	856
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	871'487
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	54'198
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	37'828
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	75
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	7

Méthode de consolidation du groupe

• Consolidation du capital

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne *purchase method*. Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que

détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique Valeurs immatérielles et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée maximum de 10 ans.

• Opérations réciproques

Les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

• Traitement des différences de conversion des monnaies étrangères

Les éléments de l'actif, des fonds étrangers du bilan et les amortissements d'immobilisations corporelles des entités domiciliées hors de Suisse, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat de ces entités, hormis les amortissements d'immobilisations corporelles, sont convertis en CHF aux cours moyens des cours de clôture des douze mois de l'année. Les fonds propres de ces entités sont convertis aux cours moyens historiques de chaque position du bilan. Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique Réserve de change.

Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres parts du capital et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2019	Cours au 31.12.2018
Dollar américain	1	0.9648	0.9841
Euro	1	1.0843	1.1264
Livre sterling	1	1.2749	1.2584
Yen	100	0.8892	0.8944

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique Résultat des opérations de négoce.

Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les sûretés remises en garanties sont évaluées de manière prudente, systématique et périodique, en appliquant des principes uniformes et en se basant, sauf exception, sur une valeur de marché. Dans le cadre des biens immobiliers, la banque évalue ceux-ci soit à l'aide d'un système expert (approche hédoniste), soit par des expertises internes pour les objets atypiques ou de luxe, ou soit, pour les biens de rendements, par une actualisation des *cash flows* futurs.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous provisions en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les opérations de créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres ou anciennement les opérations de mises/prises en pension de titres (*repurchase and reverse repurchase agreements*) sont comptabilisées comme suit:

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan.

Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Opérations de négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées au cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres parts du capital sont comptabilisées, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée Propres parts du capital. Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués à la Réserve issue du capital.

Opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de marché. Les opérations de couverture sont évaluées de la même manière que les éléments couverts et le résultat est inscrit dans la même rubrique comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit:

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	5 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans selon leur durée de vie

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

Engagements envers les banques

Les engagements envers les banques sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Tous les engagements résultant de dépôts de la clientèle non bancaire sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués soit à leur valeur de marché, soit au moyen d'un modèle d'évaluation en fonction du type d'instruments financiers dérivés, dans les rubriques Valeur de remplacement positive/négative d'instruments financiers dérivés et sont comptabilisés en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir:

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couverture, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Provisions

Les provisions comprennent celles qui sont destinées à la couverture des risques nécessaires à l'exploitation, les provisions pour risques de défaillance du hors bilan ainsi que les provisions pour impôts latents.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique Variation des réserves pour risques bancaires généraux dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels enregistrent notamment les engagements de couverture de crédit émis sous forme d'engagements par aval, par cautionnement et par garantie.

Engagements irrévocables

Les engagements irrévocables portent sur l'octroi de crédits ou d'autres prestations qui ne sont pas utilisés à la date de bilan, mais qui sont octroyés de manière définitive. Les engagements de versement dans le cadre de la garantie des dépôts sont comptabilisés dans cette rubrique.

Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Les engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires pour les actions et autres titres de participations sont enregistrés dans cette rubrique.

Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

3. Contrôle des risques

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. La direction générale veille à son application dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques pour la maison-mère et pour les filiales lui permettant de mesurer, de suivre, de gérer et de contrôler les risques encourus.

Le conseil d'administration pratique une analyse trimestrielle des risques principaux du groupe. Cette analyse prend en compte diverses sources à disposition du Contrôle des risques et est revue régulièrement lors du comité des risques et en direction générale.

Principes directeurs

Des enveloppes de risques par type d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation ciblée et maîtrisée des fonds propres et assurent une diversification des risques pris. De la même manière, et en respect des dispositions réglementaires, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques. La direction générale contrôle l'ensemble des risques par une supervision constante des activités et par un suivi opéré par des comités spécifiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque assumée dans sa division; il prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et/ou leur réduction.

Un contrôle des risques indépendant des unités opérationnelles génératrices de revenus est pratiqué dans toute la banque. Ainsi, les départements Contrôle des risques et Conformité renforcent le contrôle régulier des unités de front et des unités de contrôle spécialisées. Leur rôle est d'analyser, d'évaluer, de contrôler et d'informer les comités dédiés des impacts financiers, légaux et de *compliance* découlant de l'exposition aux risques

de tout genre, en prenant soin de l'exhaustivité et de l'appréciation objective des risques encourus et des risques potentiels affectant la banque.

La BCGE appartient à la catégorie 3 définie par la circulaire Finma 2011/2, notamment avec un bilan dépassant les CHF 15 milliards. La Finma a fixé le seuil de 12% de couverture en fonds propres pour cette catégorie auquel est ajouté le volant anticyclique.

Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe est déclinée sur les principes de gestion de la banque à Genève afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisées des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques au sein de la division Finance consolide les positions globales du groupe. La diffusion des rapports et leur revue systématique avec les divisions de front durant les comités de risques et *asset and liability management (ALM)* formalisent l'efficacité de la démarche globale.

Les résultats sont communiqués régulièrement à la direction générale et au conseil d'administration.

Typologie des risques

• Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie représentent les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système précis de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation.

Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Le comité des crédits examine certaines demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garanties ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux.

Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est notamment définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans tous les cas, des indices de risques nouveaux engendrent des analyses spécifiques des dossiers de crédit concernés.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés.

Des modèles de *ratings* sont fournis par un système dédié et utilisé en commun par une douzaine de banques cantonales et d'autres instituts d'envergure. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, le cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier à la section Workout ou au département Contentieux.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

En complément des correctifs de valeur individuels, la banque constitue des correctifs de valeur pour risques latents. La constitution de correctifs de valeur pour risques latents est réalisée en mesurant les expositions crédits en risque pondéré, en les regroupant dans des portefeuilles homogènes et multipliés par leur coefficient de défaut. En cas d'utilisation, la reconstruction du montant ponctionné est reconstituée linéairement, mais au maximum sur 5 ans et débute l'année fiscale suivant la ponction. L'utilisation par la direction générale des correctifs est possible dès que les dotations aux risques dépassent le double du risque annuel.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifiques.

La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est suivi avec son *rating*, ses limites et ses encours.

Les analyses par type de produits traités complètent cette surveillance.

• Concentration des risques

Les risques importants (gros risques selon l'art. 95 OFR) sont contrôlés constamment et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration, ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupe économique. Dans un souci de prévention, une attention accrue est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant et un avis est transmis

immédiatement à la hiérarchie si on s'approche de valeurs limites. Des simulations sont effectuées systématiquement a priori lorsque des opérations d'envergure sont proposées.

- **Risques de marché**

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* du département Marchés financiers et trésorerie. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*). Par ailleurs, le comité *ALM* (*asset and liabilities management*) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contrôle le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Le comité *ALM* suit et contrôle tous les risques financiers.

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont:

- **Risques de taux**

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. L'exposition aux risques de taux provient de la non-congruence des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la banque. Les produits bancaires sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire. Des simulations dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la direction générale. Conformément aux prescriptions

légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

- **Risques de change**

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêts et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie ainsi que des transactions, sont centralisés et gérés de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.

- **Risques de liquidité**

Les limites de prêts accordés à d'autres banques sont contrôlées avec une précaution renforcée en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été largement remplacés par des placements de type *repurchase agreement*. Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires se poursuit avec certaines banques partenaires ainsi que des collectivités publiques suisses, dans le respect de limites strictes. La BCGE continue ses mesures de grande prudence en conservant des liquidités abondantes et en gérant un portefeuille obligataire largement diversifié et pouvant être mis en pension (*sale and repurchase agreements*), permettant en tout temps de trouver des facilités de crédits avec de nombreuses contreparties. Le cadre d'investissement des obligations inscrites dans la rubrique des immobilisations financières est limité entre les notes AAA et, au minimum, A- ou équivalent.

La banque gère le risque de liquidité en surveillant l'exposition à l'aide d'un échéancier des positions du bilan, de la structure du bilan et en calculant les ratios réglementaires *liquidity coverage ratio* (*LCR*) et le *net stable funding ratio* (*NSFR*). Elle le gère également de manière dynamique, en modélisant les croissances des affaires et des refinancements nécessaires. Dans le cadre de son comité *ALM*, la banque surveille le risque de liquidité dans le cadre de limites fixées par le conseil d'administration.

- **Risques de cours sur actions**

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeur des positions sur actions ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

- **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques. La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels s'appuie sur une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents en vue d'une amélioration continue du dispositif de contrôle interne et d'une meilleure anticipation des problèmes potentiels. Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque veille au respect des procédures ainsi qu'à l'analyse des flux d'informations.

- **Risques de non-conformité**

Le risque de non-conformité (*compliance*) correspond aux manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires ainsi que les pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant notamment une veille des réglementations relatives aux activités transfrontalières, à la fiscalité au niveau international et en fonction du lieu de résidence de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment, au financement du terrorisme, aux sanctions internationales et à la fraude. Elle s'assure que les activités de la banque ainsi que ses directives internes soient conformes à ces réglementations.

- **Risques juridiques**

L'unité d'affaires Juridique est rattachée à la direction générale jusqu'au 31.01.2020. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Elle intervient ainsi dès qu'un risque est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier. Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous Provisions.

- **Autres risques**

La section de contrôle interne continue d'intensifier ses activités en matière de contrôle des fraudes.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger notamment des variations de taux d'intérêt. Ces opérations de couverture qui sont comprises dans la notion de *hedge accounting* sont décidées dans le cadre de la gestion du bilan (*asset and liability management*), elles sont évaluées de manière analogue à l'opération couverte et sont exclusivement traitées avec des contreparties externes. Dans le cas des opérations enregistrées au bilan, dont la valeur est enregistrée à la valeur nominale, la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés est neutralisée sous les rubriques correspondantes.

- **Relation économique entre opérations de base et opérations de couverture**

A la conclusion d'une opération de couverture, la relation économique est établie entre l'instrument financier et l'opération de base concernée. La valorisation des positions évolue inversement afin de réduire l'exposition.

La documentation fait état en particulier des objectifs et de la stratégie de gestion du risque lié à la transaction de couverture ainsi que de la méthode d'appréciation de l'effectivité. La relation économique entre l'opération de base et les opérations de couverture est appréciée régulièrement de façon prospective.

- **Mesure de l'effectivité de couverture**

L'effectivité de la relation de couverture est mesurée à l'aide de l'opération de base ou de la macrocouverture du portefeuille dans son ensemble et réexaminée régulièrement. Les opérations dont la relation de couverture n'est plus effective ou partiellement seulement, sont affectées au résultat du négoce. Aucune absence d'effectivité n'a été observée en 2019.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés

Consolidé

88

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

	31.12.2019	31.12.2018
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	–	49'205
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	544'762	481'086
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	552'831	494'792
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	<i>552'831</i>	<i>494'792</i>
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises de pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	51'343
<i>dont titres remis à un tiers en garantie</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
<i>dont titres aliénés</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en CHF 1'000)

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	999'947	887'979	3'539'971	5'427'897
Créances hypothécaires	11'683'227	–	–	11'683'227
<i>Immeubles d'habitations</i>	9'591'944	–	–	9'591'944
<i>Immeubles commerciaux</i>	1'457'404	–	–	1'457'404
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	330'849	–	–	330'849
<i>Autres</i>	303'030	–	–	303'030
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2019	12'683'174	887'979	3'539'971	17'111'124
31.12.2018	12'254'472	864'918	3'576'661	16'696'051
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2019	12'678'250	828'518	3'518'048	17'024'816
31.12.2018	12'252'636	831'744	3'518'419	16'602'799
Hors bilan				
Engagements conditionnels		108'239	995'839	1'104'078
Engagements irrévocables		10'016	824'941	834'957
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	163'858	163'858
Crédits par engagements	–	4'824	46'420	51'244
Total du hors bilan				–
31.12.2019	–	123'079	2'031'058	2'154'137
31.12.2018	–	87'143	1'764'705	1'851'848
Créances compromises Consolidé				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
31.12.2019	163'680	71'426	92'254	80'518
31.12.2018	181'418	82'997	98'421	93'252

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

Actifs	31.12.2019	31.12.2018
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	102	5'206
<i>dont cotés</i>	102	5'206
Titres de participation	53	60
Métaux précieux et matières premières	49'826	55'505
Autres actifs du négoce	736	11
Total des actifs	50'717	60'782
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	5'206
Engagements		
Opérations de négoce		
Titres de participation	2	1
Autres passifs du négoce	1'157	2'378
Total des engagements	1'159	2'379

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	<i>swaps</i>	1'475	1'475	24'448	52'569	188'230	6'984'829
	options (OTC ¹)	9'335	9'335	91'464	–	–	100'215
Devises / métaux précieux	contrats à terme	10'628	9'961	1'677'180	3'101	25'216	1'796'340
	options (OTC ¹)	556	556	72'648	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting							
31.12.2019		21'994	21'327	1'865'740	55'670	213'446	8'881'384
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>		11'365	11'365	188'560	52'569	188'230	7'085'044
31.12.2018		16'328	15'213	1'662'345	39'635	115'674	7'329'037
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>		8'575	8'575	230'074	26'382	109'393	5'629'624
		Valeurs de remplacement positives (cumulées)			Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Total après prise en compte des contrats de netting							
31.12.2019		16'756			8'010		
31.12.2018		12'716			4'277		

Répartition selon les contreparties	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	1'356	15'400

¹ Over the counter.

5.05 Répartition des immobilisations financières

(en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Titres de créance	1'811'544	1'773'466	1'857'279	1'803'751
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'624'209	1'388'076	1'668'022	1'414'250
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	187'335	385'390	189'257	389'501
Titres de participation	144'358	109'016	160'371	116'983
<i>dont participations qualifiées¹</i>	13'813	9'075	13'813	9'075
Immeubles et véhicules	950	940	950	940
Total	1'956'852	1'883'422	2'018'600	1'921'674
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'419'694	1'422'425	1'457'168	1'447'256

¹ En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation²

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'615'156	176'709	–	–	–	19'679

² Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations

(en CHF 1'000)

	2019								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
Participations évaluées selon la mise en équivalence									
sans valeur boursière	23'114	8'516	31'630	1'646	-3'431	–	1'357	31'202	–
Autres participations									
avec valeur boursière	76	–	76	–	-3	–	–	73	73
sans valeur boursière	30'262	-518	29'744	–	-3	-314	–	29'427	–
Total des participations	53'452	7'998	61'450	1'646	-3'437	-314	1'357	60'702	73

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en CHF 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Intégration globale						
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR 30'000	100	100	X	
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	Courtage immobilier	EUR 10	100	100		X
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	Société immobilière	EUR 10	100	100		X
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF 2'000	100	100	X	
Dimension Corporate Finance SA, Genève	Transmission de patrimoine	CHF 160	100	100	X	
Dimension SA, Lausanne	Evaluation et vente d'entreprises	CHF 300	100	100		X
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF 400	100	100	X	
Loyal Finance AG, Zurich*	Gestion d'actifs	CHF 200	60	60	X	

Intégration par mise en équivalence

Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR 2'088	33.3	33.3		X
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR 12'075	33.3	33.3	X	
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF 1'000	42.0	42.0	X	

Autres participations

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	Emission de lettres de gages	CHF 1'625'000	5.9	5.9	X	
SIX Group Ltd, Zurich	Fournisseur de services pour l'industrie financière	CHF 19'522	1.6	1.6	X	
www.pme-successions.ch SA, Ecublens**	Transmission de patrimoine	CHF 100	50	50		X

* Contractuellement, la BCGE s'est engagée à détenir le 100% des actions de Loyal après une phase de transition de 4 ans, soit en 2023.

** La somme du bilan de la société pme-successions n'est pas significative, cette société a été vendue courant janvier 2020.

5.08 Présentation des immobilisations corporelles

(en CHF 1'000)

	2019						
	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-46'552	87'892	-	-	-4'066	83'826
Autres immeubles	21'802	-8'037	13'765	-	-	-467	13'298
Software acquis séparément ou développés à l'interne	21'518	-10'958	10'560	10'257	-	-6'738	14'079
Autres immobilisations corporelles	28'554	-18'893	9'661	4'499	-69	-3'710	10'381
Total des immobilisations corporelles	206'318	-84'440	121'878	14'756	-69	-14'981	121'584

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

(en CHF 1'000)

	2019						
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
<i>Goodwill</i>	–	–	–	900	–	–105	795
Total des valeurs immatérielles	–	–	–	900	–	–105	795

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Adaptations de valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	120'194	64'471	–	–
Composantes de taux des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, aliénées avant l'échéance	75	90	23	53
Composantes de taux des opérations de couverture aliénées avant l'échéance	9'988	17'895	18'368	17'510
Solde du compte de compensation enregistrant les adaptations de valeur sans impact sur le compte de résultat	130'257	82'456	18'391	17'563
Coupons	–	–	50	50
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	2'273	1'736	–	–
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	–	–	14'912	11'956
Opération de <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	278'814	228'437	284'067	229'499
Autres opérations bancaires internes	12'579	12'271	5'396	10'673
Impôts indirects	12'854	13'138	5'441	7'862
Total	436'777	338'038	328'257	277'603

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en CHF 1'000)

	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés		
BNS	111'362	–
SIX <i>Swiss Exchange</i> (bourse électronique suisse)	26'235	–
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses: <i>valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément</i>	5'591'730	3'305'000

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Nombre		Valeur (en CHF 1'000)	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
En qualité de banque dépositaire	–	–	45'419	37'758
Valeurs de remplacement négatives	–	–	38	15
Actions BCGE détenues par la fondation	60'000	60'000	11'670	11'520

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Le groupe BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence ¹	Part économique de la banque/du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2019	31.12.2018			31.12.2019	31.12.2018
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	0	–	–	–	15'003	15'101	14'479

¹ Les comptes annuels audités au 31 décembre 2019 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2018.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison-mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

(en CHF 1'000)

		2019					
		Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montants émis en monnaies étrangères	Montants émis en CHF	Propres titres détenus	Valeur comptable au bilan
Emprunt CHF émis le 10.06.2015	Non subordonné	0.500%	10.06.24	–	150'000	–	150'000
Emprunt CHF émis le 23.04.2019	Non subordonné	0.125%	23.04.26	–	120'000	–500	119'500
Emprunt CHF subordonné émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	1.125%	28.06.27		110'000	–	110'000
Emprunt CHF perpétuel de type AT1 émis le 18.06.2014 ²	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.875%	dénoncé pour le 04.02.2020	–	110'000	–2'435	107'565
Emprunt CHF perpétuel de type AT1 émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.000%	N/A	–	90'000	–210	89'790
Emprunt CHF perpétuel de type AT1 émis le 12.11.2019	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	1.875%	N/A	–	135'000	–	135'000
Total			–	–	715'000	–3'145	711'855
	Total non subordonné	0.333%			270'000	–500	269'500
	Total subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	1.962%			445'000	–2'645	442'355
Total		1.347%	–	–	715'000	–3'145	711'855

¹ Point of non viability (*PONV*).

² Non pris en compte dans le calcul réglementaire des fonds propres.

		2019						
Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours		D'ici une année	Plus d'un an et moins de deux ans	Plus de deux ans et moins de trois ans	Plus de trois ans et moins de quatre ans	Plus de quatre ans et moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Total
	Emprunts obligataires (nominal)		110'000	–	–	–	150'000	455'000
Emprunts obligataires (selon le bilan)		107'565	–	–	–	150'000	454'290	711'855
	Montant							
Les prêts des centrales de lettres de gage		3'305'000						

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	873	–	–	–33	–	–	–260	580
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'016	–528	–	–	–	613	–	1'101
Autres provisions	10'601	–35	–	–	41	–	–98	10'509
Total des provisions	12'490	–563	–	–33	41	613	–358	12'190
Réserves pour risques bancaires généraux	215'000	–	–	–	–	30'000	–	245'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	93'252	–14'831	–	–1'087	1'433	11'594	–3'543	86'818
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>93'252</i>	<i>–14'831</i>	<i>–</i>	<i>–1'087</i>	<i>1'433</i>	<i>5'294</i>	<i>–3'543</i>	<i>80'518</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>6'300</i>	<i>–</i>	<i>6'300</i>

Voir risque crédit page 85.

5.17 Présentation du capital social

(en CHF 1'000)

	31.12.2019			31.12.2018		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Actions nominatives à CHF 50	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
Capital-actions /capital social	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
<i>dont libéré</i>	<i>360'000</i>	<i>7'200'000</i>	<i>360'000</i>	<i>360'000</i>	<i>7'200'000</i>	<i>360'000</i>
Total du capital social	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000

5.18 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs

	Nombre Droits de participation		Valeur (en CHF 1'000) Droits de participation	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Membres du conseil d'administration ¹	70	58	14	11
Membres des organes de direction ^{2,3}	4'882	7'812	1'044	1'500
Collaborateurs ⁴	22'016	18'834	4'372	3'524
Total	26'968	26'704	5'430	5'035

¹ Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

² Versé en 2020 sur la base des résultats 2019.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31 décembre 2019 de CHF 194.5.

⁴ Toutefois, les rémunérations variables des collaborateurs n'ont pas encore été distribuées et ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs droits.

Aucune option n'a été accordée sur des droits de participation aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et aux collaborateurs.

Les conditions contractuelles d'attribution des différents plans sont expliquées dans le point 5 du chapitre Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise en page 59. Les plans liés à la rémunération de la part variable ordinaire ainsi que dans le cadre du plan d'intéressement lors d'achat d'actions sont bloqués entre 5 ans et 10 ans maximum au choix du bénéficiaire. Les autres plans d'intéressement sont bloqués 5 ans.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Participants qualifiés	102'282	97'462	10'460	48'900
Sociétés du groupe	30'461	31'630	2'390	2'222
Sociétés liées	1'489'582	1'538'012	213'083	177'264
Affaires d'organes	5'900	5'931	2'946	2'657
Autres parties liées	–	–	45'457	37'773

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque. En revanche, les membres du conseil d'administration ne bénéficient d'aucune condition privilégiée.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

5.20 Indications des participants significatifs

	31.12.2019		31.12.2018	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Actions nominatives uniques				
Etat de Genève	159'385'750	44.3	159'385'750	44.3
Ville de Genève	75'132'300	20.9	75'132'300	20.9
44 communes genevoises	26'732'450	7.4	26'730'450	7.4
Sous-total collectivités publiques	261'250'500	72.6	261'248'500	72.6
CPEG – Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève	21'440'000	6.0	21'440'000	6.0
Autres actionnaires	77'309'500	21.4	77'311'500	21.4
Total	360'000'000	100.0	360'000'000	100.0

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Capital propre en portefeuille

Actions BCGE	Situation au 1 ^{er} janvier 2019	80'649
	Achats	35'144
	Ventes	44'440
	Situation au 31 décembre 2019	71'353
Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF		198.1
Actions détenues par son institution de prévoyance professionnelle		60'000

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art. 663b^{bis} CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés

Voir l'annexe 5.22 des comptes de la maison-mère, page 125.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en CHF 1'000)

	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	4'746'110							4'746'110
Créances sur les banques	139'427	19	243'472	92'485	492	–	–	475'895
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	1'321'008	156'857	1'177'245	384'550	1'333'986	972'867	–	5'346'513
Créances hypothécaires	15'178	2'148'185	639'950	643'639	3'095'013	5'136'338	–	11'678'303
Opérations de négoce	50'717	–	–	–	–	–	–	50'717
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	16'756	–	–	–	–	–	–	16'756
Immobilisations financières	152'168	–	39'298	188'431	791'272	784'802	882	1'956'853
Total								
31.12.2019	6'441'364	2'305'061	2'099'965	1'309'105	5'220'763	6'894'007	882	24'271'147
31.12.2018	4'952'595	2'130'303	2'403'292	1'157'346	5'090'940	6'748'194	910	22'483'580

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	977'601	77'351	1'497'590	718'653	4'000	–	–	3'275'195
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	501'390	43'372	–	–	–	544'762
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	8'713'242	5'195'046	674'165	363'301	2'252	–	–	14'948'006
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'159	–	–	–	–	–	–	1'159
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8'010	–	–	–	–	–	–	8'010
Obligations de caisse	–	–	500	580	1'020	80	–	2'180
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	–	–	210'565	120'000	749'000	2'937'290	–	4'016'855
Total								
31.12.2019	9'700'012	5'272'397	2'884'210	1'245'906	756'272	2'937'370	–	22'796'167
31.12.2018	9'258'900	5'127'853	2'458'498	890'003	603'165	2'733'853	–	21'072'272

¹ Voir le Recueil systématique de la Confédération, code 221.331.

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

(en CHF 1'000)

	2019		2018	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	4'717'418	28'692	3'385'558	25'091
Créances sur les banques	149'518	326'377	250'563	213'444
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	49'205	–
Créances sur la clientèle	2'989'332	2'357'181	3'067'742	2'147'388
Créances hypothécaires	11'323'580	354'723	11'033'050	354'619
Opérations de négoce	50'692	25	60'782	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	15'092	1'664	10'628	2'088
Immobilisations financières	1'440'331	516'521	1'332'301	551'121
Comptes de régularisation	26'412	1'824	27'026	1'861
Participations	37'583	23'119	37'831	23'619
Immobilisations corporelles	120'063	1'521	121'188	690
Valeurs immatérielles	795	–	–	–
Autres actifs	435'884	893	337'346	692
Total des actifs	21'306'700	3'612'540	19'713'220	3'320'613
Passifs				
Engagements envers les banques	1'259'119	2'016'076	953'560	1'572'899
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	544'762	–	157'696	323'390
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'774'546	3'173'460	11'570'623	3'073'653
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'158	1	2'379	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'433	6'577	2'684	1'593
Obligations de caisse	2'143	37	2'468	72
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'016'855	–	3'411'255	–
Comptes de régularisation	111'553	4'337	97'191	4'355
Autres passifs	326'444	1'813	273'995	3'608
Provisions	12'190	–	12'490	–
Réserves pour risques bancaires généraux	245'000	–	215'000	–
Capital social	311'924	48'076	360'000	–
Réserve issue du capital	319'859	–	318'299	–
Réserve issue du bénéfice	638'129	38'758	615'104	–
Propres parts du capital	–12'593	–	–13'206	–
Réserve de change	–19'642	–	–16'434	–
Intérêts minoritaires au capital propre	411	–	–	–
Bénéfice / perte (résultat de la période)	96'814	–	91'159	–
Total des passifs	19'630'105	5'289'135	18'054'263	4'979'570

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

(en CHF 1'000)

	2019		2018	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe • France	1'813'637	7.2	1'778'943	7.7
• Luxembourg	192'637	0.8	207'008	0.9
• Allemagne	171'096	0.7	163'389	0.7
• Pays-Bas	143'288	0.6	75'363	0.3
• Royaume-Uni	94'287	0.4	131'023	0.6
• Autres pays européens	345'011	1.4	283'843	1.2
Singapour	135'404	0.5	97'108	0.4
Emirats arabes unis	123'615	0.5	109'359	0.5
Etats-Unis et Canada	139'216	0.6	135'802	0.6
Autres	454'349	1.8	338'775	1.5
Actifs à l'étranger	3'612'540	14.5	3'320'613	14.4
Suisse	21'306'700	85.5	19'713'220	85.6
Total des actifs	24'919'240	100	23'033'833	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

(en CHF 1'000)

	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)		
0/HI	3'037'016	82.5
1	5	0.0
2	208'510	5.7
3	47'037	1.3
4	58'197	1.6
5 et 6	168'787	4.6
7	4'278	0.1
Total sans notation	156'280	4.2
Total	3'680'110	100.0

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

(en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	4'661'527	79'452	3'305	580	1'246	–
Créances sur les banques	73'643	32'575	298'720	12'087	19'032	39'838
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'095'226	1'783'241	1'433'286	16'407	18'353	–
Créances hypothécaires	11'523'145	149'321	5'837	–	–	–
Opérations de négoce	163	2	–	–	727	49'825
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	16'756	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'533'278	315'353	100'963	2'699	4'559	–
Comptes de régularisation	26'412	1'824	–	–	–	–
Participations	46'800	13'735	167	–	–	–
Immobilisations corporelles	120'063	1'521	–	–	–	–
Valeurs immatérielles	795	–	–	–	–	–
Autres actifs	156'942	10'510	269'240	–	85	–
Total des actifs bilantaires	20'254'750	2'387'534	2'111'518	31'773	44'002	89'663
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	591'539	1'178'773	1'543'203	132'460	39'180	24'690
Total des actifs	20'846'289	3'566'307	3'654'721	164'233	83'182	114'353
Passifs						
Engagements envers les banques	461'377	1'057'586	1'668'739	17'469	6'277	63'747
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	200'000	151'802	192'960	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'013'111	1'607'670	1'177'764	77'812	45'699	25'950
Engagements résultant d'opérations de négoce	235	197	714	13	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8'010	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	2'180	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'016'855	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	111'514	4'376	–	–	–	–
Autres passifs	325'478	2'603	111	–	65	–
Provisions	12'190	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	245'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve issue du capital	319'859	–	–	–	–	–
Réserve issue du bénéfice	676'887	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	–12'593	–	–	–	–	–
Réserve de change	–19'642	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires au capital propre	411	–	–	–	–	–
Bénéfice / perte (résultat de la période)	96'814	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	18'817'686	2'824'234	3'040'288	95'294	52'041	89'697
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'133'334	663'335	611'467	68'727	29'901	24'690
Total des passifs	20'951'020	3'487'569	3'651'755	164'021	81'942	114'387
Position nette par devise	–104'731	78'738	2'966	212	1'240	–34

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Engagements de couverture de crédit et similaires	40'513	49'001
Garanties de prestation de garantie et similaires	85'700	55'713
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	977'165	784'321
Autres engagements conditionnels	700	700
Total des engagements conditionnels	1'104'078	889'735

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Engagements résultant de paiements différés	41'596	78'989
Engagements résultant d'acceptations	9'648	–
Total des crédits par engagement	51'244	78'989

5.30 Répartition des opérations fiduciaires

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	185'576	157'792
Total des opérations fiduciaires	185'576	157'792

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2015/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur

(en CHF 1'000)

Résultat de négoce provenant des	2019	2018
Instruments de taux (y compris les fonds)	1'676	290
Titres de participation (y compris les fonds)	1	–88
Devises	29'301	28'774
Matières premières / métaux précieux	451	252
Total du résultat de négoce	31'429	29'228

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont enregistrés en réduction des produits d'intérêts et ceux concernant les opérations passives en réduction des charges d'intérêts.

La banque ne fait pas usage de la possibilité de déduire le financement des positions de négoce.

5.34 Répartition des charges de personnel

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	114'673	112'075
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	5'886	4'472
Prestations sociales	28'498	27'878
Autres charges de personnel	4'802	4'135
Total des charges de personnel	147'973	144'088

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Coût des locaux	9'271	9'315
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	36'406	33'733
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	254	185
Honoraires des sociétés d'audit ¹	1'792	1'944
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	1'322	1'458
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	470	486
Autres charges d'exploitation	43'599	42'760
Total des autres charges d'exploitation	91'322	87'937

¹ Inclus les honoraires d'autres sociétés d'audit que l'organe de révision.

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

Suite à l'évolution des risques, la banque a adapté les provisionnements à la nouvelle situation. Certains risques se sont éteints et les provisions y relatives ont été dissoutes dans le compte de résultat.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

(en CHF 1'000)

	2019		2018	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts				
Produits des intérêts et des escomptes	271'754	19'504	261'785	20'164
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	74	–	64	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	9'010	–	17'848	–
Charges d'intérêts	–61'466	343	–58'169	207
Résultat brut des opérations d'intérêts	219'372	19'847	221'528	20'371
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	–6'158	–1'893	6'639	–1'340
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	213'214	17'954	228'167	19'031
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement	49'439	1'338	47'078	1'315
Produits des commissions sur les opérations de crédit	34'291	6'598	33'278	4'074
Produits des commissions sur les autres prestations de service	36'765	1'322	37'081	1'385
Charges de commissions	–9'309	–	–7'499	–
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	111'186	9'258	109'938	6'774
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur				
Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	31'429	–	29'228	–
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	16'054	–	6'622	–
Produits des participations	11'497	2'753	6'662	3'914
Résultat des immeubles	945	–	1'199	–
Autres produits ordinaires	7'950	–	6'799	–
Autres charges ordinaires	–1'912	–	–8'911	–
Sous-total autres résultats ordinaires	34'534	2'753	12'371	3'914
Total des produits d'exploitation	390'363	29'965	379'704	29'719
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	–140'364	–7'609	–135'832	–8'256
Autres charges d'exploitation	–86'008	–5'314	–83'052	–4'885
Sous-total charges d'exploitation	–226'372	–12'923	–218'884	–13'141
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	–15'108	–292	–15'597	–386
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	–255	–	–98	–
Résultat opérationnel	148'628	16'750	145'125	16'192

5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2019	Taux en % ¹	2018
Impôts courants				
Banque Cantonale de Genève	21.6%	33'995	21.2%	30'336
Banque Cantonale de Genève (France) SA	29.1%	4'530	31.3%	4'407
Capital Transmission SA	-4.9%	88	3.6%	209
Dimension Corporate Finance SA	23.2%	39		3
Loyal Finance AG	20.8%	17		-
Swiss Public Finance Solutions SA	24.8%	8	50.0%	16
Dimension SA	3.2%	-12	23.1%	148
Divers non significatifs ²		-		2
Impôts latents	33.3%	-31	33.3%	39
		38'634		35'160

¹ Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.² Les autres sociétés du groupe ne présentent pas de poste d'impôts significatifs.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

(en CHF 1'000)

	31.12.2019	31.12.2018
Résultat net attribuable aux actionnaires	96'814	91'159

Actions nominatives

Nombre moyen d'actions en circulation	7'200'000	7'200'000
Résultat par action (en CHF)	13.45	12.66

La Banque Cantonale de Genève ne traite pas d'opérations d'instruments financiers ouvrant droit à une dilution de son résultat.

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de

Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 114 à 134) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Eléments clés de l'audit

Evaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance des crédits

Les valeurs comptables des créances à la clientèle et des créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 4,636 mios et à CHF 11,683 mios sur un total de bilan de CHF 24,742 mios, soit respectivement 19% et 47% au 31 décembre 2019.

Ces totaux de crédits sont présentés nets des corrections de valeur, constituées pour CHF 72,044 et incluant un correctif de valeur pour les risques latents. L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction sur le niveau et le moment de la comptabilisation des corrections de valeurs. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Nous vous renvoyons aux pages 83 à 85 et au tableau 5.02 de l'annexe aux comptes annuels à la page 118 pour de plus amples informations.

Procédures d'audit

Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles relatifs au processus d'octroi des crédits, aux processus de suivi des crédits, ainsi qu'aux processus d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).

Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles qui ont notamment consisté à :

- Tester sur base d'échantillonnage les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés par la Banque comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ;
- Revoir les hypothèses retenues par la Banque pour les corrections de valeur sur les différents crédits ;
- Revoir les dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque accru de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeur ;
- Évaluer le degré de jugement appliqué par la Banque et vérifier que les corrections de valeur ont été approuvées conformément aux compétences internes ;
- Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre d'importants dossiers de recouvrement en 2019 ;
- Suivre l'évolution des principaux dossiers significatifs et risqués identifiés par la Banque et vérifier la correcte comptabilisation de ces corrections de valeur.

Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance des crédits.

Evaluation de la provision pour litiges

De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque d'évaluation de la part de la Direction.

Nous vous renvoyons à la page 87 et au tableau 5.16 de l'annexe aux comptes annuels à la page 123 pour de plus amples informations.

Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles-clés pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges y relatives.

Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

- Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ;
- Avoir des entretiens avec le Responsable juridique et la Direction au sujet des litiges ouverts et significatifs ;
- Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs ;
- Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2019 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels.
- Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions.

Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Morin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 20 février 2020

Comptes annuels 2019 et annexes maison-mère

Positions du bilan et des opérations hors bilan	114
Positions du compte de résultat	115
Présentation de l'état des capitaux propres	116
Présentation synoptique	117
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	117
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	117
3. Changement de principes comptables	117
4. Contrôle des risques	117
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels	118
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	118
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	118
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	119
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	119
5.05 Répartition des immobilisations financières	120
5.06 Présentation des participations	120
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	121
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	121
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	121
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	121
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	122
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	122
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	122
5.14 Présentation des produits structurés émis	122
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	122
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	123
5.17 Présentation du capital social	123
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	123

5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	124
5.20	Indications des participants significatifs	124
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	124
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663b ^{bis} CO	125
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	127
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	128
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	129
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	129
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	130
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	131
5.29	Répartition des crédits par engagement	131
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	131
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	131
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	131
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	131
5.34	Répartition des charges de personnel	132
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	132
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	132
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	133
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	133
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	133
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	133

Positions du bilan et des opérations hors bilan

Maison-mère

Actifs	Notes	31.12.2019 en CHF 1'000	31.12.2018 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Liquidités	5.23	4'728'102	3'400'882	1'327'220
Créances sur les banques	5.23	1'109'082	1'124'638	-15'556
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	-	49'205	-49'205
Créances sur la clientèle	5.23	4'568'789	4'431'691	137'098
Créances hypothécaires	5.23	11'678'303	11'387'669	290'634
Opérations de négoce	5.03	50'579	60'782	-10'203
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	16'756	12'717	4'039
Immobilisations financières	5.05	1'919'150	1'853'058	66'092
Comptes de régularisation		25'959	26'420	-461
Participations	5.06	89'724	91'709	-1'985
Immobilisations corporelles	5.08	120'024	121'185	-1'161
Autres actifs	5.10	435'854	337'310	98'544
Total des actifs		24'742'322	22'897'266	1'845'056
Total des créances subordonnées		1'913	4'640	-2'727
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-	-

Passifs

Engagements envers les banques	5.23	3'258'976	2'528'845	730'131
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	544'762	481'086	63'676
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	14'858'688	14'579'091	279'597
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	1'159	2'379	-1'220
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	8'187	4'385	3'802
Obligations de caisse	5.23	2'180	2'540	-360
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	4'016'855	3'411'255	605'600
Comptes de régularisation		111'004	96'423	14'581
Autres passifs	5.10	326'343	272'747	53'596
Provisions	5.16	12'190	12'490	-300
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	245'000	215'000	30'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	-
Réserve légale issue du capital		310'890	310'890	-
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		180'192	180'192	-
Réserve légale issue du bénéfice		604'568	553'934	50'634
Propres parts du capital		-12'593	-13'132	539
Bénéfice reporté/perte reportée		957	1'369	-412
Bénéfice/perte (résultat de la période)		93'156	77'964	15'192
Total des passifs		24'742'322	22'897'266	1'845'056
Total des engagements subordonnés	5.15	442'355	308'390	133'965
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	442'355	308'390	133'965

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.28	1'075'273	860'264	215'009
Engagements irrévocables	5.02	746'561	628'451	118'110
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	163'858	153'518	10'340
Crédits par engagement	5.29	51'244	78'989	-27'745

Positions du compte de résultat

Maison-mère

Résultat des opérations d'intérêts	Notes	31.12.2019 en CHF 1'000	31.12.2018 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	270'984	261'109	9'875
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		74	64	10
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		8'066	9'195	-1'129
Charges d'intérêts		-61'191	-58'040	-3'151
Résultat brut des opérations d'intérêts		217'933	212'328	5'605
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-5'702	6'639	-12'341
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		212'231	218'967	-6'736

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		48'382	47'078	1'304
Produits des commissions sur les opérations de crédit		34'291	33'278	1'013
Produits des commissions sur les autres prestations de service		36'282	35'025	1'257
Charges de commissions		-9'309	-7'499	-1'810
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		109'646	107'882	1'764

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	31'590	29'377	2'213
--	------	--------	--------	-------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		16'047	5'367	10'680
Produits des participations		18'224	11'602	6'622
Résultat des immeubles		945	1'199	-254
Autres produits ordinaires		8'156	7'378	778
Autres charges ordinaires		-112	-5'291	5'179
Sous-total autres résultats ordinaires		43'260	20'255	23'005

Total des produits d'exploitation		396'727	376'481	20'246
--	--	----------------	----------------	---------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	5.34	-138'888	-134'595	-4'293
Autres charges d'exploitation	5.35	-85'096	-82'734	-2'362
Sous-total charges d'exploitation		-223'984	-217'329	-6'655

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-15'407	-15'755	348
---	------	---------	---------	-----

Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-255	-98	-157
---	------	------	-----	------

Résultat opérationnel		157'081	143'299	13'782
------------------------------	--	----------------	----------------	---------------

Produits extraordinaires	5.36	70	2	68
--------------------------	------	----	---	----

Charges extraordinaires	5.36	-	-	-
-------------------------	------	---	---	---

Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-30'000	-35'000	5'000
---	------	---------	---------	-------

Impôts	5.39	-33'995	-30'337	-3'658
--------	------	---------	---------	--------

Bénéfice/perte (résultat de la période)		93'156	77'964	15'192
--	--	---------------	---------------	---------------

Présentation de l'état des capitaux propres

Maison-mère

(en CHF 1'000)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	310'890	553'934	215'000	79'333	-13'132		1'506'025
Acquisition de propres parts du capital						-6'944		-6'944
Aliénation de propres parts du capital						8'820		8'820
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital			1'337			-1'337		-
Dividendes et autres distributions			297		-24'480			-24'183
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)					-4'896			-4'896
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				30'000				30'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves			49'000		-49'000			-
Bénéfice/Perte (résultat de la période)							93'156	93'156
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	310'890	604'568	245'000	957	-12'593	93'156	1'601'978

Présentation synoptique

Maison-mère

1. Raison sociale, forme juridique, siège et but

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale Banque Cantonale de Genève. Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Rapport d'activité

L'activité de la banque ainsi que les activités externalisées sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2019	31.12.2018
En équivalent plein temps	780.40	701.5
Effectif	833.00	751

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

Les comptes de la maison-mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées au point 2 de la présentation synoptique des comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

4. Contrôle des risques

Pour les commentaires relatifs au contrôle des risques, se référer au point 3 de la présentation synoptique des comptes consolidés.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels

Maison-mère

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.01 des comptes consolidés en page 88.

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en CHF 1'000)

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	387'320	738'584	3'510'005	4'635'909
Créances hypothécaires	11'683'227	–	–	11'683'227
<i>Immeubles d'habitations</i>	9'591'944	–	–	9'591'944
<i>Immeubles commerciaux</i>	1'457'404	–	–	1'457'404
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	330'849	–	–	330'849
<i>Autres</i>	303'030	–	–	303'030
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2019	12'070'547	738'584	3'510'005	16'319'136
31.12.2018	11'796'634	570'717	3'532'518	15'899'869
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2019	12'065'623	679'123	3'502'346	16'247'092
31.12.2018	11'794'798	550'286	3'474'276	15'819'360
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	108'328	966'945	1'075'273
Engagements irrévocables	–	10'016	736'545	746'561
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	163'858	163'858
Crédits par engagements	–	4'824	46'420	51'244
Total du hors bilan				–
31.12.2019	–	123'168	1'913'768	2'036'936
31.12.2018	–	87'143	1'634'079	1'721'222
Créances compromises				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
31.12.2019	125'566	48'566	77'000	66'254
31.12.2018	145'432	60'627	84'805	80'509

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.03 des comptes consolidés en page 90.

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	<i>swaps</i>	1'475	1'475	24'448	52'569	188'230	6'984'829
	options (<i>OTC</i> ¹)	9'335	9'335	91'464	–	–	100'215
Devises/métaux précieux	contrats à terme	10'628	10'139	1'687'541	3'101	25'216	1'796'340
	options (<i>OTC</i> ¹)	556	556	72'648	–	–	–

Total avant prise en compte des contrats de *netting*

31.12.2019	21'994	21'505	1'876'101	55'670	213'446	8'881'384
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	<i>11'365</i>	<i>11'365</i>	<i>188'560</i>	<i>52'569</i>	<i>188'230</i>	<i>7'085'044</i>
31.12.2018	16'328	15'321	1'673'184	39'635	115'674	7'329'037
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	<i>8'575</i>	<i>8'575</i>	<i>230'074</i>	<i>26'382</i>	<i>109'393</i>	<i>5'629'624</i>

Valeurs de remplacement positives (cumulées)

Valeurs de remplacement négatives (cumulées)

Total après prise en compte des contrats de *netting*

31.12.2019	16'756	8'187
31.12.2018	12'717	4'385

Instances centrales de *clearing*

Banques et négociants en valeurs mobilières

Autres clients

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de <i>netting</i>)	–	1'356	15'400
---	----------	--------------	---------------

¹ *Over the counter.*

5.05 Répartition des immobilisations financières

(en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Titres de créance	1'791'865	1'753'005	1'836'852	1'782'845
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'624'209	1'388'076	1'668'022	1'414'251
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	167'656	364'929	168'830	368'594
Titres de participation	126'335	99'113	142'348	107'080
Immeubles et véhicules	950	940	950	940
Total	1'919'150	1'853'058	1'980'150	1'890'865
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'419'694	1'422'425	1'457'168	1'447'256

Répartition des contreparties selon la notation¹

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'615'156	176'709	–	–	–	–

¹ Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations

(en CHF 1'000)

	2019							Valeur de marché
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	
Autres participations								
Avec valeur boursière	76	–	76	–	–3	–	73	73
Sans valeur boursière	94'528	–2'895	91'633	1'484	–2'730	–736	89'651	–
Total des participations	94'604	–2'895	91'709	1'484	–2'733	–736	89'724	73

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.07 des comptes consolidés en page 92.

5.08 Présentation des immobilisations corporelles

(en CHF 1'000)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	2019		Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Investissements	Amortissements	
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-46'552	87'892	-	-4'066	83'826
Autres immeubles	21'802	-8'037	13'765	-	-467	13'298
Software acquis séparément ou développés à l'interne	21'518	-10'958	10'560	9'640	-6'734	13'466
Autres immobilisations corporelles	24'812	-15'844	8'968	3'870	-3'404	9'434
Total des immobilisations corporelles	202'576	-81'391	121'185	13'510	-14'671	120'024

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a pas de valeurs immatérielles comptabilisées dans ses livres.

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Adaptations de valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	120'194	64'471	-	-
Composantes de taux des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, aliénées avant l'échéance	75	90	23	53
Composantes de taux des opérations de couverture aliénées avant l'échéance	9'988	17'895	18'368	17'510
Solde du compte de compensation enregistrant les adaptations de valeur sans impact sur le compte de résultat	130'257	82'456	18'391	17'563
Coupons	-	-	50	50
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	2'273	1'736	-	-
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	-	-	14'912	11'956
Opération du <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	278'814	228'437	284'067	229'499
Autres opérations bancaires internes	11'656	11'543	3'482	5'821
Impôts indirects	12'854	13'138	5'441	7'858
Total	435'854	337'310	326'343	272'747

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.11 des comptes consolidés en page 93.

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.12 des comptes consolidés en page 93.

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

(en CHF 1'000)

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence ¹	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2019	31.12.2018			31.12.2019	31.12.2018
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	0	–	–	–	14'871	14'969	14'369

¹ Les comptes annuels audités, au 31 décembre 2019, de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2018.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison-mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, seule la maison-mère émet des obligations et détient une part de ses propres obligations émises. Voir l'annexe 5.15 des comptes consolidés en page 95.

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	873	–	–	–33	–	–	–260	580
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'016	–528	–	–	–	613	–	1'101
Autres provisions	10'601	–35	–	–	41	–	–98	10'509
Total des provisions	12'490	–563	–	–33	41	613	–358	12'190
Réserves pour risques bancaires généraux	215'000	–	–	–	–	30'000	–	245'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	80'510	–14'504	–	–578	1'425	8'894	–3'193	72'554
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	80'510	–14'504	–	–578	1'425	2'594	–3'193	66'254
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	–	–	–	–	–	6'300	–	6'300

5.17 Présentation du capital social

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.17 des comptes consolidés en page 96.

5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs

	Nombre Droits de participation		Valeur (en CHF 1'000) Droits de participation	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Membres du conseil d'administration ¹	70	58	14	11
Membres des organes de direction ^{2,3}	4'882	7'812	1'044	1'500
Collaborateurs ⁴	21'871	17'292	4'343	3'253
Total	26'823	25'162	5'401	4'764

¹ Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

² Versé en 2020 sur la base des résultats 2019.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31 décembre 2019 de CHF 194.5.

⁴ Toutefois, les rémunérations variables des collaborateurs n'ont pas encore été distribuées et ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs droits.

Voir l'annexe 5.18 des comptes consolidés en page 97.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Participants qualifiés	102'282	97'462	10'460	48'900
Sociétés du groupe	730'808	759'882	37'958	29'288
Sociétés liées	1'489'582	1'538'012	213'083	177'264
Affaires d'organes	5'900	5'931	2'946	2'657
Autres parties liées	–	–	45'457	37'773

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque. En revanche, les membres du conseil d'administration ne bénéficient d'aucune condition privilégiée.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

5.20 Indications des participants significatifs

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.20 des comptes consolidés en page 98.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.21 des comptes consolidés en page 98.

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art. 663b^{bis} CO

Crédits, prêts, rémunérations et participations du conseil d'administration

	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2019			
	Fixe/indemnités forfaitaires ³	En actions bloquées ^{4,5,7}	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
Conseil d'administration								
Gilbert Probst, président	280'500	32'761	313'261	640'750	24	16	40	40
Jean Olivier Kerr, vice-président	81'400	11'057	92'457	4'000'000	90	16	106	0
Michel Pasteur, secrétaire	105'600	14'158	119'758	0	0	8	8	0
Grégoire Carasso	70'400	10'099	80'499	0	40	52	92	40
Michèle Costafrolaz	126'500	16'871	143'371	0	0	16	16	0
Gina Empson	70'400	10'099	80'499	0	40	52	92	0
Serge Fasel	70'400	9'507	79'907	0	0	8	8	0
Bernard Girod	70'400	9'507	79'907	3'925'000	40	8	48	40
Jean-Marc Mermoud	70'400	10'395	80'795	968'500	40	68	108	0
Angela de Wolff	77'000	11'170	88'170	0	40	68	108	0
John Tracey	77'000	11'170	88'170	1'000'000	80	68	148	40
Total du conseil d'administration	1'100'000	146'794	1'246'794	10'534'250	394	380	774	160

Exercice précédent	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2018			
	Fixe/indemnités forfaitaires ³	En actions bloquées ^{4,5}	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
Conseil d'administration								
Gilbert Probst, président	280'500	564	281'064	644'000	–	8	8	–
Jean Olivier Kerr, vice-président	77'290	564	77'854	4'000'000	90	8	98	–
Patrick Mage, vice-président (jusqu'au 2.5.2018)	46'463	644	47'107	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Michel Pasteur, secrétaire (dès le 2.5.2018)	68'306	–	68'306	–	–	–	–	–
Mourad Sekkiou, secrétaire (jusqu'au 2.5.2018)	22'302	644	22'946	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Grégoire Carasso	70'400	1'128	71'528	–	40	40	80	–
Michèle Costafrolaz	116'636	564	117'200	–	–	8	8	–
Gina Empson	70'400	1'128	71'528	–	40	40	80	20
Serge Fasel (dès le 2.5.2018)	46'257	–	46'257	–	–	–	–	–
Bernard Girod (dès le 2.5.2018)	46'257	–	46'257	1'550'000	40	–	40	–
Fabienne Knapp (jusqu'au 2.5.2018)	23'789	631	24'420	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Jean-Marc Mermoud	70'400	1'410	71'810	992'500	28	66	94	–
Angela de Wolff	77'000	1'410	78'410	–	28	66	94	–
John Tracey	77'000	1'410	78'410	1'000'000	68	66	134	40
Total du conseil d'administration	1'093'001	10'097	1'103'098	8'186'500	334	302	636	60

¹ Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

² Limites maxima sur les crédits lombard ou avec garantie hypothécaire.

³ Les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération est appliqué ici. Il n'y a eu aucune dérogation à ses principes et procédures.

⁴ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de cinq ans. L'aliénation de titres bloqués est levée en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de *stock options* à la BCGE.

⁵ Montants calculés sur la base d'un cours du 12.06.2019 de CHF 198.15, en valeur escomptée de CHF 148.07 (en 2018 : cours au 12.06.2018 de CHF 188.64, en valeur escomptée de CHF 140.96 pour 7.06% du montant total lié aux deux plans précédents).

⁶ N'est plus membre du conseil d'administration au 31.12.2018, le nombre correspondant n'est donc pas mentionné.

⁷ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2019 de CHF 194.50, en valeur escomptée de CHF 145.34 pour 92.94% du montant total.

Rémunérations de la direction générale, avant impôt

	Rémunération en liquidités			Rémunération en actions ^{1,2,3}	Rémunération totale	Charges sociales ⁴
	Fixe	Variable ¹	Total	Variable	Total en CHF	Total
Blaise Goetschin, président	728'196	821'361	1'549'557	244'898	1'794'455	304'589
Total de la direction générale	2'460'840	2'503'693	4'964'533	673'174	5'637'707	1'097'411
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	728'196	735'092	1'463'288	332'656	1'795'944	306'183
Total de la direction générale (exercice précédent)	2'460'342	2'270'020	4'730'362	1'084'102	5'814'464	1'100'086

Revenus encaissés par la banque au titre de mandats d'administrateurs assumés par les membres de la direction générale

Blaise Goetschin, président	88'743.50
Eric Bourgeois, CFO	28'121.45
Total de la direction générale	116'864.95
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	81'571
Total de la direction générale (exercice précédent)	111'190

Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale ou leurs proches et prêts accordés

	Nombre d'actions bloquées au titre de l'exercice 2019			Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2019			Prêts accordés ⁷	
	Gratuites		Achetées ⁵	Non bloquées	Bloquées	Total	Par des proches	
	Sans conditions	Avec conditions ⁵						
Blaise Goetschin, président	1'069	824	414	5'114	11'811	16'925	40	130'000
Eric Bourgeois				2'842	11'248	14'090	64	400'000
Pierrette Jaton Klopfenstein				50	810	860	0	350'000
Pierre-Olivier Fragnière				0	7'232	7'232	0	300'000
Jean-Marc Joris				0	2'403	2'403	0	193'000
Yves Spörri				396	1'363	1'759	0	635'000
Total de la direction générale	2'770	2'112	1'064	8'402	34'867	43'269	104	2'008'000
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	1'724	796	400	5'316	10'057	15'373	40	130'000
Total de la direction générale (exercice précédent)	5'348	2'464	1'244	9'122	29'241	38'363	120	1'865'000

¹ Versé en 2020 sur la base des résultats 2019.

² Actions bloquées pour 5 à 10 ans, en valeur escomptée sur la base du cours de clôture au 31.12.2019. La BCGE n'attribue pas de *stock options*.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2019 de CHF 194.50, en valeur escomptée.

⁴ Assurances sociales et caisse de pension cumulées, chiffres projetés sur la base de la rémunération totale.

⁵ Actions gratuites reçues par la direction générale, conditionnées à l'acquisition simultanée d'actions au prix de marché.

⁶ Actions bloquées acquises au prix de marché dans le cadre des programmes de participation.

⁷ Limites maxima sur les crédits lombard ou avec garantie hypothécaire.

Les principes de rémunération sont expliqués en pages 59 à 61. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2019, à d'anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31.12.2019, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31.12.2019, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en CHF 1'000)

	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	4'728'102							4'728'102
Créances sur les banques	142'708	–	243'472	92'597	559'432	70'873	–	1'109'082
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	1'321'008	131'372	1'164'956	283'327	879'877	788'249	–	4'568'789
Créances hypothécaires	15'178	2'148'185	639'950	643'639	3'095'013	5'136'338	–	11'678'303
Opérations de négoce	50'579	–	–	–	–	–	–	50'579
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	16'756	–	–	–	–	–	–	16'756
Immobilisations financières	126'403	–	39'298	188'431	788'336	775'800	882	1'919'150
Total								
31.12.2019	6'400'734	2'279'557	2'087'676	1'207'994	5'322'658	6'771'260	882	24'070'761
31.12.2018	4'902'365	2'105'896	2'976'437	1'068'174	4'633'858	6'633'002	910	22'320'642

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	1'010'198	77'351	1'465'039	702'388	4'000	–	–	3'258'976
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	501'390	43'372	–	–	–	544'762
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	8'641'185	5'195'046	660'297	360'233	1'927	–	–	14'858'688
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'159	–	–	–	–	–	–	1'159
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8'187	–	–	–	–	–	–	8'187
Obligations de caisse	–	–	500	580	1'020	80	–	2'180
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	210'565	120'000	749'000	2'937'290	–	4'016'855
Total								
31.12.2019	9'660'729	5'272'397	2'837'791	1'226'573	755'947	2'937'370	–	22'690'807
31.12.2018	9'229'109	5'127'853	2'442'479	873'719	602'568	2'733'853	–	21'009'581

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

(en CHF 1'000)

	2019		2018	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	4'717'418	10'684	3'385'558	15'324
Créances sur les banques	148'902	960'180	249'938	874'700
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	49'205	–
Créances sur la clientèle	3'015'827	1'552'962	3'079'787	1'351'904
Créances hypothécaires	11'323'580	354'723	11'033'050	354'619
Opérations de négoce	50'579	–	60'782	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	15'092	1'664	10'629	2'088
Immobilisations financières	1'413'162	505'988	1'314'067	538'991
Comptes de régularisation	25'959	–	26'420	–
Participations	57'589	32'135	56'841	34'868
Immobilisations corporelles	120'024	–	121'185	–
Autres actifs	435'854	–	337'310	–
Total des actifs	21'323'986	3'418'336	19'724'772	3'172'494
Passifs				
Engagements envers les banques	1'259'119	1'999'857	953'560	1'575'285
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	544'762	–	157'696	323'390
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'777'207	3'081'481	11'572'610	3'006'481
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'158	1	2'379	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'610	6'577	2'792	1'593
Obligations de caisse	2'143	37	2'468	72
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'016'855	–	3'411'255	–
Comptes de régularisation	111'004	–	96'423	–
Autres passifs	326'343	–	272'747	–
Provisions	12'190	–	12'490	–
Réserves pour risques bancaires généraux	245'000	–	215'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	310'890	–
Réserve légale issue du bénéfice	604'568	–	553'934	–
Propres parts du capital	–12'593	–	–13'132	–
Bénéfice reporté/perte reportée	957	–	1'369	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	93'156	–	77'964	–
Total des passifs	19'654'369	5'087'953	17'990'445	4'906'821

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

(en CHF 1'000)

	2019		2018	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe • France	1'624'132	6.5	1'637'255	7.2
• Luxembourg	191'271	0.8	203'788	0.9
• Allemagne	171'070	0.7	163'389	0.7
• Pays-Bas	143'288	0.6	75'363	0.3
• Royaume-Uni	91'738	0.4	128'432	0.6
• Autres pays européens	344'254	1.4	283'224	1.2
Singapour	135'404	0.5	97'108	0.4
Emirats arabes unis	123'615	0.5	109'359	0.5
Etats-Unis et Canada	139'216	0.6	135'802	0.6
Autres	454'348	1.8	338'774	1.5
Actifs à l'étranger	3'418'336	13.8	3'172'494	13.9
Suisse	21'323'986	86.2	19'724'772	86.1
Total des actifs	24'742'322	100	22'897'266	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

(en CHF 1'000)

	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)		
0/Hi	2'203'386	77.4
1	5	0.0
2	208'510	7.3
3	47'037	1.7
4	58'034	2.0
5 et 6	168'787	5.9
7	4'278	0.2
Sans notation	156'280	5.5
Total	2'846'317	100.0

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

(en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	4'661'527	61'444	3'305	580	1'246	–
Créances sur les banques	73'028	666'377	298'720	12'087	19'032	39'838
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'111'417	989'326	1'433'286	16'407	18'353	–
Créances hypothécaires	11'523'145	149'321	5'837	–	–	–
Opérations de négoce	27	–	–	–	727	49'825
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	16'756	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'506'108	304'821	100'963	2'699	4'559	–
Comptes de régularisation	25'959	–	–	–	–	–
Participations	87'709	1'848	167	–	–	–
Immobilisations corporelles	120'024	–	–	–	–	–
Autres actifs	156'912	9'617	269'240	–	85	–
Total des actifs bilantaires	20'282'612	2'182'754	2'111'518	31'773	44'002	89'663
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	591'538	1'189'134	1'543'203	132'460	39'180	24'690
Total des actifs	20'874'150	3'371'888	3'654'721	164'233	83'182	114'353
Passifs						
Engagements envers les banques	461'377	1'041'367	1'668'739	17'469	6'277	63'747
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	200'000	151'802	192'960	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'014'525	1'516'747	1'177'799	77'812	45'855	25'950
Engagements résultant d'opérations de négoce	235	197	714	13	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8'187	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	2'180	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'016'855	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	111'004	–	–	–	–	–
Autres passifs	325'384	783	111	–	65	–
Provisions	12'190	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	245'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	604'568	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	–12'593	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté/perte reportée	957	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	93'156	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	18'753'915	2'710'896	3'040'323	95'294	52'197	89'697
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'143'905	663'335	611'467	68'727	29'902	24'690
Total des passifs	20'897'820	3'374'231	3'651'790	164'021	82'099	114'387
Position nette par devise	–23'670	–2'343	2'931	212	1'083	–34

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Engagements de couverture de crédit et similaires	19'161	19'530
Garanties de prestation de garantie et similaires	78'247	55'713
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	977'165	784'321
Autres engagements conditionnels	700	700
Total des engagements conditionnels	1'075'273	860'264

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.29 des comptes consolidés en page 103.

5.30 Répartition des opérations fiduciaires

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.30 des comptes consolidés en page 103.

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2015/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	1'676	290
Titres de participation (y compris les fonds)	1	-88
Devises	29'462	28'923
Matières premières/métaux précieux	451	252
Total du résultat de négoce	31'590	29'377

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.33 des comptes consolidés en page 104.

5.34 Répartition des charges de personnel

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	109'172	106'449
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	<i>5'857</i>	<i>4'201</i>
Prestations sociales	25'873	24'900
Autres charges de personnel	3'843	3'246
Total des charges de personnel	138'888	134'595

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation

(en CHF 1'000)

	2019	2018
Coût des locaux	8'315	8'418
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	34'649	32'511
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	196	108
Honoraires des sociétés d'audit ¹	1'319	1'534
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	<i>908</i>	<i>1'048</i>
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	<i>411</i>	<i>486</i>
Autres charges d'exploitation	40'617	40'163
Total des autres charges d'exploitation	85'096	82'734

¹ Inclus les honoraires d'autres sociétés d'audit que l'organe de révision.

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

La situation de la maison-mère est identique à celle du groupe. Voir l'annexe 5.36 des comptes consolidés en page 104.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

La BCGE n'a pas de domicile d'exploitation à l'étranger. La totalité du résultat est réalisée en Suisse.

5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2019	Taux en % ¹	2018
Impôts courants BCGE	21.6%	33'995	21.2%	30'337
		33'995		30'337

¹ Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

Voir l'annexe 5.40 des comptes consolidés en page 106.

Proposition de répartition du Bénéfice (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 5 mai 2020, un dividende de 7.5% (2018: 6.8%).
Ci-après, la répartition du montant à la disposition de l'assemblée générale :

	31.12.2019	31.12.2018
Résultat de la période	93'156	77'964
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	957	1'369
Prélèvement de la réserve issue d'apports en capital ¹	6'840	–
Total à la disposition de l'assemblée générale	100'953	79'333
Dividende de 1.9% ¹	6'840	–
Dividende de 3.1% (2018: 5%)	11'160	18'000
Dividende supplémentaire de 2.5% (2018: 1.8%)	9'000	6'480
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	5'400	4'896
Total des distributions	32'400	29'376
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	61'000	49'000
Autre attribution à la réserve légale issue du bénéfice	6'840	–
Report sur l'exercice suivant	713	957

¹ Exonérés fiscalement.

Impressum

Conception et réalisation
Alternative communication SA
www.alternative.ch

Photographies
Loris von Siebenthal
Philippe Schiller

Photolitho
rs solutions

Impression
Atar Roto Presse SA Genève

Avril 2020, Genève



No. 01-20-566057 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership



Banque Cantonale de Genève SA

Siège : Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2
Tél. +41 (0)58 211 21 00
E-mail: info@bcge.ch
www.bcge.ch

21 agences à Genève

Succursales en Suisse

Lausanne : Avenue de la Gare 50 – CP 159 – 1001 Lausanne
Bâle : Aeschengraben 10 – 4051 Bâle
Zurich : Lintheschergasse 19 – Postfach 4068 – 8021 Zurich

Bureaux de représentation

Dubai : Sheikh Zayed Road, Park Place – 14th Floor –
PO Box 102810 – Dubai – UAE
Hong Kong : Unit 1803 18/F Alexandra House – Chater Road 18
Central – Hong Kong – China

Filiales

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Lyon : 20, place Louis-Pradel – 69001 Lyon
Ancey : 1, rue Paul-Guiton – Villa Sienna – 74000 Ancey
Paris : 5, rue de la Baume – 75008 Paris
Tél. +33 (0)4 72 07 31 50
www.bcgef.fr

Capital Transmission SA

Quai de l'Île 17 – 1204 Genève
Tél. +41 (0)58 211 21 00
www.capitaltransmission.ch

Dimension SA

Avenue de la Gare 20 – 1003 Lausanne
Tél. +41 (0)21 317 52 10
www.dimension.ch

Loyal Finance AG

Gessnerallee 38 – 8001 Zurich
Tél. +41 (0)44 215 50 90
www.loyalfinance.ch

